Quatre-vingt-sixième année. — N° 247. Le numéro : 35 francs. Vendredi 22 Octobre 1954.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

Vient de paraître:

MARINE MARCHANDE

Protection contre l'incendie à bord des navires.

Le décret n° 54-1005 du 7 octobre 1954 relatif à la **protection contre l'incendie à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance d'une jauge brute égale ou supérieure à 500 tonneaux** a fait l'objet du fascicule spécial **n° 54-123 S,** mis en vente ou expédié franco par la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e), au prix de **35 F.**

(Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal [C. C. P. 9063-13 Paris].)

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de l'intérieur.

Décret du 14 octobre 1954 portant nomination d'un sous-préfet (p. 9950).

Arrêté du 18 octobre 1954 fixant les traitements applicables, à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950, à diverses catégories de fonctionnaires du ministère de l'intérieur (p. 9950).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décrets du 15 octobre 1954 portant concession de la médaille militaire (p. 9951).

Décret n° 54-1030 du 19 octobre 1954 portant organisation de l'école navale et de l'école d'application des enseignes de vaisseau (p. 9980).

Décret n° 54-1031 du 19 octobre 1954 modifiant le décret du 5 mai 1951 portant fixation des dépenses des tribunaux militaires (p. 9982).

Décret du 19 octobre 1954 portant nominations et promotions dans l'armée de terre (active) en faveur des anciens élèves de l'école spéciale militaire interarmes (p. 9983).

Décret du 19 octobre 1954 portant nominations dans le cadre des fonctionnaires de l'intendance (p. 9986).

Décret du 19 octobre 1954 portant nomination au grade de sous-lieutenant d'administration du service de santé d'élèves officiers de l'école du service de santé militaire (p. 9987).

Décrets du 20 octobre 1954 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9987).

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.

Arrêté portant désignation d'un membre suppléant de la commission de contrôle des banques (p. 9992).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 29 septembre 1954 portant création d'une commission administrative paritaire commune au personnel ouvrier et de maîtrise et aux conducteurs d'automobile relevant de la direction des bibliothèques de France (p. 9992).

Arrêté du 1er octobre 1954 portant réglementation du mobilier et du matériel scolaires (p. 9993).

Arrêté du 11 octobre 1954 concernant la suppression du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (ancien régime) (p. 9994).

Ministère des travaux publics, du logement et de la reconstruction.

LOGEMENT ET RECONSTRUCTION

Tableaux d'avancement pour les grades de chef et de chef adjoint de service départemental titulaire des services extérieurs du logement et de la reconstruction valables pour les années 1954, 1953 et 1951 (rectificatifs) (p. 9994).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 12 octobre 1954 portant agrément d'un générateur d'acétylène (p. 9995).

Arrêté du 20 octobre 1954 portant déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement des chutes de l'Hospitalet et de Merens, sur l'Ariège et le Carol (départements de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales) (p. 9995).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 12 octobre 1954 portant institution d'une commission chargée d'étudier les modifications à apporter à la loi du 30 octobre 1946 fixant les modalités d'élection des membres des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales (p. 9995).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté portant nomination (inspection de la population et de l'entr'aide sociale) (p. 9995).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Réunion de commission (p. 9995).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

Avis de concours pour le recrutement de personnel militaire féminin de l'armée de l'air (rectificatif) (p. 9996).

MINISTÈRE DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suisse (p. 9996).

Résultats de l'exercice 1954 au 31 août 1954 et états de développement, par ministère, des dépenses et des recettes budgétaires de l'exercice 1954 au 31 août 1954 (p. 10000).

Résultats de l'exercice budgétaire 1953 et états de développement des dépenses et recettes budgétaires (p. 10002).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Avis de concours pour le recrutement d'un professeur technique de dessin au collège technique Estienne (p. 9996).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DU LOGEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suisse (p. 9996).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suisse (p. 9996).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suisse (p. 9996).

Avis de concours pour le recrutement d'ingénieurs des travaux agricoles (p. 9996).

Avis de concours pour le recrutement de personnel enseignant à l'école nationale d'agriculture de Grignon (p. 9996).

Avis de concours pour le recrutement de personnel enseignant à l'école nationale d'agriculture de Rennes (rectificatif) (p. 9996).

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Avis relatif à l'extension d'une annexe à la convention collective pour l'industrie du livre de la région parisienne du 18 juin 1953 (p. 10008).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suisse (p. 9996).

Avis de concours pour le recrutement de deux rédacteurs à l'administration de l'assistance publique à Marseille (p. 10008).

Avis de vacance d'un poste de commis à la direction départementale de la population et de l'entr'aide sociale de Maine-et-Loire (p. 10008).

Avis de concours pour le recrutement de deux rédacteurs au centre hospitalier de Montauban (Tarn-et-Garonne) (p. 10008).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MAROCAINES ET TUNISIENNES

Avis relatifs aux concours ouverts par la direction des finances du Maroc avec centres d'épreuves en France (premier semestre 1955) (p. 10008).

Situation de la Banque de France (p. 10009).

Annonces (p. 10010).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 14 octobre 1954 portant nomination d'un sous-préfet.

Par décret en date du 14 octobre 1954, M. Veyssiere (Jacques), chef de cabinet du préfet de la Haute-Vienne, est nommé sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (3e classe).

M. Veyssiere (Jacques) est titularisé dans son grade.

Traitements applicables, à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950, à diverses catégories de fonctionnaires du ministère de l'intérieur.

Le ministre de l'intérieur, le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu l'arrêté en date du 17 mars 1950 fixant les traitements applicables, à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950, à diverses catégories de fonctionnaires du ministère de l'intérieur,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le tableau inclus dans l'article 1er de l'arrêté du 17 mars 1950 fixant les traitements applicables, à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950, à diverses catégories de fonctionnaires du ministère de l'intérieur, est complété par l'annotation suivante:

VI. — *Personnel et fonctionnaires des cultes d'Alsace et de Lorraine.*

« 1 Culte catholique (3) ».

. . . . . .

« (3) Les traitements établis d'après l'âge du personnel et des fonctionnaires du culte catholique, remplissant les conditions requises pour bénéficier de la loi n° 52-843 du 19 juillet 1952 relative à l'amélioration de la situation d'anciens combattants et victimes de la guerre, sont calculés sur la base d'un âge fictif fixé d'après les bonifications auxquelles les ayants droit peuvent prétendre ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 octobre 1954.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation:
Le secrétaire général du ministère de l'intérieur,
RENÉ PAIRA.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil
et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
GILBERT-JULES.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décrets du 15 octobre 1954 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 15 octobre 1954 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées, vu la loi n° 51-936 du 18 septembre 1951, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 28 septembre 1951 portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée, au titre de l'armée active, aux militaires désignés ci-après.

ARMÉE ET SERVICES COMMUNS AUX TROIS ARMÉES RELEVANT DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

1° *MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE*

Gendarmerie.

Légion de la garde républicaine de Paris.

Pecastan (Paul-Pierre), 3 août 1914, garde; 18 ans de services, 12 campagnes.

Leppe (Pierre-Léon-Adolphe), 9 décembre 1913, garde; 19 ans de services, 11 campagnes.

Menage (Eugène-André), 6 novembre 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Boucilh (Sébastien), 20 janvier 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Faure (Eugène-Louis), 27 décembre 1907, garde; 21 ans de services, 7 campagnes.

Clavel (Philippe-François), 2 juin 1910, garde; 22 ans de services, 6 campagnes.

Levrault (Adrien), 10 décembre 1909, garde; 22 ans de services, 6 campagnes.

Lacoste (Jean-Lucien), 8 janvier 1911, garde; 22 ans de services, 6 campagnes.

Rigues (Noël-Abel), 16 décembre 1910, garde; 22 ans de services, 6 campagnes.

Dupouy (Jean), 15 avril 1911, garde; 22 ans de services, 6 campagnes.

Lebourg (Maurice), 19 mai 1911, garde; 22 ans de services, 6 campagnes.

Delavaud (Georges-Ernest), 11 avril 1917, garde; 17 ans de services, 10 campagnes.

Rivière (Claude-Georges), 20 juin 1911, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Boulade (Jean-Félix), 21 novembre 1911, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Dutilleux (Fernand-Arthur), 28 avril 1910, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Depond (Gaston-Paul), 25 mars 1912, maréchal des logis chef, 21 ans de services, 6 campagnes.

Superville (Laurent), 8 février 1912, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Pane (Auguste-Louis), 16 février 1912, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Mulicet (André-René), 21 avril 1912, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Lenoël (François-Joseph-Henri), 28 août 1913, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Breton (François-Marie), 24 septembre 1910, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Colinet (Paul-Gabriel), 4 avril 1912, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Credoz (André), 1er septembre 1913, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.

Richard (Marcel-Jean), 18 septembre 1917, garde; 19 ans de services, 7 campagnes.

Raynaud (Maurice-Henri), 18 avril 1913, garde; 19 ans de services, 7 campagnes.

Sauveur (Yvon-Jean-Marie), 15 août 1918, garde; 15 ans de services, 11 campagnes.

Clément (Louis-Adrien), 11 juillet 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

Ledenmat (Clair-Yves-Marie), 21 mai 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services 6 campagnes.

Ruaud (Emile), 23 juin 1912, garde; 20 ans de services, 6 campagnes.

Henriot (Robert), 10 octobre 1912, garde; 20 ans de services, 6 campagnes.

Daniel (Jean-René), 2 octobre 1913, garde; 19 ans de services, 7 campagnes.

Faye (Emile-Arsène), 8 mai 1906, musicien de 1re classe; 21 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bournazel (René), 25 septembre 1911, garde; 20 ans de services, 6 campagnes.

Simonnot (Kléber-Adrien), 18 juin 1913, garde; 19 ans de services, 6 campagnes.

Le Pimpec (Félix-Jean), 2 février 1916, garde; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Bleas (Jean-Hervé-Marie), 26 juin 1915, garde; 17 ans de services, 8 campagnes.

Coulon (Clémentin-Jacques), 28 septembre 1919, garde; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Wiart (Maurice), 9 mai 1918, garde; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Zitman (Bernard-Marc), 19 janvier 1918, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Le Boedec (Jean-Marie), 7 juin 1914, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

Gilion (Georges-René), 6 juillet 1913, garde; 19 ans de services, 6 campagnes.

Borlenave (Jean-Marie-Xavier), 25 octobre 1913, garde; 19 ans de services, 6 campagnes.

Barbier (Paul-Charles-Alfred), 16 juillet 1912, garde; 19 ans de services, 6 campagnes.

Roy (Gabriel-Frédéric), 28 avril 1913, garde; 19 ans de services, 6 campagnes.

Veilliat (Henri-Alexandre), 7 octobre 1913, garde; 19 ans de services, 6 campagnes.

Premier groupe blindé de gendarmerie mobile.

Soyez (André-Georges-François), 19 décembre 1903, gendarme; 30 ans de services, 6 campagnes.

Cuq (Fernand-Elie-Henri), 28 juin 1907, gendarme; 22 ans de services, 8 campagnes.

Lebrun (Robert-Léon), 22 juin 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Castagnet (Joseph), 19 mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Darault (Charles-Louis-René), 22 mars 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.

Boutoille (Edouard-Eugène), 26 janvier 1915, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes.

Le Lay (René-Marie), 23 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Soupiron (Alfred-Charles-Ernest), 8 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Lenquette (Hermand-Joseph), 17 mai 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Jaouen (Pierre-Marie), 18 juin 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Berthoux (Roland-André), 4 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Dilosquer (Marcel-Pierre-Jean), 21 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.

Cazassus (Frédéric-Adrien), 21 juin 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Première légion de gendarmerie mobile.

De Bue (Roger-André), 26 décembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.

Régnier (Etienne-Auguste), 17 mars 1915, gendarme; 24 ans de services, 8 campagnes.

Denjean (Ernest-Thomas-Paul), 7 septembre 1909, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.

Abgrall (Jean-François), 7 janvier 1910, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.

Roucheray (Gilbert-Maurice), 9 mars 1913, gendarme; 23 ans de services, 7 campagnes.

Roulier (Marius-Pierre), 25 février 1917, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.

Roulier (Marius-Pierre), 25 février 1917, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.

Manchon (Henri-Pierre-Célestin), 12 février 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.

Double (François), 22 septembre 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.

Servant (Jean-Joseph-Emilien), 17 mars 1907; 22 ans de services, 6 campagnes.

Dieval (Fernand-Flochel), 25 mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.

Garnier (Louis-Ludovic), 7 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Carles (Jules-Emile-Marie), 18 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Le Gac (Jean-Marie), 30 octobre 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Legrand (Robert-Elie-Jean), 17 juillet 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Pons (Elie-François-Raphaël), 4 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Sauthier (Léon-Georges-François), 24 octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Barnabe (Roger-Alexandre), 2 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lepine (Raymond), 22 décembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Moreau (Charles-Arthur), 3 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Deruelle (Marcel), 17 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Fillol (Auguste), 23 août 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Berirand (Didier-Joseph), 20 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Borges (André-Emile-Joseph), 20 juin 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Laforge (Pierre-Marcel), 8 décembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Posa (Isidore-Joseph-Valentin), 30 décembre 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Pointard (Louis-André), 15 juin 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Delannoy (Georges-Louis-Joseph), 6 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Modere (Louis-Auguste), 12 octobre 1916, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.

1re *légion* bis *de gendarmerie mobile.*

Bris (André-Louis-Fernand), 17 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Guyonvarch (Jean-Marie-Philippe), 10 mars 1909, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Gillet (Fernand-Gaston), 6 mars 1910, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Thomassin (Louis-Henri), 29 juin 1913, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Quechon (Henri-Claude-Julien), 3 janvier 1910, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Girard (Pierre-Fernand), 31 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Thomas (Yves-Gabriel), 23 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Bossin (Pierre-Fernand), 20 mai 1912, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Cros (André-Louis-Gaston), 28 février 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Mainguet (Marius-Jean-Auguste), 26 octobre 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bordet (Gustave-Gabriel), 18 décembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mazeau (Fernand), 19 mars 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Rucheton (Aristide-Léon-Lucien), 10 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
André (René), 5 avril 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Prioul (François-Julien-Jean-Marie), 9 mai 1914, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Chaumiot (André-Gustave-Auguste), 17 décembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bonnamy (Joseph-Narcisse), 4 octobre 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Heuriet (Joseph-Louis-Marie), 1er janvier 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Lassiette (Raymond-Armand-Léon), 27 septembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Van-Steenwinckel (Robert-Ernest), 11 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mielle (Lucien-Georges), 12 mai 1920, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Briou (Jean-Laurent-Augustin), 15 février 1913, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Granger (Lucien-Jean), 7 juin 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Theze (Albert-Marcel), 17 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Jambou (Jean-Marie), 26 juin 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gaudart (Alfred-Jean), 29 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Brau (Jean-Dominique), 19 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Laverny (Alcée-François), 9 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Virazels (André-Emilien), 1er décembre 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Py (Etienne-Joseph-Marcel), 1er février 1914, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Tassalvy (Roger-Léon-Auguste), 18 septembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

1re *légion* ter *de gendarmerie mobile.*

Leroy (Fernand-Gaston), 23 mars 1909, gendarme; 24 ans de services, 8 campagnes.
Gaillet (Elie-Félix), 28 octobre 1910, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 8 campagnes.
Bolzer (Corentin), 28 décembre 1909, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Delannoy (Léon-Emile-Albert), 26 août 1908, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Roma (Fernand-Jules), 1er décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Fourcade (Marc-Lucien), 28 mars 1908, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Berlin (André-Eugène), 27 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Faure (Alfred-Louis), 22 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Rinet (André-Roger), 3 novembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Moulis (Jean-Roger), 19 octobre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Loriot (Pierre-Marie), 15 avril 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Courtin (Camille-Charles), 23 juin 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Manguis (Philippe-Charles-Camille), 31 mai 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Leleux (Edmond-Alfred), 14 mars 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Mesnildrey (Marcel-Auguste-Alphonse), 28 février 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Camiade (Joseph), 8 juillet 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dubreuil (André-René-Alexandre), 10 mai 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Fournier (Fernand-Emile-André), 9 mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Le Roy (Alain-Marie), 5 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Yvon (René-Marie-Célestin), 12 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Chatelain (René), 25 janvier 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lemoine (Léon-Désiré), 5 octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bombled (Charles-Henri), 15 juillet 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Blanchard (Auguste-François-Marie), 21 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ravat (Jean-Marie-Joseph), 27 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Duruisseau (Jean-François), 6 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Le Gal (Mathurin-Joseph-Marie), 18 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Galien (René), 12 juin 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Rault (Georges-Alfred-Maurice), 26 septembre 1908, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Creveiller (Louis), 21 mars 1914, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Peron (François-Grégoire), 26 juin 1918, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Gomot (André-Raymond), 28 septembre 1919, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Michel (Pierre-Edouard), 1er février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Fonsagrive (Marceau-Hoche-Kléber), 7 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Auroux (Georges-François), 10 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Perron (Raymond-Joseph-Marie), 22 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Person (Frédéric-Yves-Marie), 25 octobre 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Soufflard (André-Albert), 20 juillet 1915, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 9 campagnes.

2e légion de gendarmerie mobile.

Pierson (Raymond-Edouard), 26 avril 1908, maréchal des logis chef; 25 ans de services, 8 campagnes.
Caubet (Pierre), 10 mars 1913, gendarme; 26 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Delbecque (Amédée), 18 février 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 8 campagnes.
Telliez (Hubert-Louis-Alexis), 19 janvier 1912, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Resplandy (Joseph-René-Hilaire), 31 décembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gendin (Georges-Ernest), 14 février 1913, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Delesalle (Paul-Emile-Jules), 19 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Hocquet (Marcel-Jean-Baptiste), 17 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Marsy (Eloi-Alexandre), 15 juillet 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Hugot (Victor), 1 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Etienne (Maurice), 31 août 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Meunier (Albert-Louis), 29 août 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Deplanque (Lucien-André-Georges), 25 avril 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Leroy (André-Henri-Emile), 13 juin 1914, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Damiens (Marceau), 31 décembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Gernez (André), 14 septembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Tempez (Marcel-André), 28 juin 1909, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lambert (Marcel), 1 juillet 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Real (Auguste-Arnould), 20 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Laly (Isidore-Auguste), 7 juillet 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bricout (André-Désiré), 25 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Calvin (Odilon-Casimir), 29 août 1909, gendarme, 21 ans de services, 6 campagnes.
Radenne (Jean-Baptiste-Léon), 13 décembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Roussel (François-Charles-Jules), 21 avril 1914, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Hocman (Jean-Baptiste), 11 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Maillard (Emile-Pierre-Eugène), 6 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Creuse (Lucien-Edmond-Emile), 24 août 1914, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Cucheval (Hilaire-Emile-Félix), 28 mars 1915, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Roffidal (Raoul-François-Marie), 17 septembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

3e légion de gendarmerie mobile.

Raoul (Joseph-Pierre-Marie), 1 novembre 1912, gendarme; 23 ans de services, 10 campagnes.
Collet (Roger-Emmanuel), 8 juin 1910, gendarme; 21 ans de services; 9 campagnes.
Le Gall (Goulven-Adrien), 20 mars 1910, gendarme; 23 ans de services; 8 campagnes. A été cité.
Poilane (Jean-Paul), 3 mars 1907, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes.
Guinaudeau (Marin-Antoine-Joseph), 10 mai 1913, gendarme, 18 ans de services, 12 campagnes.
Perrin (Georges-Pierre-Louis), 26 février 1909, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Joguet (Célestin-Jean-Marie), 11 février 1908, gendarme; 24 ans de services, 9 campagnes.
Moigno (Arthur-Marie-Alfred), 11 janvier 1913, gendarme; 20 ans de services; 10 campagnes. A été cité.
Adam (Henri), 31 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Gerbault (Clément-Louis), 14 octobre 1907, gendarme; 29 ans de services, 9 campagnes.
Lion (Marcel-Gabriel), 27 septembre 1917, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Baudet (Fernand), 10 mars 1912, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Poulcallec (Alain-Joseph), 31 mars 1912, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Musset (Maurice-Léon), 3 août 1914, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Brunel (Eugène-Jean-Marie-Louis), 18 février 1917, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Maisonneuve (Pierre-Marie-Joseph), 27 mars 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Guiard (André-Marcel), 17 janvier 1907, gendarme, 22 ans de services, 6 campagnes.
Coat (Alain-Marie-Joseph), 2 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Guiborel (Auguste-Joseph-François), 24 mai 1916, gendarme, 17 ans de services, 10 campagnes.
David (René-Jules-Auguste), 8 août 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Couilland (Maurice), 1er septembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Barbier (René-Louis-Anicet), 12 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Chotard (Jean-Marie), 10 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Le Merlus (Joachim-Marie), 16 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Roudaut (Vincent), 23 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Morel (Pierre-Marie), 1 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Haussin (Henri-Auguste-Pierre), 24 mars 1915, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Baron (Gaston), 26 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Deniel (Michel), 3 août 1916, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lecomte (Julien-Marie), 23 mai 1913, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

4e légion de gendarmerie mobile.

Delebecq (Lucien-Emile), 15 octobre 1910, gendarme; 23 ans de services, 12 campagnes.
Lavignac (René), 30 décembre 1913, gendarme, 19 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Binet (André-Raymond-Lucien), 1er août 1911, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Renaud (Jules-Marie-Stéphane), 21 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Techene (Jean), 19 juin 1913, gendarme, 19 ans de services, 10 campagnes.
Charles (Maurice-André), 2 mars 1911, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mennequin (Georges-Léon-Charles), 14 février 1914, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Kieffer (Maurice-Georges), 13 décembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Durrocher (Joseph-Jean-Marie), 17 janvier 1912, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes. A été blessé
Caslex (Marcel), 23 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lavail (Marcel), 21 mai 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Rouch (Saturnin-Léon), 7 février 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bouillon (Jean-Marie-Victor), 16 juillet 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Lestrade (René), 12 décembre 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rivière (Louis-Clovis), 3 avril 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Septavaux (Paul-Martial), 11 décembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bayrand (Louis), 20 juillet 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Tandy (Pierre), 27 mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Brandibas (Jean), 25 février 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Marty (Fernand), 12 octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Poursoubire (Venant-Marceau), 17 mai 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mahe (Georges-Joseph-Edouard), 10 décembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Thiery (André-Gabriel), 12 novembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Paul (Gaston), 2 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Blanchet (Jean-Marie-Joseph-Pierre), 27 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Caldubehere (Jean-Baptiste), 5 janvier 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bruel (Joseph-Jean-Marie), 2 février 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Soulade (Théodore), 7 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lamouroux (Lucien-Robert), 18 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Collet (André), 13 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Melle (Auguste-Raymond), 18 avril 1911, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Begue (André-Paul), 30 juin 1912, adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.

5e légion de gendarmerie mobile.

Azeau (Raoul-Auguste), 22 janvier 1909, gendarme; 22 ans de services, 9 campagnes.
Redoules (Joseph-Pierre), 7 septembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Bentayou (Denis-Jean), 21 juin 1907, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Bonnafous (Pierre), 28 août 1909, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Vabre (Jean-Maurice), 31 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Lavergne (Robert-Louis-André), 11 février 1911, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Chaffaud (Joseph-Marius), 14 mai 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Vayant (Jean-André), 5 décembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Saillaberry (Victor), 8 août 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Affre (Alban), 5 mars 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bidaury (Marcel), 7 novembre 1914, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Azema (Noël-Marcel-Roger), 21 décembre 1913, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Dubourdieu (Paul), 21 novembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Sarda (Raymond-Henri), 8 juillet 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Goulournet (Robert-Jean-Antoine), 23 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Barbe (Jean), 17 janvier 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Cavailles (Léon-Maurice-Joseph), 28 décembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Dupont (Bernard), 15 août 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Homs (Georges-Gaston), 25 avril 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Ventura (Joseph), 23 septembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Guiu (Fortuné), 30 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Brousset (Dominique-Elie), 10 août 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Grau (Benoit-Camille), 10 mars 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mauhourat (Pierre-René), 7 novembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Palomera (Hyacinthe), 7 avril 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ane (Louis-Auguste), 17 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Dubie (Jules-François), 7 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Senac (Albert-Alexandre), 14 septembre 1909, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

6e légion de gendarmerie mobile.

Merlin (Germain-Jules-Lucien), 9 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes.
Fonderflick (André-Eugène), 4 décembre 1908, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Dufau (André), 5 mars 1911, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Georges (Marie-Henri-Jules), 6 août 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Conraux (Jean-Marie-Louis), 23 mars 1908, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Schmidt (Alfred), 22 décembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Ravard (Serge), 30 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Pierron (Raymond-Alphonse), 10 août 1909, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bontemps (André-Léon), 11 janvier 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gauthier (René-Claude), 4 juillet 1908, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bernard (René-François-Joseph-Anatole), 3 juillet 1906, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Schue (Marcel), 23 décembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Vignon (Onésime-Marcel), 22 mars 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Quentin (Maurice-Pierre-Louis), 12 avril 1917, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

6e légion bis de gendarmerie mobile.

Bidot (Henri-Louis-Désiré), 18 avril 1909, maréchal des logis chef; 24 ans de services, 9 campagnes.
Sirot (Robert-Henri-Jean), 12 avril 1907, gendarme; 24 ans de services, 8 campagnes.
Briqueleur (André-Abel), 15 février 1911, gendarme; 22 ans de services, 9 campagnes.
Burgaud (Henri-François-Marie), 16 septembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Viseux (Ludovic-Léon), 26 octobre 1911, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Petit (Pierre-Albert), 19 juillet 1913, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Laurent (Robert-Louis-Jules), 30 avril 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Mosdier (Irénée-Albert), 26 octobre 1911, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Perard (Raymond-François-Eugène), 27 février 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Royer (Pierre-Henri-Roland), 21 mai 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dubois (Ernest-Marie), 24 mars 1912, gendarme; 21 ans de services; 6 campagnes.
Boude (André-Maurice-René), 1er février 1916, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Jacquot (Robert-Marcel), 3 septembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Monvoisin (André-Maurice), 30 novembre 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Theisse (Jean-Marie), 7 octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lardon (Marcel-Abel), 25 décembre 1915, gendarme; 17 ans de service, 10 campagnes.
Quetel (Raymond-André-Jean), 1er octobre 1914, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Barbier (Robert), 12 juin 1908, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Legardeur (André-Arsène-Antoine), 5 février 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Pergaud (Bernard-Jules-Henri), 5 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Anguera (Edouard-Daniel), 3 mai 1918, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bertaux (Roger-Paulin), 15 juin 1913, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Demange (Jean-Victor-Jules), 18 juin 1917, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Fills (Robert-Arthur-Achille), 2 octobre 1920, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Romain (Max), 16 mars 1915, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Bouillie (Fernand-Alexandre-Jules), 23 mars 1915, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.

7e légion de gendarmerie mobile.

Broutet (André-Ernest), 16 mai 1912, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Cuturi (Adolphe-Jean-Noël), 25 décembre 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Millard (Paul-Jules), 29 juin 1910, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Thiebaut (Frédéric-Joseph), 20 mai 1910, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Lussier (Louis), 20 juillet 1909, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Georges (Théophile-Albert), 9 décembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.

Guillemain (Lucien-Ernest), 5 novembre 1909, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 7 campagnes.
Bart (Abel-Louis-Marcel-Alexis), 12 novembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Schauvey (Amédée-François-Emma), 26 août 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Forton (Fernand-Jules-Maurice), 2 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Leroux (Raoul-Alfred-Clovis), 5 janvier 1917, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bonedeo (Yves), 15 février 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Quenot (Armand-Claude), 14 septembre 1917, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Jouvenaud (Marius-Maurice), 27 février 1915, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Philippe (Lucien-Léon), 27 mai 1916, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Roulard (André), 13 mai 1920, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

8e légion de gendarmerie mobile.

Cana (Joseph), 6 février 1913, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Borie (Henri-Paul), 18 mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 8 campagnes.
Bernard (Rémi-Pierre-Germain), 2 juin 1913, gendarme; 19 ans de services, 12 campagnes.
Lerolsey (François-Auguste), 5 juillet 1910, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Sardot (Joseph), 17 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Bone (Célestin-Marcel), 1er mars 1907, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Rapillard (Auguste), 2 mai 1907, gendarme; 22 ans de services, 7 campagnes.
Wenis (Marcel-André-Cornil), 11 mars 1914, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Bergeret (Ernest-Eugène), 16 décembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Barrau (Sylvain-Joseph), 18 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Brachet (Alexis-François), 12 mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Brun (Marc-Emile-Jean), 21 février 1909, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Manin (Jacques-Emile), 30 novembre 1915, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Thevenet (Antoine-Maurice), 11 novembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Laplane (Placide-François), 5 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Berge (Pierre-Etienne-Thomas), 20 décembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ernest (André-Alfred-Alexandre), 8 août 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Labranche (Marie-Clément-Marcel), 19 mai 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Monnier (Jean-Baptiste), 22 avril 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Garchery (Auguste-René), 21 février 1910, adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ravel (Marcel-Auguste), 31 octobre 1912, adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes.
Augier (Marcel), 16 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Recordon (Paul-Léon-Albert), 25 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Pijuand (Paul-Léon-Anatole), 30 décembre 1910, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Taborin (André), 29 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Long-champ (René-Joseph), 16 décembre 1918, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Barthelemy (Jean), 2 mars 1915, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Marijon (Pierre-Albert-Léonce-Victor), 23 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Hanus (Roger-Maurice), 1er janvier 1916, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Treccaz (François), 1er mars 1909, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.

9e légion de gendarmerie mobile.

Py (Paul-Etienne-François-Bonnaventure), 10 mars 1912, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 11 campagnes.
Renard (Jean), 27 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Tiercinier (René-Henri-Louis), 5 août 1918, adjudant; 15 ans de services, 14 campagnes.
Rousse (Antoine), 16 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Poligalli (Bruno), 22 août 1917, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes.
Laurent (Raymond-Marcel), 7 février 1909, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Gomez (José-Félix), 20 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Rizal (Louis-Enoch-Désiré), 7 mars 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 7 campagnes.
Descouens (Jean-Joseph), 16 mars 1915, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Gravallon (Marius), 14 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mizeon (Georges-Marcel), 25 avril 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Riou (Gustave-Félix), 27 juillet 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Pradines (Eugène-Léon-Paulin), 23 novembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Desplas (Louis-Marius-René), 22 mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Tachon (Emile), 1er avril 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Barry (Lucien-Jean-Rosel), 11 avril 1915, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes.
Campredon (André-Louis), 27 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gabinaud (Joseph-Honoré-François-Anselme), 22 mars 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Martin (Georges-Alban), 2 février 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Schaeffer (Paul-Lucien), 31 mai 1912, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Perriat (Pierre), 20 août 1914, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Houyou (Adrien-Jean), 11 novembre 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Boudou (Henri-Alban), 9 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Salducci (Pierre-Paul), 19 août 1911, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Villequey (Auguste-Louis), 5 août 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Servieres (Raymond-Gilbert-Marius), 18 février 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Bremond (Marceau-Viala), 14 juillet 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Naegelen (Albert-Robert), 6 avril 1917, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ginesta (François-Sauveur-Pierre), 16 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.

10e légion de gendarmerie mobile.

Bargoin (Aimé-Charles), 26 décembre 1911, gendarme; 23 ans de services, 17 campagnes.
Piet (Roland-Raymond-Elie), 30 juillet 1912, gendarme; 23 ans de services, 15 campagnes.
Pailhes (Hippolyte-Emile), 15 décembre 1906, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Barosso (Paul-Eugène-Fernand), 13 juin 1911, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Trillou (Paul-Célestin), 23 mars 1914, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Scognamillo (Catiello-Vincent), 23 mars 1911, gendarme; 20 ans de services, 15 campagnes.
Leger (Roger-Julien), 28 mai 1908, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Daubeze (Louis), 29 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Charbonnier (Alphonse-Félix), 13 juillet 1910, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Techene (Aurélien), 2 décembre 1909, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Escriva (Vincent-Eugène), 19 décembre 1911, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Vie (Auguste), 20 novembre 1912, adjudant; 20 ans de services, 14 campagnes.

Plande (Pierre-François), 10 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Boisseaux (Paul-Romain-Emile), 19 février 1913, gendarme; 20 ans de services, 15 campagnes.
Heinrich (Xavier-François), 28 février 1913, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Smarito (Nicolas-Simon), 29 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Noguera (Clément), 22 février 1912, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Balella (Jean), 15 janvier 1914, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Papelard (Eugène-Alexandre), 21 mai 1918, gendarme; 17 ans de services, 16 campagnes. A été cité
Meunier (Marcel-Gilbert), 24 juillet 1918, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 15 campagnes.
Randel (Paul-Henri), 19 janvier 1914, gendarme; 17 ans de services, 14 campagnes.
Mifsud (Antoine), 5 août 1915, gendarme; 17 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Del Aguila (Manuel), 15 mai 1915, gendarme; 17 ans de services, 14 campagnes.
Brut (Jean-Roger), 23 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 12 campagnes.
Alphand (Pierre-Gabriel-Joseph), 11 avril 1919, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 14 campagnes.
Port (Auguste), 21 mars 1919, gendarme; 16 ans de services, 15 campagnes.
Pecoraro (Albert-Carmel-Ludovic), 11 janvier 1915, gendarme; 17 ans de services, 14 campagnes.
Casanova (François-Antoine), 18 avril 1915, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Mervelay (Roger-Camille), 11 août 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
De Angelis (François-Auguste), 8 février 1915, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Humbert (René-Charles-Joseph), 15 juin 1917, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Pannecière (Gaston-André), 23 décembre 1919, gendarme; 15 ans de services, 15 campagnes.
Guichard (Octave-Henri), 20 janvier 1918, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 13 campagnes.

11e légion de gendarmerie mobile.

Couviel (Max-Antoine), 15 juillet 1910, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Ruer (Raymond-Henri), 22 juillet 1913, gendarme; 19 ans de services, 14 campagnes.
Lombard (Clément), 26 janvier 1908, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 13 campagnes.
Constantin (Marcel-Alexandre), 28 avril 1909, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Ronzano (Charles), 8 décembre 1915, adjudant; 17 ans de services, 15 campagnes.

12e légion de gendarmerie mobile.

Gobinet (Raoul-Louis), 3 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Arius (Fernand-Henri-Pierre-Camille), 25 juillet 1914, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Cazade (René), 4 octobre 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 14 campagnes.
Benichou (Simon), 12 février 1911, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Gailhanou (Jean-Albert), 16 juillet 1908, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Ollier (Jean-Louis), 6 mai 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 14 campagnes.
Mari (Antoine-Michel), 17 novembre 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Gendre (Georges-François), 25 mars 1915, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes.
Springer (Georges), 3 février 1919, gendarme, 16 ans de services, 13 campagnes.
Ducrot (Alexandre), 3 avril 1916, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Bryard (Lucien-Romain-Eugène), 27 janvier 1920, gendarme; 15 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Duffau (Joachim), 20 mars 1918, gendarme; 15 ans de services, 14 campagnes.
Mallez (Aubert-Charles-Joseph), 6 septembre 1911, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Lamy (Marius-Antoine-Etienne), 22 mai 1917, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

1re légion de marche de gendarmerie mobile.

Viala (Emile-Victor-Joseph-Marie), 1er mars 1913, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Pambrun (Henri-Léon), 18 mars 1912, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Le Goff (Isidore-Louis-Marie), 27 février 1912, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Gury (Charles), 20 juillet 1914, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.
Payement (René-Gasson), 15 février 1914, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Meunier (Francisque-Claudius), 14 mai 1916, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Baillongeville (Robert-Louis), 8 mai 1920, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Puigblanque (Robert), 21 janvier 1918, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Cachau (Jean-Etienne-Célestin), 3 août 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Arcourt (Edmond-Louis-Clément), 24 décembre 1919, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Rouchon (Louis-François), 19 juillet 1915, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Goux (Joseph-Marie-Elie), 16 août 1915, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

2e légion de marche de gendarmerie mobile.

Coll (Florentin-Prosper), 16 février 1913, gendarme; 20 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Spiegel (André-Joseph), 18 juin 1918, adjudant; 15 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Bengin (Louis-Georges-Marcel), 23 mars 1919, gendarme; 15 ans de services, 15 campagnes.
Pierru (Marcel-Félix-Jean), 25 avril 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Poublan (Etienne-Robert), 15 avril 1912, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Collet (Georges), 11 avril 1920, adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Brunet (Fernand-Joseph), 19 octobre 1918, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Herbreteau (Abel-Joseph-Emile), 24 octobre 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Vignaud (Joffre), 24 février 1916, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Marez (Marcel-Paul), 22 février 1915, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Debeve (Gaston-René), 12 novembre 1915, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Perron (Jean-Albert), 1er août 1918, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes.

3e légion de marche de gendarmerie mobile.

Ruiz (François-Jules), 28 juin 1919, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Bœuf (Guy-Lucien), 2 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Dampne (André-Henri-Séraphin), 23 novembre 1918, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Brasseur (Raymond-Auguste), 22 décembre 1918, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saboly (Emile-Eugène), 10 mars 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Laussu (Jean-Georges), 8 septembre 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Malandain (Maurice-Emile), 15 septembre 1918, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

Prévôtés des forces terrestres en Extrême-Orient.

Storai (Dominique-Attilio), 14 juillet 1910, gendarme; 23 ans de services, 15 campagnes.
Reynier (Albert-Emile), 8 novembre 1906, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 12 campagnes.
Moreno (Edouard-Joachim), 23 novembre 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
De Tavernier (André), 25 avril 1915, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes.
Allabert (Robert), 9 janvier 1917, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Fremont (Lucien), 12 octobre 1918, gendarme; 15 ans de services, 13 campagnes.
Lobry (Léon), 18 janvier 1913, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Aux (Lucien-Roger), 26 août 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Ceron (Georges-Eugène), 24 juillet 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Sibille (Paul-Marcel), 6 février 1914, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.

1re *légion de gendarmerie.*

Borgniet (Jean-Charles-Alfred-Louis), 2 juin 1906, gendarme; 25 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Marcangeli (Sébastien-Séraphin), 3 novembre 1906, gendarme; 23 ans de services, 10 campagnes.
Leclercq (Raymond-Georges), 20 avril 1914, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Canivet (Henri-Mathurin-Marie), 18 août 1907, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes.
Bonneau (André), 20 février 1911, gendarme; 24 ans de services, 7 campagnes.
Laurent (René), 24 février 1907, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Berger (Louis), 21 mai 1910, gendarme; 23 ans de services, 7 campagnes.
Denis (Robert), 17 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Esarle-Sarries (Edouard), 12 avril 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gapleau (Anthime), 7 février 1915, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes.
Bos (Georges-Charles), 8 février 1912, gendarme; 22 ans de services, 7 campagnes.
Tregoat (Camille-Marie), 21 novembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Coudrat (Roger-Hippolyte), 15 juin 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bours-angou (Pierre-René), 12 mai 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Mady (Maurice), 5 février 1914, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Poupault (Martial-Herman), 4 juillet 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Lucas (Amédée-Ernest-Eugène), 15 novembre 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Thuillier (André-Arthur-Robert), 25 juillet 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Lefort (Raymond-Georges), 27 mars 1905, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Ducourau (Pierre), 23 mars 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Pauchet (Privat-Léon), 11 novembre 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bernadou (Emile-Eugène), 5 février 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Martin (Louis-Albert), 21 mai 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Viard (Raymond-Amand), 29 juin 1905, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Geneviér (Gabriel-Fernand-Alexandre), 6 janvier 1908, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rul (Emmanuel-Louis-François-Joseph), 19 janvier 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Ronot (André), 12 mai 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Dephanix (Roger-Paul-Henri), 7 février 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Albert (Gabriel-Joseph-Auguste), 28 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Blanquet (Marcel), 21 mai 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Carpentier (Pierre-Edmond-Louis), 16 décembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Albert (Louis), 16 mai 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Balech (Victor-Henri-Julien), 21 juillet 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Loyau (Marcel-Alphonse), 10 juin 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gontier (Roger-Jean-Marie), 21 mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Jacquey (Marcel-Joseph), 2 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bedu (Jean-Gilles-Prosper), 25 juin 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Gaspais (Henri-Jules-Marcel), 13 septembre 1917, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Eon (Henri-Alexis-Marie), 5 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Stromboni (Antoine-Joseph), 23 novembre 1919, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Chole (Marcel-Victor), 8 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.

1re *légion bis de gendarmerie.*

Trehard (Camille-Fernand), 15 avril 1905, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Langrand (Henri-Jules), 23 mars 1913, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Charbonneau (Charles-Arthur-Emile), 31 juillet 1911, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Lelou (Jean-Marie-Constant), 7 mai 1905, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Mercier (Henri-Odile-Edouard), 11 avril 1909, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Renard (Roger-Hugues), 1er avril 1916, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Gouguet (Marcel), 30 novembre 1908, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Namy (Roger), 3 septembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Barroaillet (Henri), 11 décembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Jouannet (Denis-Georges), 22 février 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Legranche (Paul-Charles-André), 14 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Maillier (Louis-Onézime), 22 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Maillot (Laurent-André-Eugène-Clément), 25 novembre 1915, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Grandjean (Marcel-Louis), 27 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lanson (Georges-Armand-Pierre), 7 décembre 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Blondeau (Marcel-Alexandre), 26 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Navion (Paul-Justin-Léon), 24 novembre 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Martin (Maurice-Raymond), 28 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Damas (René-Adrien), 26 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mulard (Roland), 25 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

2e *légion de gendarmerie.*

Dubois (Raymond-Alfred-Joseph), 30 octobre 1905, gendarme; 25 ans de services, 7 campagnes.
Cuvillier (Roger-Marceau), 10 juin 1908, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Devos (Gérard-Pierre-Eugène), 25 juin 1912, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes.
Lecomple (Pierre-Jean-Marie), 9 août 1909, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Joly (Joseph), 12 décembre 1908, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Deprat (Armand-Joseph), 21 novembre 1903, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Bourdon (Alcide-Henri), 6 novembre 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Dewintre (Pascal-Martial-Alfred), 19 février 1907, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Legris (Maurice-Jules-Octave), 15 juillet 1911, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.
Gouillard (Ludovic-Marcel), 7 juillet 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Carelle (Jules-Germain-Corneille), 17 mars 1911, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Demiautte (Marcel-Nicolas-Joseph), 21 mars 1906, gendarme; 22 ans de services, 7 campagnes.
Lebettre (François), 9 février 1914, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Soyez (Zéphirin-Arthur-Oscar), 21 décembre 1909, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Marnef (Marcel-Paul), 31 mai 1910, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Delvincourt (Jean-Séraphin), 21 avril 1912, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Leclercq (Jean-Benoît-Henri-Joseph), 7 juin 1912, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Delsaux (Raymond-André-Arthur), 21 avril 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Levray (Maurice-Florimond-Joseph), 28 mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.

Becque (André-François-Joseph), 1er juillet 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Level (Marcel-Marthe-Auguste-Charles), 11 avril 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Plard (Josse-Clovis-Jules), 12 août 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Maréchal (Fernand-François), 23 mars 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Feckout (Marcel-Georges), 9 mai 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Courlois (Rémy-Henri-Benoît), 2 avril 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Paley (Paul-Marius-Louis-Joseph), 11 août 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Ducreux (Jean-Anacleti), 5 juin 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Haullecœur (Alphonse-Amédée-Joseph), 5 décembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Delhaye (Edmond-René-Léon), 23 août 1918, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lecomte (Lucien), 15 mai 1910, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Pryen (Arthur-Julien), 2 août 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dalle (Gérard-Jules), 12 juin 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Libert (Paul-Léonce-Auguste), 19 février 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Warlouzet (Jean-Martin-Nicolas), 27 septembre 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bleuzet (André), 5 mai 1918, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Carre (Marcel-Jean), 24 octobre 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Laverdure (Charles-René-Eugène), 4 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Duchatel (René-François), 13 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

2e légion bis de gendarmerie.

Hervé (Léon-François), 11 décembre 1908, maréchal des logis chef; 26 ans de services, 6 campagnes.
Ternisien (Raymond), 29 janvier 1908, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Ramette (Lucien-François), 28 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Loyers (Henri-Ambroise), 11 juillet 1908, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Duval (Robert-Léon), 19 juin 1911, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Roudière (Joseph-Eugène), 22 février 1905, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Guin (Jean), 11 janvier 1911, gendarmme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Squeren (François-Vincent-Marie), 24 août 1914, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Bourlat (Léo-Gilbert), 27 mai 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Basquin (René-Georges-Arthur), 10 mars 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Duhamel (Jules-André-Georges), 13 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Demeuse (Maxime-Roaul), 4 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Richard (Augustin), 27 mars 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Richer (Marcel-René-Emile-Louis), 9 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Haussy (Georges-Paul), 1er février 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Larpent (Maurice-Jean), 26 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Jacquemin (Fernand-Alfred), 12 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Thiron (Robert), 8 mars 1910, gendarme, 21 ans de services, 6 campagnes.
Delannoy (Eloi-Edouard), 26 juillet 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Scheffges (René-Nicolas), 26 juin 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Larche (René-Alfred-Edgar), 14 décembre 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bocquery (Gustave-Eusèbe-Albert), 13 août 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

3e légion de gendarmerie.

Madec (Maurice), 23 avril 1906, gendarme; 28 ans de services, 6 campagnes.
Dandre (Emile), 18 juin 1906, gendarme; 22 ans de services, 10 campagnes.
Cou (Jean-Louis-Pierre-Marie), 2 mai 1902, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Inizan (Francis), 13 mars 1911, maréchal des logis-chef; 22 ans de services, 8 campagnes.
Larhant (Yves-Corentin-Marie), 4 novembre 1905, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Le Goff (Jean-Louis-Joseph), 12 mai 1909, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Le Bosser (Martin-Yves), 27 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Le Noc (Louis-Jules-Marie), 25 février 1910, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Coupa (Yvon-Marie-Corentin), 19 mai 1911, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Clément (Thomas-Alain-Marie), 19 décembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Coueffic (Pierre-Marie), 17 avril 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bouvet (Julien-Marcel), 9 septembre 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Derrien (Yves-Pierre), 25 septembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Blandin (Marie-Ange-Joseph), 21 octobre 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Le Gall (Alain-Marie), 26 septembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Careil (Guy-Victor-Julien), 22 juillet 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gaeziec (Yves-Marie), 30 décembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Cadiou (Lucien-François-Marie), 21 octobre 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Collay (Pierre-Marie), 12 mars 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Legavre (François-Ernest-Joseph), 19 mai 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Combot (René), 14 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Herve (François-Marie), 30 septembre 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Jaffre (Pierre), 15 novembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Harzo (Pierre-Marie), 7 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Roue (Jacques-Marie), 13 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bogard (Marcel-Louis), 14 octobre 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Goanec (Corentin-Marie), 2 mai 1916, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Le Bescond (Yves-François-Marie), 30 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Jamin (Jean-Joseph), 26 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Baron (Alexandre-François-Marie), 10 août 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Le Guennec (Yves), 2 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Baudet (Pierre-Pol-Marei-Joseph), 23 avril 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Honëi (Joseph-Jean-Marie-Victor), 6 août 1908, gendarme; 24 ans de services, 2 campagnes.
Bataille (Francis-Armand), 1er mars 1915, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Mollet (Jean-Marie-François), 24 avril 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Signard (François-Hervé-Marie), 6 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Le Coz (Yves), 9 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Marhic (Yves-Corentin), 4 novembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Ancel (Pierre-Hervé), 21 avril 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Le Bozec (Alphonse-Pierre), 23 mai 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.

3e légion bis de gendarmerie.

Lebret (Ferdinand-Jean-Marie), 29 mars 1906, gendarme; 23 ans de services, 7 campagnes.
Leclercq (Aimable-Henri-Joseph), 4 janvier 1911, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Bonnin (Charles), 3 mai 1911, adjudant; 20 ans de services, 8 campagnes.
Jacob (Louis), 25 août 1911, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Weiss (Georges-Maximilien-Hugo), 4 décembre 1906, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lagoard (Albert-François-Louis), 2 décembre 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Talin (Gaston-Pierre), 13 décembre 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Ozan (Ferdinand-Alphonse), 9 juillet 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Leger (Théophile-Louis-Joseph), 23 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Rigaut (René-Alphonse-Louis), 16 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Vaubert (Alphonse-Louis), 24 avril 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Marec (René-Auguste), 27 octobre 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Beausoleil (Pierre-Emile), 23 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Morel (André-Frédéric-Florentin), 13 juin 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Foulquier (Alfred-Paul-Sylvain), 31 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bollier (Francis-Alexandre-Joseph), 17 avril 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Fichet (Charles-François-Gustave), 16 avril 1914, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Leray (Robert-Mary-Alexis), 8 septembre 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gervais (Camille-René), 10 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Peiron (Robert-Edouard-Alfred), 9 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lebacheley (Albert-Auguste-François), 9 juillet 1907, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Rebault (Raymond-François-Eugène), 21 août 1915, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Le Riguer (Marcel), 25 septembre 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Charrue (Jean-François-Louis), 30 mai 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Michel (Louis-Marie-Joseph-Mathurin), 18 septembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Hippolyte (Marcel-Auguste), 8 février 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Cojean (Mathurin-Marie), 14 septembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.

3e légion ter de gendarmerie.

Poiraud (Julien-Aimé-Henri), 1er avril 1908, maréchal des logis chef; 25 ans de services, 8 campagnes.
Courivaud (Camille-Kléber), 3 août 1909, maréchal des logis chef; 23 ans de services, 10 campagnes.
Michaud (Pierre-Gabriel-Raymond), 20 janvier 1908, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes.
Bourget (Marcel-Alexandre), 24 juin 1906, gendarme; 24 ans de services, 7 campagnes.
Baron (Albert-Jean-Raymond-Louis), 22 avril 1908, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Tomme (Lucien-Jules), 14 janvier 1913, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Ruchaud (Ernest-Henri-Adrien), 29 septembre 1909, maréchal des logis chef; 23 ans de services, 6 campagnes.
Remaud (Constant-Eugène), 26 septembre 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Pontoizeau (Pierre-Jacques-Léon), 16 avril 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Cadiet (René-Marie-Augustin), 28 novembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Martin (Moïse-Elie-Gabriel), 14 mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Etienne (Louis-Marie-Jules), 9 septembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Malartic (Jean), 12 mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Nauleau (Louis-Henri), 26 avril 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Biotteau (Emile-Pierre-Jean-Joseph), 20 juin 1907, gendarme; 26 ans de services, 4 campagne.
Pottier (Jean-Auguste), 15 novembre 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Grenais (Joseph-Pierre-Marie), 27 février 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Meriet (Louis-Jean-Michel), 7 décembre 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bertrand (Julien-Clément-Aimé-Fernand-Joseph), 24 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Le Bihan (Léon-Pierre-Marie), 6 mai 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Potiron (Donatien-Jean-Marie), 2 février 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Butreau (Marcel-Jean-François), 6 mai 1914, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Boulery (Joseph-Robert-Marie), 25 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gerze (Georges-Alphonse-Jean-Marie), 26 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cherbonnier (Roger-Gaston-Ernest), 30 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bouhyer (Clément-Félix-Edouard), 20 février 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Bocquier (Edmond-Victor-Constant), 30 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Girardet (Jean-Marie-Clément), 17 septembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Pezennec (Yves-Louis-Marie), 30 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Poussard (Louis), 4 avril 1913, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Blondelle (Georges-Henri-Louis), 6 décembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Cadene (Joseph-Ferréol-Roger), 30 décembre 1915, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Jarousseau (Eugène-Louis-Constant), 29 octobre 1914, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Brisson (Henri-Lucien), 22 juillet 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

4e légion de gendarmerie.

Peinturaud (Rémi-Marius), 1er octobre 1910, maréchal des logis chef; 23 ans de services 11 campagnes.
Murzeau (Pierre-Alfred), 27 octobre 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 12 campagnes.
Mothes (Etienne-Jean), 27 novembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Bouhier (Guy-Max), 12 octobre 1913, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Fauzan (Aimé-Germain-Sébastien), 28 août 1907, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Guillot (Robert), 18 septembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Bonnet (Henri), 8 décembre 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 8 campagnes.
Coudrin (Jules-Marius), 5 décembre 1909, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Dufla (Gabriel-Paul), 11 juin 1908, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Fazembat (Pierre), 22 janvier 1909, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Morandière (Pascal-Joinville), 17 mai 1913, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Lacombe (Jean-Marie-Irénée), 1er octobre 1916, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Fourcade (Jean-Pierre-Lucien), 6 août 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Foucher (Yvon-René-Marcel), 20 février 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Jaunet (Sylvain-Philippe), 31 décembre 1907, gendarme, 22 ans de services, 6 campagnes.
Buisson (Charles-Julien), 13 novembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lagarde (Daniel-Aimé-Ostin), 21 juillet 1904, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Festal (Jean-Alphonse), 23 juin 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Laborde (Honoré), 16 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Cuin (Pierre-Camille-Henri), 2 mars 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rance (Pierre), 23 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Legrand (André), 14 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Jolly (Robert-Marcel), 2 mars 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ferrandier (Marcel), 26 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Pinganaud (Marcel-Arsène), 17 mai 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Calcat (Gabriel-André), 30 novembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Poinot (Joseph-Henri-Marcel), 1er juin 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ardaillou (Roger), 18 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Guichard (René), 22 juin 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Boiziau (Adolphe-Jean-Louis), 27 mai 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Guennec (Jacques), 28 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Audebert (Camille-Marcel), 17 mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Colas (Emile), 4 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Dardennes (Pierre-Raymond), 18 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Petit (Armand), 9 juillet 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ménard (Pierre-Marcel), 19 juillet 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Secherre (Henri), 26 février 1914, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Bernet (Joseph-Louis), 24 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Beck (Gabriel), 7 mars 1920, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
Renaud (Augustin-Adolphe-Marcel), 6 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lasserre (Roger), 19 novembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

1e légion bis de gendarmerie.

Briand (Hippolyte), 28 octobre 1909, gendarme; 26 ans de services, 9 campagnes.
Coulongeat (Edgar), 31 mars 1907, gendarme; 27 ans de services, 6 campagnes.
Taragon (Marcel-Louis-Eugène) 30 août 1906, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes.
Brunet (Raymond-Auguste), 11 novembre 1906, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bujon (Paul-Aristide), 24 septembre 1905, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Puibois (Aristide-Clément-Joseph), 23 novembre 1906, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Rocher (Robert-Gaston), 29 avril 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Chauvineau (Marcel), 15 novembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Cail (Jacques-Marcel), 30 avril 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Moulin (Gaston-Georges), 17 février 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Perdrieau (Jean-Marie-Pierre), 17 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Simonet (Lucien-Joseph), 15 novembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Clion (Henri-Louis), 21 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Fortin (Jean-Marcel-Jules), 14 février 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Marin (Rémy-Gabriel), 12 décembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Fournier (Armand-Jean), 9 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Marteau (Ernest), 25 décembre 1908, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bailloux (Louis-Victor-Augustin), 19 mai 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes
Guirand (Augustin-Louis-Marcel), 3 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bailleux (Charles-Louis), 29 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ogeron (André-Emile-Daniel), 18 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bouin (Camille-Gabriel), 23 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Courcoul (René-Francis-Jean-Marie), 23 décembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Cavrey (Michel-Jean-Marie-Faustin), 27 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Vilain (Paul-Joseph), 30 août 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Cardon (Jean-Victor), 13 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Texier (André), 28 juin 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Chabanne (Georges), 30 septembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Noulin (Rémy-Pierre), 17 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Frouin (André-Eugène), 10 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Breton (Camille-Marcel), 3 mars 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Jaudeau (Henri-Florentin-André), 2 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gourdon (Marcel-Jean), 1 juin 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.

1e légion ter de gendarmerie.

Lespinasse (Elie-Gabriel), 21 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Breillout (Jean-Emile), 30 avril 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Quellet (Germain-Alexandre), 7 novembre 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Chantereau (Edmond), 11 novembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Paleloup (Julien-Louis-Hugues), 1er avril 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Prin-aud (François), 12 mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Leballeur (Roger-Louis-Eugène), 29 octobre 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dondieu (Adrien-Léon), 12 mars 1910, gendarme, 21 ans de services, 6 campagnes.
Mazière (Pierre), 12 août 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Delacour (René-Marius-Emile), 12 novembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Delpeyrat (Gabriel), 21 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Olivier (Louis-Joseph-Joachim), 4 octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Terracher (François-Baptiste), 7 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gueguen (Marcel), 12 octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Verger (Antoine-Robert-Prosper), 2 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Chaveron (René), 8 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Care (Urbain-Albert-Jules), 14 décembre 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lelong (André-Désiré), 16 septembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Frachet (Henri), 27 septembre 1903, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Delchart (Amédée), 5 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Belugeon (Jean), 20 octobre 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Salvi (Olivier-Jean), 8 janvier 1914, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Jegouzo (Auguste-Marie), 30 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Comelera (Paul-Jacques), 20 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Planchat (Robert-Eugène-Augustin), 12 septembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Burg (Pierre-Romain-Arthur-Raoul), 3 août 1913, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Couquet (Raymond-Denis), 14 mars 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes

5e légion de gendarmerie.

Arricastres (Emile-Jean), 15 mai 1907, gendarme; 26 ans de services, 10 campagnes.
Hebrard (Lucien-Philippe), 9 avril 1906, gendarme; 28 ans de services, 6 campagnes.
Pouech (Marcel-Bertrand), 13 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Brusau (Miguel-Casimiro), 4 mars 1914, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.

Puigmal (André-Joseph-Raoul), 17 juin 1910, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes.
Amiligstre (Jean-Pierre), 24 janvier 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Charlat (Adolphe-Emile), 28 janvier 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 10 campagnes.
Mandrau (Louis-Pascal), 2 mai 1909, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Chappert (André), 16 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bertrand (Marcel-Pierre), 19 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Nunez (René), 3 février 1915, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cantet (Joseph-Lucien-Michel), 31 octobre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Oulibou (Emile-Gaston), 28 juin 1913, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Escalch (Edouard), 25 avril 1912, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Le Goff (Jean-Joseph-Benjamin), 18 avril 1909, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Crouchandeu (Wirlm-Jean-Joseph), 11 mars 1907, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Mailhat (Philippe-Timothée), 9 mars 1905, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Laberty (Elie-Ferdinand), 29 janvier 1905, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Azais (Raymond-Hippolyte), 10 mars 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Gorgues (Prosper), 8 octobre 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Simonnet (André-Armand), 10 mai 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Palet (Ernest-Sébastien-Rameaux), 6 novembre 1913, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Cors-Baro (Antoine), 26 septembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Guieset (Jean-Michel-Narcisse), 14 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Sabatier (Jules-Albert), 30 décembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Rouge (Guillaume), 25 février 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Soum (Léopold-Didier), 23 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Monier (Jean), 20 juillet 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Pinel (Joseph-Jean-Marie), 11 juillet 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Maset (François-Pierre-Raymond), 8 août 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Rieu (René-Jean-Baptiste), 26 octobre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Gorgues (Marius), 15 août 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rigail (Louis-Antoine), 3 mars 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Albert (Marceau-Gustave), 2 mars 1909, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Bobary (Georges-Charles-Alphonse), 15 mars 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Perrin (René-Jean-Elie), 18 novembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Colle (Edouard-Théophile-Jean-Marie), 8 décembre 1905, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ferre (François-Pierre), 14 octobre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bonnaure (Jean-Pierre), 4 décembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Banet (Jean-Pierre), 26 novembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Vilas (Raymond-Léon-Thomas), 21 décembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Garrigues (Emilien-Baptiste-Pierre), 17 octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Puig (Joseph-Jean), 13 mai 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Cros (Joseph-Léon), 22 juin 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bessard (Clarius-Joseph-René), 10 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Carbonnel (Paul-Charles-Joseph), 25 décembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bonet (François), 18 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

5e légion bis de gendarmerie.

Bibal (Emile-Louis), 28 février 1911, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Lillo (Raphaël), 29 avril 1911, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Delsol (Roger-Marius), 5 septembre 1913, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Bastide (Gilbert-Victor-Louis), 26 octobre 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Garres (Pierre-François), 9 décembre 1917, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Linas (Michel-Casimir-Denis), 15 mai 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Suares (Antoine-Jean), 31 juillet 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bessiere (Etienne-Louis), 8 mai 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Cluzel (Pierre-André-Amédée), 8 juin 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Alcoulfe (René-Elie-Justin), 22 mai 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Druille (Marcel-Léon-Joseph), 31 mars 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Moussac (Alfred-Albert-Joseph), 28 février 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Samson (Gabriel-Adrien), 25 octobre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Mouly (Maurice-Léonce), 6 novembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Espinasse (Gabriel-Fernand), 19 mai 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bousquet (Georges-Joseph-Paul), 24 février 1918, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lacombe (Louis-Maurice), 12 mars 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Pages (Jean-Marie), 27 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bonnet (Louis-Jean-Paul), 24 septembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bousquet (Théophile-Frédéric), 16 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Houles (Jean-François), 5 décembre 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Guibbert (Frédéric-Roger), 20 novembre 1911, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Repaux (André-Emile-Augustin), 12 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lanel (Edmond-Paul), 3 mars 1910, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Rouquier (Lucien-Jean-Baptiste), 6 avril 1914, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Pons (Jean-Onésime-Olivier), 12 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Bastide (Jean-Firmin-Marie), 5 juin 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Mercadier (Edouard-Roger), 14 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.

5e légion ter de gendarmerie.

Broueil-Nogue (Jean-Dominique), 13 août 1907, gendarme; 22 ans de services, 13 campagnes.
Saint-Jean (Fernand-Paul-Albert), 13 novembre 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 12 campagnes.
Chabat (Jean-Marie), 18 septembre 1905, maréchal des logis chef; 25 ans de services, 6 campagnes.
Iribe (Martin), 30 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 12 campagnes.
Garet (Charles-Joseph-Barthélemy), 6 janvier 1909, gendarme; 22 ans de services, 8 campagnes.
Ousteau (Antonin-Jean), 5 janvier 1909, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Toujas (François-Jean-Louis), 26 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Faget (Jean-Célestin), 9 mai 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Lacau (Jean-Alfred), 28 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Dublanc (Justin-Emmanuel), 26 mars 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dauga (Maurice), 22 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Falisse (Pierre-René-Maurice), 18 juin 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dupouy (Louis-Henri), 7 avril 1905, maréchal des logis chef, 22 ans de services, 6 campagnes.

Terraube (Armand-Lucien), 11 juillet 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Fouilchet (Louis-Sylvain), 30 novembre 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dephot (Victor-Prosper-Auguste), 31 mai 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Barraque-Curie (Jean-Emile), 6 avril 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bergerot (Jean-Benoît), 23 juillet 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Barraque (Jean-Léon-Roger), 13 décembre 1905, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Jante (Albert-Marius), 15 août 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Cediey (Roger-Manuel), 17 octobre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Carrere (Ariste), 12 décembre 1905, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Tardos (Arnaud), 1er mars 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lesbats (René-Dominique), 6 septembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lacroix (Armand-Julien), 1er décembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Dulin (Rolland), 19 octobre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Dourthe (Firmin-Henri), 10 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bernard (Marius-Auguste-Louis), 31 mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ducos (Maurice), 11 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Deldebat (Marcel), 24 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Passama (René-Georges-Elisé), 1er juin 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Fourcade (Emile-Guillaume), 18 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Seguy (Georges), 25 novembre 1909; gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Aurade (Pierre-Jean-Marie), 2 mai 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Laterrade (Louis-Célestin-Jean), 16 mai 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bernet (Léopold), 25 mai 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Cassagne (Yvon-Edgard-Julien-Régis), 5 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gerbet (Jacques-Pierre), 31 octobre 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bezarie (Germain-Léon-Bernard), 8 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Pape (Jean), 13 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Permasse (Justin), 3 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Courtade (Eloi-Alfred-Mathieu), 25 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Corade (Auguste-Joseph), 19 février 1904, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lahens (Emile-Jean-Marie), 26 décembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

6e légion de gendarmerie.

Douchet (Joseph-Alfred), 4 avril 1902, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Janicot (Pierre), 27 février 1908, gendarme; 26 ans de services, 7 campagnes.
Frappart (Emile-André), 18 janvier 1906, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Bellinger (Roland-Etienne), 1er mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 16 campagnes.
Thiriot (Joseph-Charles-Léon), 29 septembre 1907, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Bertrand (Lucien), 25 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Perrin (René-Marie-Paul), 17 octobre 1905, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Rouy (Jules), 10 avril 1909, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Petitdemange (Marc-Jean), 1er février 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Appel (Louis), 23 février 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes
Claude (Fernand-Léon), 22 mars 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Brodier (Octave-Lucien), 25 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Watrin (André-Jules), 31 mars 1912, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Faron (André), 29 août 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lescure (André-Placide), 11 octobre 1917, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gabrion (René-Marie-Augustin), 1er février 1916, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Moisan (André-Emile-Eugène), 2 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Antoine (Pierre-Adrien), 13 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Medoc (Georges-Marie-Joseph), 26 mars 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gaertner (Maurice-André), 27 décembre 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Robin (André-Jules), 22 juin 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Reveillon (René), 27 septembre 1917, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes.

6e légion bis de gendarmerie.

Le Gentil (Maurice), 1er juin 1911, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Brasseur (André-Constant), 11 mai 1910, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Fie (René-Gaston), 16 février 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bonningre (André-Henri), 10 octobre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Chartier (Pierre-Etienne-Ernest), 7 novembre 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Moreau (André-Robert), 5 novembre 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gerard (Henri-Albert), 31 juillet 1918, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Aubry (Maurice-Georges-Lucien), 3 novembre 1915, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Ginet (René-Georges), 6 septembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Wuatelet (Michel-Emile-Alphonse), 1er septembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Denny (Emile-Alfred), 11 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.

6e légion ter de gendarmerie.

Mouly (Jules-Arthur), 26 mai 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Blanc (Roland-Auguste), 9 mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Durand (Jean-Claude), 16 octobre 1907, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Covain (Eugène), 10 juin 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Simon (Marcel-Albert), 13 mars 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Narat (Georges), 5 décembre 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Moder (Adrien-Julien), 27 avril 1920, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes.
Vogel (Ferdinand), 4 mars 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Le Moal (Jean-Louis), 29 juillet 1917, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pastems (Marie-Emile-Charles), 6 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Fresneau (André-Abel-Henri), 8 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Meyer (Henri-Paul), 19 juillet 1913, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Vernier (Joseph-Louis-Charles), 29 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Laibe (Jean-Baptiste-Pierre-Louis), 12 janvier 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Chicanne (Albert-Robert), 27 février 1915, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.

7e légion de gendarmerie.

Poncin (Emile-Charles), 29 mars 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Denizot (Auguste-Roger), 22 décembre 1915, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Delin (Roger-Philippe-Nestor), 28 février 1908, gendarme; 22 ans de services, 7 campagnes.

Bouverot (Maurice-Albert), 16 janvier 1918, gendarme; 15 ans de services, 13 campagnes.
Pinson (Marcel-André), 11 novembre 1915, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Delaup (Elisée-Prosper-Auguste), 16 avril 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Cordonnier (Pierre-André), 19 juillet 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes
Depraton (Robert-Fernand), 26 mars 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dufaut (Rolland-Victor), 26 septembre 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rabut (Fernand-Léon), 30 juillet 1908, gendarme, 22 ans de services, 6 campagnes.
Ribollet (Pierre), 1 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Boussard (Adolphe-Benoit), 8 avril 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Malrouillet (André), 25 septembre 1905, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Maurisin (Maurice-Gustave), 29 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Barbe (Roland-Léo), 9 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Fournier (René-Marcel), 9 mars 1907, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Chabry (Gabriel-Pierre), 17 novembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Girardeau (Eugène-Jean), 3 juin 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Berger (Eugène-Julien), 7 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Vuillequin (Jean-Camille-Jules), 13 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Pienchot (Pierre-André), 8 mai 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Plantin (Joseph-Marcel), 14 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Jeandenand (Pierre-Marie-Joseph), 8 janvier 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Millot (Emile-Noël), 2 novembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ragot (Louis-Etienne-Henri), 29 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Modeer (Pierre-François-Marie), 3 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Boutillon (Louis), 17 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bonnot (Roger), 24 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bernigaud (Léon-Henri), 1er mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lalen (André), 24 mars 1915, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Marche (Georges-Léon-Louis), 31 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Ceroit (Placide-Adrien), 17 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

7e *légion bis de gendarmerie.*

Hecky (Albert), 28 mai 1909, gendarme; 24 ans de services, 9 campagnes.
Picaud (Robert), 8 janvier 1915, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Hezard (Robert-Auguste), 20 novembre 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 8 campagnes.
Catteliat (Auguste-Jean-Marie), 30 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Lamy (Joseph-Henri-Georges), 15 juillet 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Leroux (Marie-Joseph-René), 22 février 1914, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Guigon (Lucien-Joseph-Auguste), 4 juillet 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Morel (Gérard-Charles-Roland), 11 août 1911, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Mathieu (Paul-Marie-Théodore), 16 avril 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rapine (Maurice-Léon-Joseph), 9 août 1911, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes.
Moindrot (Camille-Albert-Armand), 13 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Meltey (Julien-Charles-Emile), 19 mai 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Berger (Fernand), 4 novembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité,
Charnal (Gabriel-Léon-Henri), 6 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Borgeot (Gilbert-René), 7 juin 1920, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bourlard (Alfred-Lucien), 26 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Berger (Louis), 6 mars 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Monnet (Hubert-René), 11 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bonnet (Marcel-Adrien-René), 15 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Berroux (Paul-Gabriel), 6 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Klotter (Robert-Paul), 14 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Guillemin (Auguste-Justin-René-Marcel), 28 juin 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Keller (Armand), 4 juillet 1918, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Albert (Elie-Ernest-Jules), 14 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Pinsard (Pierre-Jules-Sylvain), 8 août 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Roblin (Julien-Henri), 3 novembre 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Cathenoz (Félix-Aimé-Louis), 23 juin 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Zacharias (Camille-Jules), 29 septembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Tricot (Jean-Ferdinand-Octave), 14 mai 1915, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.

8e *légion de gendarmerie.*

Teppe (Gabriel-Marcel-André), 1er septembre 1915, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Fourbout (Marcel-Jean), 7 avril 1908, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Claus (Othon), 14 mai 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Brunet (Jean-Gérard), 20 août 1912, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bissuel (Pierre), 21 septembre 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Chavernoz (Henri-François), 1er août 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Cavalier (Eugène-Louis), 24 juillet 1910, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rabany (Edmond-Joseph), 17 mars 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Antoine (Robert-Eugène), 17 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Hugonnet (Louis-Pétrus), 13 mai 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Beteille (Julien-Jean-Félix), 4 septembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Sauvaget (Julien-Marie-Hippolyte), 9 août 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lambert (Jules-André), 17 juillet 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Soler (Joseph-Martin-Pierre), 25 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lacroix (Félix-Albert), 1er novembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Enjolras (Baptiste-Eugène), 15 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bataille (René-Pierre), 28 décembre 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Larcade (Maurice), 22 juin 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mollin (Basile-Célestin), 9 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mirabel (Louis-Joseph), 31 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Paquier (Camille-Fernand), 2 juillet 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Boisset (Emile-Jean-Pierre), 10 février 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Maza (Louis-Gabriel-Aristide), 31 août 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Nourry (Gabriel-Marius), 31 octobre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Combe (Maurice-Siméon), 31 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Martin (Louis-Baptiste), 15 décembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Boisson (Elie-Marie), 17 octobre 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Gaulhier (Marie-Théodore-Célestin), 26 décembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Val (Léopold-François), 7 juin 1914, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Guyot (Pierre-Joseph), 2 juin 1915, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Brun (Louis-Jean-Philippe), 18 février 1913, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Robert (Pierre-Antoine-Désiré), 13 janvier 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Gaudet (Constant-Paul-Julien), 9 août 1913, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.

8e légion bis de gendarmerie.

Marchand (Marcel-Antonin), 11 septembre 1909, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 13 campagnes.
Savy (Raymond-Edouard), 25 janvier 1909, gendarme; 24 ans de services, 7 campagnes.
Amas (Pierre-Eugène), 4 avril 1907, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Barriere (Raymond-Alphonse), 23 mai 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Molière (Marcel-Robert-Nestor), 2 mars 1915, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Guerrier (Albert), 8 mars 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Maquaire (Alexandre), 18 mai 1905, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Raffier (Arième-Prosper), 22 juillet 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Pommier (Eugène), 14 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Vervialle (Jean-Robert), 12 février 1910, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Moinard (Gabriel), 12 mai 1918, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Debrus (Camille-Pierre), 20 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Domur (Marc-François-Jean-Marie), 25 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mariel (Pierre), 4 août 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Palliot (Jules-Gaston-Marie), 31 décembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Surillon (François-André), 11 février 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Chenet (Albert), 19 juin 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Forge (Jean), 8 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mourolin (Ernest-Joseph), 5 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gominet (Pierre-Ernest-Marius), 12 mai 1914, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Bey (Fernand-Louis), 14 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Girardeau (Pierre-Gustave-Marcel-Jules), 5 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Cazulet (Fernand-Louis), 2 septembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Faure (Louis-Henri), 28 mai 1913, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Pinel (Jean-Baptiste), 2 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Boudoure (Jean-Joseph), 17 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.

8e légion ter de gendarmerie.

Bolot (Maurice), 7 octobre 1905, gendarme; 26 ans de services, 7 campagnes.
Derivaz (Etienne-Simon-Joseph), 5 juillet 1908, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pian (François-Marie-Joseph), 8 mai 1912, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Chabanne (Robert-François-Carlos), 29 août 1908, gendarme; 22 ans de services, 9 campagnes.
Marcoux (Paul-Antoine-Marie), 12 février 1913, gendarme; 23 ans de services, 7 campagnes.
Fusil (Robert-René), 15 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Morin (Armand-Léon), 21 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Mejean (Henri-Louis), 4 décembre 1909, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Mignot (Antoine-François), 10 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Budier-Fayard (Marcel-Joseph), 6 mars 1914, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Gabaud (Robert-André), 29 septembre 1919, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Chasson (Fernand-Louis), 23 décembre 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Guiguet (Paul-André), 30 novembre 1906, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Viollon (René-Auguste), 27 août 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Joly (Jean-Marie), 30 juin 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Robert (Pierre-Jean-Baptiste), 22 novembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Cadet (Louis-Antoine), 3 février 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dexpert (Jean-Cyprien), 11 mars 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Clavelloux (Georges-Michel), 15 avril 1903, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Eymoni (Emile-Fernand), 25 janvier 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Pare (Henri-Alfred), 14 mai 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Maurin (Baptiste), 4 novembre 1909, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Jeanroy (Simon-Emile), 27 janvier 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Garin (François-Désiré-Augustin), 1er avril 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Trégner (Jean-Yves), 29 avril 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Lambert (Marcel-Aimé), 10 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Couillard (Alphonse-Georges), 19 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gimbert (Ferdinand-Victorin-Charles), 30 novembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mosnat (Marcel-André-Jacques), 18 février 1909, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Sarrailh (Jean-Lucien), 12 septembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gelifier (Auguste-Abel), 15 mars 1903, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Begeot (Jean-Marie), 26 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Vernier (Marcel-Albert), 19 août 1903, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bayssade (François), 26 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lombard (François-Jean), 30 mars 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Giraud (François-Lucien), 11 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Delord (Augustin-Michel), 21 mars 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Guinard (Adrien-Edouard), 31 mars 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Boiron (Emilien-Marius), 5 octobre 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Belin (Emile), 29 décembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Descat (Luc-Joseph), 29 avril 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Auvergne (Paul-Henri), 3 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Beautheac (Emile-Clément-Firmin), 9 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Camus (Jean-Marie), 1er novembre 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

9e légion de gendarmerie.

Hanin (Albert-Léon), 18 décembre 1902, gendarme; 31 ans de services, 7 campagnes.
Marc (Armand), 18 novembre 1905, gendarme; 27 ans de services, 8 campagnes.
Fabre (Odillon-René), 27 octobre 1910, gendarme; 22 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Dallot (Henri-Louis-Georges), 18 février 1912, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Lauriol (Marcel), 19 mars 1906, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Dumoulin (Jean-Joseph-Louis), 23 octobre 1916, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.
Delmas (Pierre-Marcel-Louis), 27 mars 1909, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.

Rougier (Paul-Emmaël), 23 octobre 1912, gendarme; 23 ans de services, 7 campagnes.
Maraval (Léon-Aristide), 11 septembre 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Blanc (Etienne-Marius-Eugène), 15 novembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 7 campagnes.
Sallet (André-Georges), 10 avril 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Ricard (Marie-Joseph-Camille-Louis), 11 juillet 1907, maréchal des logis chef; 23 ans de services, 6 campagnes.
Louche (Raymond-Marcel-Victor), 1er mars 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Roux (Marcel-Justin), 22 novembre 1905, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Vera (Antoine-Roger), 9 janvier 1904, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Chapus (Paul-Linus), 3 novembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Roux (André-Marceau), 27 novembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Lejean (Louis-Justin-Benjamin), 18 décembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Privat (Marie-Jules-Albert), 8 mars 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Marcellin (André-Hippolyte), 1 mars 1914, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Laborie (Louis-Basile), 18 juin 1908, gendarme; 23 ans de services, 4 campagnes.
Larchicourt (Maurice-Joseph), 4 novembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Ferrand (Adrien-Marcel-Marius), 25 mars 1915, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes.
Veysseyre (Casimir-Elie), 7 novembre 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dumez (Emilien-Gabriel), 29 mai 1918, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Milhan (Marc-Eugène), 1er mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Nouvel (Fernand-Aimé), 25 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Estrade (Guillaume), 11 octobre 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Negri (Joseph-Fernand-Charles), 5 septembre 1910, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Arnaud (Camille-Louis), 13 avril 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Boanet (Aimé-Marius-Oswald), 29 mars 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gilbert (Fernand-Louis), 4 octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Pages (Pierre-Henri-Joseph), 28 octobre 1911, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Arazon (Marius), 12 septembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Faugier (René-Henri), 25 septembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Guillerminet (Hilaire-Claudius), 11 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Faure (Auberi-Arthur), 5 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Georges (Marius-Adolphe), 26 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Modena (Marcel), 16 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

9e *légion* bis *de gendarmerie.*

Soloal (Marius-Pierre-Siméon), 15 août 1901, gendarme; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Malabat (Armand), 20 janvier 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 9 campagnes.
Charpentier (Robert-Pierre), 25 novembre 1909, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Marcillac (Jean-Baptiste-Joseph-Lucien), 8 mars 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Charfaz (Arthur-Claudius), 12 juillet 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Leblanc (Joseph), 10 janvier 1918, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Sipeyre (Auguste), 25 janvier 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Crouzet (Gustave-Louis), 21 novembre 1907, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rouvière (Emile-Jules), 4 février 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Millies (François-Joseph), 13 décembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Laurent (Léon-Firmin-Paul), 23 janvier 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bousquet (Jacques-Odilon-Michel), 18 octobre 1909, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Larguier (Marcel-Désiré), 6 juin 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Roques (Marcel-Henri-Marius), 5 janvier 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Roudil (Justin-Gabriel-Jean), 28 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Michel (Louis-Victor-André), 24 avril 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Gervais (Louis-Elie), 20 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Delmas (Jean-Joseph-Emile-Daniel), 19 septembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Durand (Louis-Joseph-Henri), 21 décembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Guyot (Robert), 5 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Feuerstein (Léon-Augustin-Baptiste), 11 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Barre (Charles-Roger), 5 octobre 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bourges (Gabriel), 23 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Chaptal (Adrien-Privat), 6 mai 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 5 campagnes.
Quet (Paul-Henri-Marcel), 1er octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Finiels (Joseph-Louis), 20 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Hugon (Franc-Georges), 19 juillet 1909, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Saple (Jean-Edouard-Yves-Emilien), 1er juin 1915, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Astier (Joseph-Elie), 26 novembre 1912, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.

10e *légion de gendarmerie.*

Lamberton (Louis-Georges-André), 11 septembre 1912, gendarme; 21 ans des services, 17 campagnes.
Azouaou Ahmed Salah, 21 janvier 1913, gendarme; 20 ans de services, 17 campagnes.
Marty (Louis), 4 avril 1909, adjudant; 21 ans de services, 15 campagnes.
Romanelli (Alfred), 16 février 1911, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Giraud (Arnaud-Napoléon), 29 juin 1908, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Pomas (Gilbert-Louis), 18 juin 1913, gendarme; 19 ans de services, 15 campagnes.
Rivoirard (Joseph-Antoine), 21 janvier 1912, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes.
Sisco (Charles-Eugène-Louis), 1er mai 1912, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes.
Holtzwarth (Laurent-Camille), 22 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Boudries Brahim, 14 juin 1910, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes.
Bazem Abdelkader, 14 janvier 1914, gendarme; 19 ans de services, 14 campagnes.
Gouband (Gilbert-Marie), 2 janvier 1914, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.
Machane Mohammed, 18 octobre 1911, gendarme; 19 ans de services, 12 campagnes.
Bauza (Bernard), 6 juillet 1914, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Martinez (Manuel), 29 août 1915, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.

10e *légion* bis *de gendarmerie.*

Jourdet (Alban-Marcellin), 27 février 1909, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 14 campagnes.
Gourgues (Marcel), 21 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 16 campagnes.
Lucas (Jean-Manuel), 12 décembre 1903, gendarme; 20 ans de services, 15 campagnes.
Cessot (Louis-Henri), 15 avril 1909, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Lavenant (Roger-Marcel-Alphonse-Constant), 18 février 1912, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes.
Bertrand (Justin), 23 décembre 1909, gendarme; 22 ans de services, 12 campagnes.
Duthell (Joseph-Florent), 30 septembre 1905, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Cecil (Eugène-Firmin), 25 septembre 1914, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Comte (Henri), 12 août 1913, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.

Soltana Boumediène, 21 avril 1917, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Ducos (André), 6 mai 1914, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes.
Kaddour Ali, 6 mai 1915, auxiliaire nord-africain; 17 ans de services, 13 campagnes.
Millet (Aimé-Clément), 9 mai 1914, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.

10e légion 1er de gendarmerie.

Herodote (Lucien-Albert-Louis), 8 mai 1910, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Maisonneuve (Augustin), 1er avril 1907, gendarme; 22 ans de services, 14 campagnes.
Pairon (Eugène-Georges), 5 août 1910, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Alarcon (Clément), 14 octobre 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 14 campagnes.
Soum (Jean-Marie-Julien), 20 janvier 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 13 campagnes.
Lascoumes (Marcel-Pierre-Paul), 19 août 1914, gendarme; 18 ans de services, 15 campagnes.
Reynis (Denis-Lucien-Robert), 8 octobre 1908, adjudant; 20 ans de services, 12 campagnes.
Guigli (Albert-René), 29 juin 1912, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 14 campagnes.
Michel (Henri-René), 9 novembre 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Compagnie autonome de gendarmerie de la Corse.

Hallet (Albert-Alexis), 30 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Cazabonne (Louis-Marcel-Alexandre), 25 avril 1911, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes.
Cesari (Frédéric), 17 février 1914, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.
Bru (André-Henri-Paul), 11 janvier 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 14 campagnes.
Arrighi (Eugène), 11 juillet 1914, gendarme; 18 ans de services, 14 campagnes.
Mattei (Jean-Michel), 26 septembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes.
Alfonsi (François-Marie), 12 février 1914, gendarme; 19 ans de services, 12 campagnes.
Bullingaire (Marcel-Eugène), 14 décembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Lohez (Jules), 24 novembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Tanguy (Barnabé), 18 janvier 1915, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Cornu (Henri-Marius), 16 juin 1916, gendarme; 16 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Arrighi (Victor), 21 mai 1917, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 14 campagnes.

Légion de gendarmerie de Tunisie.

Guillaume (Pierre-Georges), 13 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Eisermans (Joseph-Charles), 10 mai 1918, gendarme; 18 ans de services, 16 campagnes.
Mohamed ben Brahim ben Ahmed ben Abdallah Hakimi, P. 1914, auxiliaire nord-africain; 18 ans de services, 14 campagnes. Blessé.
Gras (Gaston-Charles), 6 septembre 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 12 campagnes.
Marin (Jules-Albert), 19 mai 1913, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.
Sanglar (Bernard-Pierre), 24 janvier 1914, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.
Sliman ben Hamdane ben Hamida Katro, 13 avril 1919, auxiliaire nord-africain; 16 ans de services, 14 campagnes. Blessé. Cité.
Poirier (Louis-Gustave-Henri-Maurice), 28 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Hassen ben Mohamed Khélifa Dhili, 8 août 1916, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Magret (Léon-Albert-André), 1er avril 1915, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.

Légion de gendarmerie du Maroc.

Sainty (Marcel-Marius-Jules), 1er mars 1908, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Manint (René-Louis), 23 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Receveur (Henri-Robert), 2 août 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 13 campagnes.
Sebbaha Naceur, P. 1911, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Lallement (Roger), 17 août 1913, maréchal des logis-chef; 19 ans de services, 14 campagnes.
Gonzalez (Hyacinthe), 24 novembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.
Crouzet (Paul-Silas-Henri), 7 mars 1920, gendarme; 16 ans de services, 16 campagnes.
Menou (Paul-Yves), 31 mars 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Jacon (Raymond-Alexis), 7 septembre 1916, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Larque (Vincent-Joseph), 8 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Lautier (Albin-Jean), 25 août 1907, adjudant; 23 ans de services, 8 campagnes.
Collin (Maurice-René), 2 mars 1915, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Aimoz (Arsène), 26 juin 1917, maréchal des logis-chef; 18 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Aouachiria Abdekader ben Miguellati, 1er décembre 1919, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Theret (Hubert-Louis), 23 novembre 1915, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Bouchet (Aristide-Maurice), 22 juillet 1916, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Marty (Norbert-Alfred-François), 13 janvier 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 14 campagnes.
Gond (Roger-Louis), 3 août 1911, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.

2e légion de gendarmerie des forces françaises en Allemagne.

Kayser (Georges), 16 janvier 1910, gendarme; 23 ans de services, 11 campagnes.
Delers (Alphonse-Joseph), 15 octobre 1911, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Kohr (Henri-Louis), 14 février 1907, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes.
Cothenet (André-Pierre-Jean), 8 juin 1911, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Marie (André-Victor-Léon), 10 juillet 1909, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Girard (Henri-Alphonse-Louis), 30 septembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Rhein (Robert-Mathias-Constant), 28 janvier 1909, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Dauge (Louis-Emile), 31 décembre 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Bodin (Georges-Gaston), 5 août 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Lemouton (Paul-Henri-Constant), 2 septembre 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Julie (Laurent-Amédée-Victor), 12 novembre 1910, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Naudi (Augustin), 14 octobre 1905, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Suet (Yves-Jean), 28 septembre 1905, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Laurent (Florentin-Sylvain), 22 janvier 1910, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Ledoux (Raymond-Emile-Albert), 5 février 1913, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Segui (Lucien-Maurice), 11 janvier 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Caudron (Marcel-Georges-Charles), 19 septembre 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Calvet (Léon-Joseph), 13 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Raynaud (Louis-Alphonse-Mary), 27 avril 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Legrain (Adrien-Michel-François), 2 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Carayon (Etienne-Urbain-Fernand), 2 mai 1910, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Eloy (Armel-Julien), 3 novembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Hurbin (André-Ernest-Alphonse), 24 juin 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Deruelle (Victor-Jean-Joseph), 28 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Rude (Roger-François-Nicolas), 29 janvier 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Fournier (Lucien), 21 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Guerland (Jean), 5 juillet 1915, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Roigt (Paul), 29 septembre 1918, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.

Schmutz (Charles-Isidore), 15 février 1917, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Darmois (Paul-Marius), 19 août 1916, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Guenin (Alphonse-Jules), 23 avril 1916, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.

3e légion de gendarmerie des forces françaises en Allemagne.

Saint-Avit (Emile-Henri), 6 décembre 1905, gendarme; 24 ans de services, 11 campagnes.
Jammougin (Albert-Louis-Maurice-Hubert), 19 septembre 1905, maréchal des logis chef; 24 ans de services, 11 campagnes.
Leveuvre (Léon-Blaise), 2 février 1910, gendarme; 23 ans de services, 11 campagnes.
Jacquey (Maurice-Félix-Marcel), 22 octobre 1906, gendarme; 22 ans de services, 11 campagnes
Planes (Jean-Antoine-Laurent), 16 juin 1912, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Jeannoutot (Charles-Bernard), 2 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Flocneux (Marcel-Eugène), 13 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Gaillardon (Pierre-Dominique-Roger), 4 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Dargnaeve (Edmond-Joseph), 10 avril 1905, gendarme; 22 ans de services, 11 campagnes.
Darmezna-Peyret-Labarraquette (Jean), 27 décembre 1911, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 10 campagnes.
Besson (Hippolyte-Sylvain-Albert), 28 juin 1906, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Engel (Charles-Joseph), 27 mai 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Simon (Elie), 13 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Rairat (Jean-Marie-Louis), 12 mai 1910, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Nicolas (Guy-Henri-Gabriel), 27 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Forestier (Yvon-Ernest), 20 février 1907, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Goulard (Gabriel-Henri-Marie), 15 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Sans (Albert-Jean), 30 août 1908, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Brousses (Louis-Fernand-Paul), 26 août 1910, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Le Goater (Hubert-Eugène-François), 2 novembre 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Fournie (Abel-Cyprien), 11 novembre 1910, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Le Theuff (Jean-Marie-François), 5 novembre 1911, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 11 campagnes.
Strupp (Valentin-Eugène), 18 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes.
Moreau (Eugène-Marcel), 19 novembre 1909, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Norbelat (Claude-Arsène), 19 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Leclerc (Henri-Marie-Maurice), 21 février 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Allain (Yves), 17 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Nicolas (Hubert-Auguste), 12 février 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Dubois (Alfred-Louis-Joseph), 6 juin 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Piee (Robert-Charles), 15 février 1910, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Landre (René-Jean), 15 mars 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Domerc (Marcel-Joseph), 17 mars 1913, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Trible (Lucien-Robert), 10 janvier 1913, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Desruelles (Fernand-Henri), 22 octobre 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Dastugue (Jean-Paul-Lizier), 25 juin 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Michaud (Jules-Alphonse-Ernest), 5 décembre 1911, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Descend (Henri-Marie), 23 juillet 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
David (Robert-Emile-Alfred), 22 août 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Tavernier (Charles-Jules), 29 mai 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes,
Laurent (André-Jules), 10 novembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Defresne (Edouard-Désiré), 5 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Renau (Oscar-Charles-Louis), 19 décembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Luyer (François-Marie), 1er décembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.

1re légion de gendarmerie d'intervention.

Audry (René), 25 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Davadant (Jean-Louis-Marie), 21 juin 1913, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.
Vasseur (Louis-Géry), 2 janvier 1913, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Georges (Bertrand-Louis), 10 mai 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 12 campagnes.
Decrouez (Charles-Joseph), 7 juin 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Perrin (Lucien-Alexandre), 31 mars 1910, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 11 campagnes.
Ernenwein (Théodore-Auguste-Antoine), 6 août 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Rouan (Marius-Victorin-Frédéric), 26 octobre 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Arnaud (Jean), 1er octobre 1911, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Baudon (Octave-Louis), 3 juin 1908, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Odarie (Henri), 6 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Malingue (Louis-Rufin-Joseph), 25 décembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes
Lenglet (Marcel), 29 mars 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Bressand (Eugène-René), 15 décembre 1914, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Malaquin (Marius), 9 avril 1915, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes.
Bonvilain (Jean-Maurice-Claude), 15 juillet 1917, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Fornier (Emile-Joseph), 10 juin 1915, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Jacquelin (Robert-Pierre), 26 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Thoury (Georges-Louis-Marius), 23 mars 1915, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Gorsse (Louis), 31 mai 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Queven (Louis-Marie), 16 novembre 1915, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Raynalt (André-Louis), 22 novembre 1918, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Gilbert (Gaston-Yves), 29 novembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.

Détachement de gendarmerie de Berlin.

Nicolas (Paul-Lucien-Marius), 17 février 1911, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 11 campagnes
Ranffet (Nestor-Paul), 28 février 1907, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Camera (Charles-Français), 24 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.
Boinot (Aimé-Victor), 21 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Piquemal (Joseph-Raymond), 6 septembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Cornuaud (Roger-Serge-Edmond-Camille), 27 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Bellendroffer (Marcel-Nicolas), 17 janvier 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Pujol (Jean-Henri), 28 novembre 1911, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Costes (Marcel-Victor), 7 mars 1911, gendarme, 20 ans de services, 11 campagnes.

Compagnie autonome de gendarmerie d'Autriche.

Jeannelle (Albert-Gustave-Louis), 19 février 1904, adjudant-chef; 23 ans de services, 10 campagnes.
Milici (Angelo-Antonio), 12 octobre 1910, gendarme; 22 ans de services, 11 campagnes.
Deudon (Pierre-Joseph-Juste), 27 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Leroy (Louis-Léon), 1er janvier 1911, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.

Mounicq (Jules-Henri), 25 novembre 1911, gendarme; 29 ans de services, 11 campagnes.
Durand (Irénée-Paul), 8 juillet 1914, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Laulhe (Jean-Louis-Edgard), 7 septembre 1912, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.

Territoires d'outre-mer.

Serpaud (Léonce-Achille), 26 octobre 1912, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 20 ans de services, 15 campagnes.
Cambon (Fernand-Elie), 26 janvier 1912, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 21 ans de services, 15 campagnes.
Malal Samba, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 17 ans de services, 16 campagnes. A été blessé.
Krawies (Louis), 12 août 1910, maréchal des logis chef, section de gendarmerie de la Guyane; 22 ans de services, 13 campagnes.
Brouzet (Jean-Armand-Clément), 11 avril 1912, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 21 ans de services, 13 campagnes.
Denis (Marcel-Eugène-Alcide), 24 octobre 1911, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 29 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Besson (Joseph-Marius), 19 novembre 1911, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 20 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Huen (Bernard-Emile-Maurice), 4 décembre 1908, gendarme, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 20 ans de services, 13 campagnes.
Baras (Raoul-Louis-Séraphin), 26 juillet 1911, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 21 ans de services, 12 campagnes.
Goudjo (Agbessi), 29 décembre 1911, auxiliaire de 1re classe, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 21 ans de services, 13 campagnes.
Montel (Julien-Maxime), 27 août 1909, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 20 ans de services, 13 campagnes.
Convert (Léon-Hippolyte), 10 septembre 1911, gendarme, section de gendarmerie de la Guyane; 21 ans de services, 12 campagnes.
Hilaire (Jean-Paulin-Noël-Laurent), 24 décembre 1911, adjudant-chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 21 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Pelletier (Julien-Jean), 13 juillet 1916, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 19 ans de services, 14 campagnes.
Labonne (Georges), 17 janvier 1911, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 22 ans de services, 11 campagnes.
Feyte (Henri), 30 décembre 1912, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 20 ans de services, 13 campagnes.
Fournier (Pierre-Alphonse), 14 juin 1911, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 19 ans de services, 12 campagnes.
Gelle (Gustave-Gabriel-Paul), 17 février 1910, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Martinique; 23 ans de services, 10 campagnes.
Campoy (Jean-Antoine), 5 février 1914, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 19 ans de services, 13 campagnes.
Pierre-Pierre (Henri), 7 novembre 1913, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 19 ans de services, 13 campagnes.
Sarazin (Robert-Emile), 15 juillet 1913, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 19 ans de services, 13 campagnes.
Saint-Germes (Emile-Adrien), 5 mars 1914, adjudant, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 19 ans de services, 13 campagnes.
Serda (Maurice-Joachim-Vincent), 30 septembre 1907, gendarme, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 21 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Camara Digay (Pierre), P. 1919, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis; 16 ans de services, 16 campagnes.
Enjalbal (Elie-Jean), 14 octobre 1913, adjudant, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 19 ans de services, 13 campagnes.
Soumbara Sako, P. 1917, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis; 17 ans de services, 15 campagnes.
Dorou Fai, P. 1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 16 campagnes.
Force (Louis-Emile), 13 décembre 1912, gendarme, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 20 ans de services, 12 campagnes, A été cité.
Janvier (Alexandre-Lucien), 26 décembre 1914, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 19 ans de services, 12 campagnes.
Besselievre (André-Raoul-Jean-Baptiste), 10 mai 1913, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 19 ans de services, 12 campagnes.
Lionnet (Robert-Charles-Alfred), 10 novembre 1913, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 19 ans de services, 12 campagnes.
Mathieu (Charles-Julien-Raoul), 19 juin 1916, gendarme, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 18 ans de services, 13 campagnes.
Beaudeau (Laurent-Auguste-Jean), 3 mai 1911, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 20 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Namissa Konaté, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Deyres (Jean-Robert), 2 août 1918, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 19 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Yero Sylla, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Mory Kourouma, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Mamadou Oury, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Niagamo Dia, P. 1912, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 20 ans de services, 11 campagnes.
Constant (François-Charles-Joseph), 1er avril 1920, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 16 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Ragomokanagaba Ouedraogo, P. 1916, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 17 ans de services, 14 campagnes.
Latour (Henri-Célestin-François), 2 juillet 1917, adjudant, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Fayira Koroma, P. 1917, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Fournier (Albert), 17 janvier 1913, gendarme, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 22 ans de services, 9 campagnes.
Bourama Tounkara, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Rouzade (Raymond), 2 mars 1914, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Karamba Keita, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Martin (Pierre), 9 juillet 1916, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 15 ans de services, 13 campagnes.
Manson Konde, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Teilleux (Lucien-Etienne), 17 mai 1911, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 20 ans de services, 10 campagnes.
Abel (Alfred), 4 juillet 1913, gendarme, détachement de gendarmerie du Pacifique; 20 ans de services, 11 campagnes.
Meyer (Maurice), 26 février 1919, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 15 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Makan Tounkara, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Mechin (Pierre-Eugène), 29 novembre 1912, gendarme, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 20 ans de services, 10 campagnes.
Buord (Jean-Marie), 8 décembre 1919, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 17 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Oumarou Barry, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.
Pepe, P. 1917, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.
Missa Kourouma, P. 1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans services, 15 campagnes.

Yamaba Ouedraogo, P. 1916, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Aubierge (Raymond-Jean), 4 décembre 1913, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 19 ans de services, 12 campagnes.

Malick Tine, P. 1915, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 17 ans de services, 13 campagnes.

Lecomte (André-Jean-Louis), 15 janvier 1917, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 17 ans de services, 13 campagnes.

Fleury (René-Marie-Gustave), 23 juillet 1913, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 19 ans de services, 11 campagnes.

Noagn, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Yero Camara, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Kassi Mansare, P. 1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 15 campagnes.

Menelle (Roger-Paul), 5 juin 1920, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Tenemory Camara, P. 1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Kirchemann (Gaston-Lucien), 28 septembre 1912, gendarme, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 20 ans de services, 10 campagnes.

Aupy (Robert), 20 août 1919, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 14 campagnes.

Herve (René-Louis-Auguste-Roméo), 11 mars 1913, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 20 ans de services, 10 campagnes.

Cabrol (Marcel-Louis), 26 juin 1913, gendarme, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 18 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Senlenac (Fernand-Roger), 19 février 1915, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 17 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Migelle (Ernest), 28 février 1919, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 17 ans de services, 13 campagnes.

Jayet (Marcel-Désiré), 9 janvier 1920, adjudant, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 16 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Moussa Traore, P. 1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 15 campagnes.

Martin (Eugène-René-Emile), 6 janvier 1920, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 14 campagnes

Arnaudies (Gaston-Jean), 4 avril 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Goama Ouedraogo, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 14 campagnes.

Subra (Louis-Léon), 27 novembre 1915, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 17 ans de services, 12 campagnes.

Guillemoteau (Marcel-Jean Raymond), 17 octobre 1912, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 20 ans de services, 9 campagnes.

Abdourahaman Sako, P. 1919, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Baumard (Camille-Louis-Marie-Francis), 20 février 1920, gendarme, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 15 ans de services, 14 campagnes.

Fode Camara, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 14 campagnes.

Prevost (Henri-André), 18 décembre 1918, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 13 campagnes.

Baba Doumbia, P. 1919, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Souba Zeba, P. 1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 14 campagnes.

Peylevy (Henri-Xavier), 15 juillet 1912, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 19 ans de services, 11 campagnes.

Colombelle (André-Oscar-Eugène), 28 juin 1916, gendarme, détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis; 17 ans de services, 12 campagnes.

Auclain (François), 1er janvier 1915, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 18 ans de services, 12 campagnes.

Blanchard (Roger-Alphonse), 20 juin 1910, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 22 ans de services, 8 campagnes.

Fort (Jean-Maurice-Rémy), 16 mars 1918, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 12 campagnes.

Cossais (Roland-Marcel-Léon), 15 juillet 1910, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 21 ans de services, 8 campagnes.

Dultriez (Christian-Jean-Yvon), 9 janvier 1920, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 15 ans de services, 14 campagnes.

Guldemann (Lucien), 6 novembre 1917, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 15 ans de services, 13 campagnes.

Dian Malal, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis; 16 ans de services, 14 campagnes.

Braini (François-Michel-Etienne), 29 septembre 1917, maréchal des logis chef, forces publiques des établissements français dans l'Inde; 16 ans de services, 13 campagnes. A été blessé.

Daouda Barry, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 13 campagnes.

Vidal (Roger), 2 juin 1912, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 20 ans de services, 9 campagnes.

Santini (Pierre), 23 mars 1920, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.

Souleymane Sy, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.

Mohamed Dembele, P. 1917, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo, 16 ans de services, 13 campagnes.

Mamadou Konate, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.

Jondeau (Charles-Marie), 13 décembre 1915, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 18 ans de services, 11 campagnes.

Dor Gueye, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 14 campagnes.

Lagrasse (Georges), 11 décembre 1915, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 17 ans de services, 12 campagnes.

Sekou Donzo, P. 1919, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 14 campagnes.

Groleau (Auguste-Hippolyte-Robert), 25 février 1914, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 19 ans de services, 10 campagnes.

Keita Alphonse Tiecoura, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 13 campagnes.

Foucal (Roland-André), 14 décembre 1913, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 22 ans de services, 7 campagnes.

Gaoussou Sidibe, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.

Michaud (Lucien-Joannes), 21 juin 1912, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Brunet (Alphonse-Elie), 20 juin 1916, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 13 campagnes.

Raynaud (Raymond), 1er juillet 1912, gendarme, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 20 ans de services, 8 campagnes.

Toure Abdoulaye, P. 1916, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 14 campagnes.

Gaborit (Georges-Charles-Jean), 30 août 1914, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 21 ans de services, 7 campagnes.

Nguyen-van-Than, 18 mai 1920, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 15 ans de services, 14 campagnes.

Theodart (André-Robert), 27 octobre 1912, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 20 ans de services, 8 campagnes.
Hingre (Paul-Camille), 25 novembre 1914, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Louatron (Turold-Louis-Amédée), 3 mars 1916, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 12 campagnes.
Hartz (Raymond), 22 avril 1917, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Thieriot (Maurice-Edmond-Lucien), 25 août 1915, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 18 ans de services, 11 campagnes.
Abdoulaye Diallo, P. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.
Thary (Eugène-Louis), 1er mars 1916, gendarme, section de gendarmerie de la Guyane; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Cloarec (Yves), 3 septembre 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 11 campagnes.
Laurent Compaore, P. 1917, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.
Gouecke Ce Kourouma, P. 1919, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 15 ans de services, 13 campagnes.
Palma (Jean-Antoine), 27 août 1917, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 17 ans de services, 12 campagnes.
Wolff (Roger-Charles), 6 octobre 1918, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 15 ans de services, 12 campagnes.
Koumbou (Xavier), P. 1919, auxiliaire de 2e classe, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 16 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Delignon (Louis-Charles), 10 mars 1918, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 12 campagnes.
Prijent (Robert-Casimir-Marie), 27 septembre 1921, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.
Levoir (Marcel-Jules), 31 août 1919, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Sibiri Diarra, P. 1916, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 12 campagnes.
Sellier (Eugène-Marie-Joseph), 3 septembre 1916, gendarme, détachement de gendarmerie d'Extrême-Orient; 16 ans de services, 12 campagnes.
Glories (Henri-Marius), 27 janvier 1917, gendarme, section de gendarmerie de la Guyane; 16 ans de services, 12 campagnes.
Samba Babaly, P. 1916, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo; 16 ans de services, 12 campagnes.
Simon (Jean-Pierre), 4 mars 1922, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 15 ans de services, 13 campagnes.

Gendarmerie de l'air.

Redin (Henri), 11 mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Massimi (Ange-Joseph), 3 août 1917, adjudant; 16 ans de services, 14 campagnes.
Bascunana (Hubert-Vincent), 5 juillet 1918, gendarme; 17 ans de services, 14 campagnes.
Martin (Raymond-Henri-Louis), 23 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes.
Dulfau (Gaston-Barthélemy), 1er décembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Silvestre (Raoul-Louis), 24 octobre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Nicaise (Maurice-Léon), 4 juillet 1906, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Delavat (Fernand-Louis-Armand), 18 mars 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Cazenave (Lucien), 5 mai 1908, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Delenne (Julien-Cyprien-Victor), 16 septembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Freneuil (Léonide), 16 mars 1911, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Pommier (Henri-Marie), 22 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Henry (Paul-Marie-Lucien), 2 août 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Sion (Jean-Pierre), 3 septembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Boudineau (Jean-Baptiste), 27 novembre 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Bosch (Fernand-Damien-Paul), 1er juin 1900, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Burger (Georges-Henri), 29 septembre 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

Sous-direction de la gendarmerie.

Menguy (Marcel-André), 28 décembre 1916, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Chenal (Jean), 3 février 1917, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.

Centre d'administration de la gendarmerie.

Bruyere (Maurice-Pierre), 29 octobre 1909, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lascaray (Jean-Louis), 20 juin 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ravelier (Raymond), 1 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Petit (Raoul), 21 avril 1907, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Kervinio (Jean-Marie), 20 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gracia (Léon), 13 avril 1914, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Boucherat (Marcel-Charles-Emile), 12 février 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Garin (Pierre-Marie-Célestin), 2 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Cannet (André-Julien), 28 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Texier (Alphonse-Eugène-Armand-Louis), 7 mai 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

Ecole des officiers de la gendarmerie nationale.

Sabarros (Roger-Georges-Jean-Marie), 25 septembre 1920, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.

Ecole préparatoire de gendarmerie de Chaumont.

Jury (Louis-Antoine), 31 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dubant (René-Marcel), 24 octobre 1913, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

Ministère de la France d'outre-mer.

Direction des affaires militaires.

(Bureau gendarmerie.)

Chourry (Gatien-Joseph-Cyprien-François), 28 mars 1915, adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes.

Justice militaire.

Sous-officiers des tribunaux militaires.

Prevost (André-Camille), 20 avril 1913, adjudant commis greffier; 19 années de services, 10 campagnes.
Defaix (Raymond-Georges), 22 avril 1915, adjudant commis greffier; 19 années de services, 9 campagnes.
Camin (Pierre-Camille), 7 septembre 1912, adjudant-chef commis greffier; 20 années de services, 6 campagnes.
Grand (Charles-Pierre), 26 mars 1915, adjudant-chef commis greffier; 18 années de services, 8 campagnes.
Worms (Jean-Raymond), 14 juillet 1913, adjudant-chef commis greffier; 19 années de services, 6 campagnes.
Barraillier (Marc-Henri-Eugène), 20 août 1917, adjudant commis greffier; 18 années de services, 7 campagnes.
Roman (Adrien-Louis-Emile), 20 juillet 1920, sergent-major huissier appariteur; 15 années de services, 9 campagnes.
Jacob (Pierre-Joseph), 15 novembre 1917, adjudant-chef commis greffier; 16 années de services, 6 campagnes. Blessé.

Sous-officiers des établissements pénitentiaires.

Evrard (Georges), 18 mars 1913, sergent-chef surveillant; 20 années de services, 6 campagnes.
Mutel (Fernand), 13 janvier 1908, sergent-major; 20 années de services, 5 campagnes.

Service de santé.

1° FRANÇAIS

Sous-officiers.

Lemoine (Henri-André), 21 novembre 1914, sergent-major; 19 années de services, 12 campagnes.
Vandenbecke (Gérard-Marcel), 15 novembre 1914, sergent-major; 18 années de services, 12 campagnes.
Schaeffer (Louis-Raymond), 9 mars 1918, adjudant; 15 années de services, 13 campagnes.
Rives (Raymond), 7 janvier 1915, sergent-major; 20 années de services, 8 campagnes.
Vigan (You), 10 octobre 1914, sergent-chef; 14 années de services, 7 campagnes. Blessé.
Beldon (René-Robert-Victor), 14 septembre 1914, sergent-major; 20 années de services, 8 campagnes.
Thomas (Victor-Emile-Jean), 15 mai 1918, sergent-major; 15 années de services, 12 campagnes.
Gressin (Robert-François), 15 janvier 1911, sergent-major; 20 années de services, 8 campagnes.
Peres (Vincent), 1er janvier 1920, sergent-major; 16 années de services, 12 campagnes. Cité.
Millan (Germain-Pierre), 6 juillet 1914, adjudant; 18 années de services, 9 campagnes.
Nguyen Van Hai, 7 juillet 1916, sergent-chef; 14 années de services, 8 campagnes. Cité.
Lassere (Armand), 21 mars 1917, adjudant; 15 années de services, 12 campagnes
Laguillier (André), 16 mars 1918, sergent-major; 15 années de services, 11 campagnes.
Bois (Alfred-Jean-Baptiste), 28 juillet 1915, sergent-major; 17 années de services, 8 campagnes. Cité.
Bachelier (André-Albert), 19 août 1918, sergent-chef; 15 années de services, 11 campagnes. Cité.
Desquiens (André-Joseph), 25 octobre 1918, sergent-major; 15 années de services, 11 campagnes
Blanchedan (Thérèse-Théodore-Louis), 15 octobre 1917, sergent-major; 15 années de services, 11 campagnes.
Fruchon (Lucien-Roger), 8 janvier 1919, adjudant; 14 années de services, 11 campagnes. Cité.
Veillan (Ferdinand-François), 7 mars 1916, sergent-major; 16 années de services, 9 campagnes.
Bachimont (Marcel-Emile), 7 août 1918, sergent-major; 15 années de services, 10 campagnes.
Cloon (Louis-Gérard), 18 septembre 1919, adjudant; 14 années de services, 12 campagnes. Cité.
Sarieaux (René), 19 décembre 1918, sergent; 18 années de services, 8 campagnes. Cité.
Ait (Emile-René-Maurice), 5 octobre 1914, adjudant; 18 années de services, 7 campagnes.
Lelièvre (Henri-Julien-Marie), 18 juin 1913, sergent-major; 19 années de services, 6 campagnes.
Poges (Gilbert-Louis-Fernand), 14 janvier 1920, sergent-major; 15 années de services, 9 campagnes.

Homme de troupe.

Said Amar ben Yahia, P. 1910, 2e classe, A. 344/20 Alger; 20 années de services, 8 campagnes.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officiers.

ALGÉRIENS

Falek Hassouna ben Tahar, P. 1917, sergent-major, A. 786/38 Alger; 15 années de services, 14 campagnes.

MAROCAINS

Moha Boussetta, P. 1916, sergent, A. 1468/40 Maroc; 14 années de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bouskri ben Sallah, P. 1919, sergent-chef, 1358/39 Maroc; 15 années de services, 10 campagnes. Blessé.
Mohamadine ben Dahmane, P. 1917, sergent, B. 3193/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Kacem, P. 1920, sergent, A. 8287/39 Maroc; 15 années de services, 9 campagnes. Cité.
Mohammed ben El Bachir, P. 1914, sergent, 1543/34 Maroc; 17 années de services, 8 campagnes.

TUNISIENS

Seghaier ben Brahim Mohamed Salah, P. 1918, sergent, 612/L. 38 Tunisie; 15 années de services, 7 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

ALGÉRIENS

M'Hamed ben Cheikh, P. 1919, caporal-chef, 01019/38 Oran; 16 années de services, 8 campagnes.

MAROCAINS

Mohamed ben Abdelkader, P. 1914, caporal-chef, A. 67/36 Maroc; 17 années de services, 10 campagnes.
Ahmed ben Mohamed, P. 1911, caporal-chef, A. 1236/30 Maroc; 20 années de services, 6 campagnes.
Salah ben Mohamed, P. 1920, caporal-chef, B. 1688/39 Maroc; 15 années de services, 10 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Mekhar, P. 1916, caporal, A. 2580/40 Maroc; 14 années de services, 9 campagnes. Blessé.
Hseine ben Mohammed ben Ali, P. 1915, 1re classe, B. 1037/39 Maroc; 14 années de services, 8 campagnes.
Akka ben Hammou, P. 1918, caporal-chef, A. 2519/39 Maroc; 14 années de services, 9 campagnes. Blessé.
Bouchaib ben Mohamed, P. 1916, caporal, B. 1052/39 Maroc; 14 années de services, 8 campagnes.
Bouchaib ben M'Barek, P. 1910, caporal-chef, M. 1030/32 Maroc; 19 années de services, 5 campagnes.
Aomar ben Mohamed, P. 1920, 2e classe, S. 3812/38 Maroc; 15 années de services, 8 campagnes.
Hammadi ou Hammadi, P. 1917, caporal, A. 8889/39 Maroc; 15 années de services, 9 campagnes.
M'Hamed ben Dahman, P. 1914, caporal-chef, A. 512/39 Maroc; 14 années de services, 9 campagnes. Cité.
Ali ben Hamed ben Ali, P. 1917, 1re classe, T. 1755/39 Maroc; 15 années de services, 9 campagnes.
Ahmed ben Houssine, P. 1917, caporal-chef, A. 792/37 Maroc; 17 années de services, 7 campagnes.
Mohammed ben Ahmed ben Jelloul, P. 1919, caporal-chef, A. 1666/38 Maroc; 15 années de services, 7 campagnes. Blessé.

TUNISIENS

Brahim ben Rabah ben El Arbi, P. 1917, 1re classe, 1141/37 Tunis; 16 années de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Aleya ben Saadel Hamdi el Amiri, P. 1918, caporal-chef, 5030/38 Tunis; 15 années de services, 6 campagnes.

Service vétérinaire.

1° FRANÇAIS

Sous-officiers.

Avit (Jean-Victor-Barthélemy), 4 février 1906, maréchal des logis chef, M. M. F.; 21 années de services, 9 campagnes.
Martinez (Jean), 8 février 1909, adjudant; 23 années de services, 8 campagnes.
Jurenic (Joseph), 31 octobre 1918, maréchal des logis chef, M. M. F.; 15 années de services, 15 campagnes.
Gasche (Herbert), 15 mars 1919, maréchal des logis chef, M. M. F.; 14 années de services, 13 campagnes. Cité
Bernard (André-Charles-Louis), 29 novembre 1915, maréchal des logis; 16 années de services, 11 campagnes.
Reeb (Roger-Fernand), 28 mai 1910, maréchal des logis-major; 18 années de services, 9 campagnes. Cité.
Casse (Ollivier-Robert), 17 juillet 1913, maréchal des logis-major; 19 années de services, 7 campagnes.
Pierrat (Edouard-Marie-Henri), 25 octobre 1918, maréchal des logis chef; 15 années de services, 11 campagnes.
Celse (Pierre-Auguste), 19 janvier 1920, maréchal des logis; 15 années de services, 11 campagnes. Cité.
Blanc (Maurice-Louis-Auguste), 6 juillet 1920, maréchal des logis chef, M. M. F.; 15 années de services, 11 campagnes.
Thiebaut (René-Lucien), 22 avril 1912, adjudant, M. M. F.; 22 ans de services, 4 campagnes.
Jules Faurie (René), 24 mai 1919, maréchal des logis-major; 15 années de services, 10 campagnes.

Homme de troupe.

Zerradi Areski, P. 1916, brigadier, 1767/36 Constantine; 16 années de services, 4 campagnes.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officiers.

ALGÉRIENS

Bouadam Mohamed ben Gacem, 20 janvier 1918, maréchal des logis, 0162/39 Oran; 15 années de services, 9 campagnes. Cité.

MAROCAINS

Mohammed ben Mohammed, P. 1917, maréchal des logis, A. 860/37 Maroc; 16 années de services, 7 campagnes.
Lahbib ben Ahmed, P. 1917, maréchal des logis chef, A. 7158/39 Maroc; 14 années de services, 9 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

MAROCAINS

Belkhir ben M'Bark, P. 1919, 1re classe, T. 24310/39 Maroc; 14 années de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Abdelkader ben Bouazza ben Ej Jilali, P. 1917, 1re classe, A. 5305/39 Maroc; 14 années de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Services des essences.

1° FRANÇAIS

Sous-officiers.

Joannelle (Auguste-François-Claudius), 26 juillet 1906, agent technique principal de 3e classe; 24 années de services, 8 campagnes.
Bernardi (Paul), 27 janvier 1914, maréchal des logis chef; 21 années de services, 11 campagnes.
Maurizot (Ernest-Félix), 20 juin 1915, adjudant; 22 années de services, 6 campagnes.
Minvielle (Jean-Paul-France), 21 mars 1916, agent technique principal de 2e classe; 20 années de services, 8 campagnes.
Taillandy (Raoul-Ernest-François), 15 mai 1911, agent technique ordinaire de 3e classe; 22 années de services, 5 campagnes.
Laroche (Henri-Charles), 3 mai 1910, agent technique principal de 1re classe; 22 années de services, 4 campagnes.
Goinard (Victor-Joseph-Adrien), 8 juillet 1915, maréchal des logis-major; 17 années de services, 10 campagnes. Cité.
Messervy (Jean-Jules-Albert), 8 décembre 1913, maréchal des logis chef; 17 années de services, 10 campagnes.
Abbo (Maurice-Henri-Alfred), 11 décembre 1911, maréchal des logis chef; 21 années de services, 7 campagnes.
Vergez (Marc), 6 décembre 1913, agent technique ordinaire de 1re classe; 21 années de services, 6 campagnes.

Homme de troupe.

Gasnier (André), 17 juin 1917, brigadier-chef; 15 années de services, 12 campagnes.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1951

MAROCAINS

Sous-officier.

Mohammed ben Omar, P. 1917, maréchal des logis chef, A. 1533/38 Maroc; 16 années de services, 11 campagnes.

Hommes de troupe.

Abdesselem ben Ali, P. 1919, 1re classe, A. 346/38 Maroc; 15 années de services, 11 campagnes. Cité.
Ali ben Mohamed, P. 1919, brigadier-chef, A. 329/38 Maroc; 15 années de services, 8 campagnes. Cité.

Service des poudres.

Georges (André-Frédéric), 29 juin 1907, agent de poudrerie principal de 2e classe; 22 années de services, 7 campagnes.
Benedetti (Marc-Alfred), 9 juillet 1910, agent de poudrerie principal de 2e classe; 22 années de services, 6 campagnes.
Debris (Marcel-Gabriel), 23 septembre 1908, agent de poudrerie principal de 2e classe; 23 années de services, 6 campagnes.
Iris (Jean-Marie), 30 juillet 1905, agent de poudrerie principal de 2e classe; 22 années de services, 6 campagnes.
Hauiesserre (Lucien), 10 octobre 1901, agent de poudrerie principal de 2e classe; 22 années de services, 6 campagnes.

2° *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES*

Service de santé des armées.

Seguier (Paul-Isidore), 19 janvier 1910, adjudant-chef, mle 258/30 FOIX; 23 années de services, 6 campagnes.

Service vétérinaire.

Torres (Ferdinand), 13 avril 1910, adjudant, mle 31/30 Alger; 22 années de services, 6 campagnes.

Services des essences.

Roger (Raymond-Léon), 22 novembre 1911, adjudant, mle 1115/31 Toulouse; 19 années de services, 6 campagnes.

Par décret en date du 15 octobre 1954, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), sont décorés de la médaille militaire les militaires dont les noms suivent:

A TITRE POSTHUME

INDOCHINE

Abassi Yahia, brigadier, 8e régiment de spahis algériens, mle L. M. 1172, recrutement d'Alger.
Abbes ben Larbi ben Haj, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle A. 8327/43, recrutement de Rabat.
Abdelkader ben Larbi ben Djillali, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 208/49, recrutement de Rabat.
Abdelmalek ben Hadj ben Djillali, 1re classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 4087/51, recrutement de Rabat.
Abdesselem ben Amar ben Tahar, 1re classe, 1/69e régiment d'artillerie d'Afrique, mle A. 6906/14, recrutement de Rabat.
Ahmed ben Abdallah, caporal, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle P. 3418/35, recrutement de Rabat.
Ahmed ben Abdesslem ou Mimoun, 1re classe, 4e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 2710/50, recrutement de Rabat.
Ahmed ben Ameur ben Ali, 2e classe, 2e bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains, mle 3923/50, recrutement de Rabat.
Ahmed ben Hamed ben Abbou, 1re classe, 6e régiment de spahis marocains, mle 2173/47, recrutement de Rabat.
Ahmed ben Maati ben Mohamed, 1re classe, 2e bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains, mle 762/49, recrutement de Rabat.
Ahmed ben Mohamed ben Maati, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 16/52, recrutement de Rabat.
Ahmed ben ou Mohamed ben Kechoudi, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 1225/52, recrutement de Rabat.
Ali ben Hadj ben Ali, 2e classe, 3e bataillon du 5e régiment de tirailleurs marocains, mle 1931/51, recrutement de Rabat.
Ali ben Mohamed ben Tahar, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 5161/51, recrutement de Rabat.
Allal ben Abdallah ben Mohamed, 2e classe, 2e bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains, mle 5807/50, recrutement de Rabat.
Allal ben Haddou ben Allal, caporal, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 846/50, recrutement de Rabat.
Amar ben Ali ben Si Mohamed, 1re classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 606/48, recrutement de Rabat.
Aomar ben Abbès ben Aomar, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 3150/53, recrutement de Rabat.
Aomar ben Said ben Hamou, 1re classe, 2e bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains, mle 2877/47, recrutement de Rabat.
Arriat (Robert-France), 1re classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 1er bataillon, mle 3209, recrutement de Poitiers.
Bandini (Jean-Soméo), sergent, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle 14031, recrutement de Dijon.
Barbe (Jean-Léon), sergent, 3e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens, mle 21801/50, recrutement de Toulouse.
Barka Bettahar, 1re classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12261.
Bekkar Belgacem, 1re classe, 1/7e régiment de tirailleurs algériens, mle Oran 8323.
Belabes (Ahmed), 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle 13398, recrutement d'Oran.
Ben Amar Mohammed, caporal, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle Rabat 398/42.
Bensaid Abdallah, caporal, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle Oran 1888.
Bensaid Abdelkader, caporal, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12259.
Berberi Said, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 1er bataillon, mle 22183, recrutement d'Oran.
Berkane Mohamed, 1re classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12262
Berkat Mohamed, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 1er bataillon, mle Alger 9.
Bitout Mohamed, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12512.
Bonvicini (Marino), caporal, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 69308, recrutement de Marseille.
Bouazza ben Ali, 1re classe, 2 5e régiment de tirailleurs marocains, mle A. 6170/40.
Bouazza ben Mohamed ben Manssour, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle B. 222/43, recrutement de Rabat.

Bouchta ben Hammou ben Ahmed, 2e classe, 1er régiment de tirailleurs marocains, mle 2352/52, recrutement de Rabat.
Boudra Amar, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12508.
Boukhensa Bachir ben Mohamed, 1re classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle 47308, recrutement de Constantine.
Boulefas Haouas, caporal, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12178.
Bouzourane Mouloud, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle Constantine 716.
Cadot (Raoul-Auguste-Jules), maréchal des logis, 2e régiment de spahis marocains, mle 15993, recrutement de Nancy.
Chehili Mohammed, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 1er bataillon, mle Constantine 91755.
Chenina Amara ben Ali, caporal-chef, 1/7e régiment de tirailleurs algériens, mle Alger A. 986.
Chevassu (Jean), sergent, 3e bataillon Thaï, mle 1393, recrutement de Poitiers.
Cleopatre (André), brigadier-chef, 5e régiment de cuirassiers, 3e escadron, mle 5538.
Cofano (Vito), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, m'e 90759, recrutement de Marseille.
Colson (Edmond-René), 1re classe, 1er bataillon de chasseurs laotiens, mle 15568, recrutement de Nancy.
Copin (Pierre-Jean-Baptiste), sergent, forces supplétives sous-secteur de Baulieng, mle 21653.
Coppi (Max), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon, mle 84139.
Crippa (Filippo), 1re classe, 3e régiment étranger d'infanterie, m'e 57057, recrutement de Marseille.
Cuenca (Henri), adjudant, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12608.
Dumme (Max), caporal-chef, 3e régiment étranger d'infanterie, 6e compagnie, m'e 62169, recrutement de Marseille.
Dell'Azzino (Aurélio), 1re classe, 1er régiment étranger de cavalerie, mle 90761.
Delloue (Jean-Xavier), brigadier-chef, 5e régiment de cuirassiers, 4e escadron, mle 5120.
Delourmel (Jules), sergent-chef, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12033.
Delouvée (Jacky-Eugene), sergent, 52e compagnie de sapeurs routiers, mle 23163, recrutement de Poitiers.
Descamps (François), caporal-chef, 2e bataillon du 6e régiment de tirailleurs marocains, me 33785-45, recrutement de Lille.
Djerrari Ali, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12521.
Domance (Pé), 2e classe, bataillon de marche no 3 d'Afrique occidentale française, mle 48002.
Dubaut (René), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 6e compagnie, m'e 95748, recrutement de Marseille.
Eder (Rudolf), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, m'e 98821, recrutement de Marseille.
El Ghali ben Sellem ben Mohamed, 2e classe, 1e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 2098/52, recrutement de Rabat.
Enfroy (Georges), caporal-chef, 61e bataillon du génie, mle Paris no 1588.
Fischer (Wolfgang), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, m'e 9.013, recrutement de Marseille.
Franck (Fernand), sergent-chef, base aéroportée Nord, mle 16630, recrutement de Nancy.
Gehle (Kurt), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, m'e 78070, recrutement de Marseille.
Ghalem Mohammed, 1re classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 1er bataillon, m'e R. M. 21912, recrutement d'Alger.
Goeschel (Werner), sergent, 3e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon, mle 81283.
Gores (Heinz), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 6e compagnie, m'e 95603, recrutement de Marseille.
Gunther (Kurt), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, mle 99113, recrutement de Merseille.
Hachemane Belgacem, 2e classe, 1er/7e régiment de tirailleurs algériens, mle Alger 5990
Hachemi Lachemi ben Arab, sergent, 2e bataillon de marche du 3e régiment de tirailleurs algériens, mle L. M. 42.
Hamed ben Ali ben Brahim, 1re classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 3206/51, recrutement de Rabat.
Hamed ben Barek ben Jilali, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, m'e 4877/51, recrutement de Rabat.
Hammou ou Bourzigue, 1re classe, 1er régiment de tirailleurs marocains, 3e bataillon de marche, m'e 71-46 Rabat C. C. B.
Hamouni Mohamed, caporal-chef, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, m'e 12110.
Hassan ben Bark ben Hamed, 2e classe, 2e bataillon du 6e régiment de tirailleurs marocains, mle A. 4285/50, recrutement de Rabat.
Hassane ben Mohamed ben Abdesselem, caporal-chef, 1e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle A. 1785/42, recrutement de Rabat.
Henriot (Francis-Lucien), sergent, groupement des formations d'hélicoptères de l'armée de terre en Indochine, m'e 53173, recrutement de Paris.
Hoffmann (Ronald), 1re classe, bataillon de marche du 2e régiment d'infanterie coloniale, mle 11001.
Jallet (René), sergent, 5e tabor marocain, 10e goum, mle 22775.
Jean-Pierre (Victor-Doctrové-Maurice), caporal-chef, compagnie autonome d'écoutes et de radiogoniométrie.
Jekrif Said ben Ahmed, caporal, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle A. 4672.
Josselin (Henri-Victor-Alfred), brigadier-chef, commando du Sud-Vietnam, mle 8594.
Kaps (René), 1re classe, 3e bataillon thaï, mle 10542, recrutement de Strasbourg.
Khalifa ben Maati ben Mohamed, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 3130/52, recrutement de Rabat.
Khatala Mohamed, caporal, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle Oran A. 2280.
Klang (Erich), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 99368, recrutement de Marseille.
Kouna Tinidama, 2e classe, bataillon de marche de tirailleurs sénégalais no 20, mle 736, recrutement de la Haute-Volta
Laboue (Gilbert-Jean-Marcel), 1re classe, centre d'instruction de l'arme blindée et cavalerie en Extrême-Orient, mle 51264
Lahcen ben Said Benhamed, 2e classe, 2/5e régiment de tirailleurs marocains, 8e compagnie, mle 1173/53, recrutement de Rabat.
Lahoucine ben Hamadi ben Brahim, 2e classe, 2e bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains, mle 1178/50, recrutement de Rabat.
Lahoucine ou M'Hamed ou Mohamed, caporal, 2/4e régiment de tirailleurs marocains, m'e 3162/47, recrutement de Rabat.
Lahoussine ben Lhabti, caporal-chef, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle A. 93/50, recrutement de Rabat.
Lalaoui Ahmed, sergent, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle A. 4706.
Laouar Ali, 1re classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle 117 L. M., recrutement de Constantine.
Larbi ben Abdallah ben Larbi, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 2723/52.
Larbi ben Abdesselem ben Said, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle B. 580/43, recrutement de Rabat.
Le Moal (Denis-Marie), sergent, commandos du Sud-Vietnam, mle 51171.
Le Van Chien, caporal-chef, 2e bataillon du 1er régiment de chasseurs parachutistes, mle 316662/49, recrutement de Saigon.
Lia Yon Khon, caporal-chef, 2e bataillon du 1er régiment de chasseurs parachutistes, mle 385001/51, recrutement de Saigon.
Malouf Mohamed, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle 12261.
Marie (Marcel-Robert), brigadier, 6e régiment de spahis marocains (5e escadron), mle Nancy 1142/38.
Marzin (François-Louis), caporal-chef, 4e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 17613/N, recrutement d'Angers.
Mefhane Mohamed Abdelkader, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle 12518.
M'Hamed ben Ali ben Mohamed, caporal-chef, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle A 1767/41, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Ahmed ben Bekkari, 1re classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 35/50, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Bouchta ben Ahmed, 2e classe, 6e régiment de spahis marocains, mle 662/52, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Kébir ben Barek, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 4815/51, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Lahoucine ben Allal, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 5389/51, recrutement de Rabat.
Mohamed ben M'Hamed ben El Haj, 1re classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 1341/47, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Mohamed El Hamdi, 2e classe 4e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 1030/52, recrutement de Rabat.
Moretto (Louis-Mathieu), maréchal des logis, 1/69e régiment d'artillerie d'Afrique, m'e 16080.
Moujitchenko (Alexis-André), sergent, 3e bataillon thaï, mle 38525, recrutement de Lyon.
Mychajliw (Wasyl), sergent-chef, 2,3e régiment étranger d'infanterie, mle 56955.
Nahal Ahmed, sergent, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle 1393, recrutement d'Alger.
Naoui Menad, caporal, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12215.
Neue (Hans-Joachim), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, m'e 99589, recrutement de Marseille.
Ou Alhmane N'Ou Alhmane, caporal, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 5/47, recrutemnet de Rabat.

Pfusterschmied (Richard), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, mle 99149, recrutement de Marseille.
Pierre (Jacques), brigadier-chef, 8e régiment de spahis algériens, mle L. M. 1787, recrutement de Paris.
Pitzen (Peter), 1re classe, 2/3e régiment étranger d'infanterie, mle 98311, recrutement de Marseille.
Plazis (Georges), 2e classe, 2e régiment étranger d'infanterie, mle 71182.
Rahal ben Djillali ben M'Hamed, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 6023/51, recrutement de Rabat.
Regibor Gil (César), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, mle 91052, recrutement d'Oran.
Reymond (Jean-Marie), sergent-chef, 3e bataillon thaï, mle 32/943, recrutement de Lyon.
Roblin (André), sergent-chef, forces supplétives, sous-secteur de Dautieng, mle 1926.
Roos (Ernst), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, mle 99898, recrutement de Marseille.
Roussel (Hubert-Pierre), 1re classe, 3e groupe colonial de commandos parachutistes, mle 49/32926, recrutement de Rennes, classe 1950.
Rubis (Giacomo), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, mle 94025, recrutement de Marseille.
Saidani Lamouri, 1re classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 1er bataillon, mle R. M. 3111, recrutement d'Alger.
Sareyka (Manfred-Heinrich), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, mle 100133, recrutement de Marseille.
Saulnier (Marcel), sergent-chef, 4e régiment de tirailleurs marocains, 2e bataillon de marche, mle 17091/56, recrutement de Rennes.
Sayad Belkacem, caporal-chef, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle 3162 Constantine.
Schmid (Heinrich), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, mle 99591, recrutement de Marseille.
Sebaa Chérif, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle 12579.
Serbin (Karl), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 6e compagnie, mle 100035, recrutement de Marseille.
Seydou (Yero), 2e classe, bataillon de marche du 5e régiment d'infanterie coloniale, mle 34868, recrutement de Saint-Louis.
Si Mohamed ben Driss ben Hadj, 2e classe, 1er régiment de tirailleurs marocains, 3e bataillon de marche, mle 3255/51 Rabat C. C. B.
Spinoza (André), sergent, compagnie autonome d'écoutes et de radiogoniométrie, mle L. M. 241.
Tabli Ali, caporal, 1/7e régiment de tirailleurs algériens, mle Constantine L. M. 87.
Talbi Said, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle L. M. 45 N. L., recrutement d'Oran.
Tassefssaf Abdelkader, caporal-chef, 7e régiment de tirailleurs algériens, mle 1150, recrutement d'Alger.
Thami ben Ahmed ben Kacem, 2e classe, 2/6e régiment de tirailleurs marocains, mle 1213/52, recrutement de Rabat.
Thevenon (René-Etienne), 2e classe, 3e bataillon thaï, mle 122139, recrutement de Lyon.
Thong Sap Sam, sergent, 2e bataillon du 1er régiment de chasseurs parachutistes, mle 372216/51, recrutement de Saigon.
Urbanek (Gunter), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, mle 86911, recrutement de Marseille.
Vacca (Michele), 1re classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 6e compagnie, mle 101163, recrutement de Marseille.
Vancauteren (Roger), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 6e compagnie, mle 99603, recrutement de Marseille.
Van den Broek (Johannès), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 80861, recrutement de Marseille.
Verschaeren (Léopold), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 3e bataillon, mle 66202.
Wiltwer (Henri), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon, mle 91320, recrutement de Marseille.
Yagoubi Belgacem, 1re classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 3e bataillon, mle L. M. 269.
Yahmi Mohamed, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 1er bataillon, mle L. M. 300, recrutement d'Alger.
Zakaria Messaoud, 1re classe, 1/7e régiment de tirailleurs algériens, mle Alger L. M. 1205.
Zanchi (Angelo), caporal, 3e régiment étranger d'infanterie, 6e compagnie, mle 82071, recrutement de Marseille.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Thiery (Gérard), sergent, 2/21e régiment d'infanterie coloniale. Cette concession ne comporte par l'attribution de la Croix de guerre, l'intéressé ayant déjà été cité pour les mêmes faits.
Abdallah ben Khemis ben Ahmed, 1re classe, 3/4e régiment de tirailleurs tunisiens, mle 619/L. 54.
Guyot (Victor), maréchal des logis chef, 4e groupe du régiment d'artillerie coloniale du Maroc, mle 1015, recrutement de Dijon.
Schwab (Jean), sergent, 26e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais, mle 6177, recrutement d'Epinal, classe 1946.

Ces concessions ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre.

Par décret en date du 15 octobre 1954, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de la loi du 1er décembre 1951, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est concédée aux anciens militaires dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité au moins égale au taux de 65 p. 100 pour infirmités résultant de blessures de guerre :

GUERRE 1914-1918

Acinde (Ernest), classe 1908, mle 2892 au recrutement de la Seine (2e bureau), sergent du 1er régiment de zouaves.
Amadieu (Michel), classe 1914, mle 1123 au recrutement de Nice, canonnier du 10e régiment d'artillerie à pied.
Amadou, classe 1915, mle 12978 au recrutement du Niger, tirailleur du 77e bataillon de tirailleurs sénégalais.
Asprea (Alfred), classe 1912, mle 3240 au recrutement de Marseille, soldat du 95e régiment d'infanterie.
Bailly (Joseph-Aristice), classe 1899, mle 1 au recrutement d'Auxerre, soldat du 169e régiment d'infanterie.
Baraille (Louis-Léon-Joseph), classe 1914, mle 2620 au recrutement de Nîmes, soldat du 81e régiment d'infanterie.
Barreaud (Edmond), classe 1917, mle 23 au recrutement de Périgueux, soldat du 50e régiment d'infanterie.
Bezon (Albert-Raoul-Marius), classe 1907, mle 781 au recrutement de Carcassonne, caporal du 95e régiment d'infanterie.
Bergez (Jean-Baptiste), classe 1911, mle 1755 au recrutement de Pau, zouave du 4e régiment de zouaves.
Blanc (Edouard-Charles-Marius), classe 1911, mle 985 au recrutement de Narbonne, caporal du 142e régiment d'infanterie.
Bollack (Armand-Pierre), classe 1917, mle 1178 au recrutement de la Seine (6e bureau), brigadier du 21e régiment d'artillerie coloniale.
Boulet (Justin-Alfred-Léon), classe 1916, mle 1312 au recrutement de Béthune, soldat du 228e régiment d'infanterie.
Broussaud (André-Elie), classe 1917, mle 111 au recrutement d'Angoulême, caporal du 105e régiment d'infanterie.
Bureau (Ernest-Gustave-Dominique), classe 1908, mle 816 au recrutement de la Roche-sur-Yon, soldat du 137e régiment d'infanterie.
Caffier (Gaston-Gabriel-Emile), classe 1911, mle 1953 au recrutement de Saint-Omer, soldat du 31e régiment de dragons.
Cezardin (Louis-Alfred), classe 1900, mle 1625 au recrutement d'Orléans, soldat du 131e régiment d'infanterie.
Cloue (Paul), classe 1908, mle 240 au recrutement de Châteauroux, sergent-major du 95e régiment d'infanterie.
Dapremont (André-Hypolyte-Adolphe), classe 1916, mle 830 au recrutement de Neufchâteau, soldat du 8e régiment du train.
Delabruyere (Valentin-Augustin), classe 1915, mle 12 au recrutement de Reims, chasseur du 25e bataillon de chasseurs à pied.
Duvert (Jean), classe 1915, mle 1032 au recrutement de Périgueux, caporal du 174e régiment d'infanterie.
Eugène (Henri-Guislain), classe 1915, mle 928 au recrutement de Cambrai, soldat du 161e régiment d'infanterie.
Fabre (Henri-Antoine), classe 1918, mle 1047 au recrutement de Clermont-Ferrand, brigadier du 116e régiment d'artillerie.
Gautier (Julien-Auguste), classe 1911, mle 825 au recrutement du Mans, sergent du 117e régiment d'infanterie.
Jayles (Emile), classe 1900, mle 819 au recrutement de Mirande, soldat du 88e régiment d'infanterie.
Lacour (Bernard), classe 1914, mle 282 au recrutement de Brive-Périgueux, soldat du 60e bataillon de chasseurs à pied.
Lammens (Constant-Martin-Auguste), classe 1918, mle 2151 au recrutement de Dunkerque, canonnier du 88e régiment d'artillerie lourde.
Lassue (Chrétien-Charles-Auguste), classe 1904, mle 3202 au recrutement de Béthune, chasseur du 58e bataillon de chasseurs à pied.
Lebouc (Bernard-Paul-André), classe 1918, mle 1035 au recrutement du Havre, soldat du 129e régiment d'infanterie.
Lecherbonnier (Emile-Louis-Camille), classe 1911, mle 1073 au recrutement de Moulins, soldat du 321e régiment d'infanterie.
Lictar (Victor-Daniel), classe 1912, mle 358 au recrutement de Lille, soldat du 23e régiment d'infanterie coloniale.
Martin (René), classe 1901, mle 1145 au recrutement de Poitiers, soldat du 125e régiment d'infanterie.
Martinand (Félix-Homère), classe 1903, mle 1171 au recrutement de Chambéry, canonnier du 2e régiment d'artillerie.
Matala-Taraore, classe 1908, mle 838 au recrutement du Soudan, sergent du 4e régiment de tirailleurs sénégalais.
Mathey (Henri-Joseph), classe 1910, mle 229 au recrutement de Dijon, canonnier du 30e régiment d'artillerie de campagne.
Mathivet (Jules-Joseph), classe 1907, mle 997 au recrutement de Bourg-en-Bresse, caporal du 223e régiment d'infanterie.
Merceron (Gustave-André-Eugène), classe 1907, mle 1227 au recrutement de Niort, soldat du 277e régiment d'infanterie.

Merche (Eugène), classe 1902, mle 1360 au recrutement de Perpignan, chasseur du 3e bataillon d'infanterie d'Afrique.
Melivier (Constant-Marie), classe 1906, mle 460 au recrutement du Blanc, soldat du 268e régiment d'infanterie.
Moigne (François), classe 1902, mle 2708 au recrutement de Quimper, soldat du 46e régiment d'infanterie.
Moreau (Jean-Baptiste), classe 1910, mle 1077 au recrutement de Cholet, soldat du 125e régiment d'infanterie.
Morellon (Jean-Louis), classe 1916, mle 8227 au recrutement du Rhône, soldat du 41e régiment d'infanterie.
Morin (Jules-Henri), classe 1900, mle 779 au recrutement de Romans, soldat du 17e régiment d'infanterie.
Nierat (Noël-Eugène), classe 1918, mle 90 au recrutement de Tunis, sergent-chef du 1er régiment de marche de zouaves.
Oumarou-Bocar, classe 1914, mle 21534 au recrutement du Soudan, tirailleur du 60e régiment de tirailleurs sénégalais.
Oumarou-Bocar, classe 1908, mle 36203 au recrutement du Soudan, tirailleur du 49e bataillon de tirailleurs sénégalais.
Pere (Louis), classe 1901, mle 1993 au recrutement de Bayonne, soldat du 49e régiment d'infanterie.
Picavet (Emile), classe 1904, mle 1257 au recrutement de Dunkerque, soldat du 89e régiment d'infanterie.
Pichereau (Simon-Benjamin), classe 1912, mle 859 au recrutement d'Orléans, soldat du 89e régiment d'infanterie.
Plasse (Claudius-Alfred), classe 1918, mle 1102 au recrutement de Rhône-Sud, soldat du 28e bataillon de chasseurs alpins.
Ralaitsaroana, classe 1907, mle 19308 au recrutement de Madagascar, tirailleur du 73e bataillon de tirailleurs sénégalais.
Renard (Gaston), classe 1906, mle 1536 au recrutement d'Orléans, soldat du 4e régiment d'infanterie.
Soulie (Urbain), classe 1902, mle 763 au recrutement de Cahors, soldat du 289e régiment d'infanterie.
Tabuteau (Pierre), classe 1911, mle 301 au recrutement du Blanc, soldat du 68e régiment d'infanterie.
Thomin (Alfred-Fernand), classe 1914, mle 8354 au recrutement de Châlons-sur-Marne, soldat du 6e régiment d'infanterie.
Tobon (Charles-Victor-Emmanuel), classe 1898, mle 788 au recrutement de Nice, soldat du 258e régiment d'infanterie.
Vaylet (Emile-Joseph), classe 1913, mle 2071 au recrutement de la Seine (2e bureau), zouave du 9e régiment de zouaves.
Vila (Michel), classe 1918, mle 31 au recrutement de Narbonne, soldat de la Légion étrangère.
Villant (Arthur-Lucien), classe 1916, mle 2256 au recrutement de Bar-le-Duc, soldat du 165e régiment d'infanterie.
Willmann (Maurice-Ludovic), classe 1913, mle 3491 au recrutement de la Seine (1er bureau), soldat du 67e régiment d'infanterie.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre 1914-1918 avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour leurs blessures.

Par décret en date du 15 octobre 1954, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de la loi du 1er décembre 1951, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est concédée aux anciens militaires dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité au moins égale au taux de 65 p. 100 pour infirmités résultant de blessures de guerre:

GUERRE 1939-1945

Adankon Hounvé, classe 1937, mle 38892 au recrutement de Cotonou, tirailleur de 1re classe du 24e régiment de tirailleurs sénégalais.
Ahmed ben Belgacem ben Mahdi, classe 1940, mle 556 au recrutement de Tunis, tirailleur du 4e régiment de tirailleurs tunisiens.
Ali-Abbas Abdelkader, classe 1935, mle R. M. 471 au recrutement d'Alger, tirailleur du 9e régiment de tirailleurs algériens.
Ali ben Mohamed, classe 1934, mle A. 5165/39 au recrutement du Maroc, tirailleur du 7e régiment de tirailleurs marocains.
Balandret (Jean-Gilbert-Marcel), classe 1941, mle 14220 au recrutement de Besançon, maréchal des logis chef du 68e régiment d'artillerie d'Afrique.
Baldacchino (Jules-Sauveur), classe 1941, mle 123 au recrutement de Tunis, sergent du 19e régiment du génie.
Bandson (François-Pierre-Joseph-Adonis), classe 1933, mle 2238 au recrutement de Valenciennes, soldat du 51e régiment d'infanterie de forteresse.
Bekras, dit Belguerras Tahar ben Moussa, classe 1936, mle 3906 R. M. au recrutement de Constantine, sapeur du 201e régiment de pionniers.
S. N. P. Belkacem ben Abderrahame, classe 1938, mle 365 au recrutement d'Alger, tirailleur du 1er régiment de tirailleurs algériens.
Bianco (Lido), classe 1943, mle 13431 au recrutement de Toulon, chasseur du 20e bataillon de chasseurs à pied.
Bouderhem Ali ben Amar ben Ali, classe 1942, mle L. M. 384 au recrutement de Constantine, tirailleur du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Bouet (Jacques-Marie-Antonin), classe 1946, mle 36616 au recrutement de Lyon, soldat du 6e régiment d'infanterie coloniale.
Bour (Joseph-Camille), classe 1941, mle 4155 au recrutement de Toulon, sergent F. F. I., maquis de Chamblon-la-Forêt et mouvement Etienne Leblanc.
Bourahla Ali, classe 1934, mle 109 au recrutement de Constantine, tirailleur du 1er régiment de tirailleurs algériens.
Boussouar Ahmed ben Sayab, classe 1935, mle 1068 au recrutement d'Alger, sergent du 2e régiment de tirailleurs algériens.
Brunet (Henri-Ariste-François), classe 1941, mle 5822 au recrutement de Châlons-sur-Marne, sergent du 8e régiment de tirailleurs marocains.
Cannamela (François), classe 1940, mle 148 au recrutement de Tunis, sapeur du C. O. génie 35.
Cheuiter Ali ben Aissa, classe 1942, mle 391 au recrutement de Constantine, tirailleur du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Coinon (Abel-Lucien), classe 1926, mle 2843 au recrutement de Saint-Omer, soldat F. F. I.
Djelloul Kouadri Beskri ben Mohamed, classe 1935, mle 1173 au recrutement d'Alger, tirailleur du 2e régiment de tirailleurs marocains.
Embark ben Mohammed, classe 1939, mle 6120 au recrutement du Maroc, tirailleur du 8e régiment de tirailleurs marocains.
Fournier (Louis-Henri-Gabriel), classe 1932, mle 286 au recrutement de Mende, canonnier du 405e régiment de défense contre avions.
Grange (François-Joseph), classe 1944, mle 27499 au recrutement de Lyon, soldat F. F. I., armée secrète, camp F. 12.
Guijarro (Joseph), classe 1910, mle 3276 au recrutement d'Oran, cavalier du 2e régiment de cuirassiers.
Gulia (Antoine-Michel), classe 1943, mle 382 au recrutement de Tunis, tirailleur du 4e régiment de tirailleurs tunisiens.
Hachmi Mohamed ben Abel Akim, classe 1932, mle 1527 L. 32 au recrutement A. C. A. T., tirailleur du 24e régiment de tirailleurs tunisiens.
Harnois (Roger-Maurice-Bernard), classe 1937, mle 2771 au recrutement de Rouen, soldat du 236e régiment d'infanterie.
Icart (Emmanuel-François), classe 1944, mle 94732 au recrutement de Nice, soldat F. F. I., 3e bataillon F. T. P. F., Rhône.
Idir Mohamed Tahar ben Mébarek, classe 1934, mle 718 au recrutement de Constantine, sapeur du 13e bataillon du génie.
Jeu-Billard (Maurice-Jacques), classe 1938, mle 521 N. au recrutement de Nevers, soldat du 46e régiment d'infanterie.
Koscianski (Stéphan), classe 1945, mle 1180 au recrutement de Valenciennes, soldat F. F. I., mouvement F. T. P. F. du Pas-de-Calais.
Lagrappard (René-Louis-Claude), classe 1928, mle 127 au recrutement de la Seine (3e bureau), maréchal des logis du 1er régiment de dragons.
Laifaoui Mohammed ben Lakhdar, classe 1942, mle 315 L. M. au recrutement de Constantine, tirailleur du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Lamalle (Robert), classe 1939, mle 2200 au recrutement de Mâcon, brigadier du 201e régiment d'artillerie.
Lasalle (Eugène-Louis-Lucien), classe 1943, mle 275 au recrutement de Chaumont, caporal du 21e régiment d'infanterie coloniale.
Legros (André-Gustave), classe 1926, mle 1227 au recrutement de Rouen, soldat du 67e régiment d'infanterie.
Lekchiti Chérif ben Said, classe 1926, mle 773 L. M. au recrutement de Constantine, tirailleur du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Lemarchand (Victor-Emile-Louis), classe 1935, mle 337 au recrutement de Saint-Lô, brigadier-chef du 15e régiment de groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie.
Maire (Jules-Louis), classe 1926, mle 919 au recrutement de Besançon, soldat du 121e régiment d'infanterie.
Malcuit (Sylvain), classe 1938, mle 362 au recrutement de Bar-le-Duc, soldat du 80e régiment d'infanterie.
Marois (André-Marcel), classe 1941, mle 897 au recrutement d'Alger, maréchal des logis du 3e régiment de spahis algériens.
Mateo (Antonio), classe 1945, mle 16529 au recrutement de Bordeaux, soldat du 1er bataillon de marche étranger.
Menicucci (Egidé-Pie), classe 1944, mle 18341 au recrutement de la Seine, 2e bureau, soldat du 1er commando de France.
Merel (Raymond-Joseph), classe 1933, mle 4777 au recrutement de Rennes, soldat du 47e régiment d'infanterie.
Meriem Ali ben Salah, classe 1942, mle A. 5136 au recrutement de Constantine, caporal du 3e régiment de tirailleurs algériens.
Meyer (René), classe 1941, mle 6676 au recrutement de Strasbourg, caporal du 151e régiment d'infanterie.
Millary (Germain), classe 1925, mle 1315 au recrutement de Nevers, soldat du 32e régiment d'artillerie divisionnaire.
Mohamed ben Ahmed ben Thami, classe 1943, mle A. 8947 au recrutement du Maroc, tirailleur du 8e régiment de tirailleurs marocains.
Mohammed ben Hammou, classe 1940, mle A. 5471 au recrutement de Fès, tirailleur du 5e régiment de tirailleurs marocains.
Montell (Jean), classe 1944, mle 37530 au recrutement de Tulle, soldat du 125e régiment d'infanterie.
Niama-Diarra, classe 1938, mle 38060 au recrutement du Soudan, tirailleur du 21e régiment de tirailleurs sénégalais

Orquera (René), classe 1933, m'e 2864 au recrutement d'Oran, zouave du 9e régiment de zouaves.
Oua-Oua-Fongue, classe 1942, mle 94223 au recrutement du Sénégal, tirailleur du régiment de tirailleurs sénégalais C. I.
Paredes Amadou, classe 1938, mle 3929 au recrutement de Bordeaux, soldat du 57e régiment d'infanterie.
Paris (André), classe 1938, mle 351 au recrutement de Nevers, sapeur du 8e régiment du Génie.
Perrois (Henri-René-Emile), classe 1934, mle 1724 au recrutement d'Angers, canonnier du 20e régiment d'artillerie.
Phelipot (Marcel), classe 1926, mle 224 au recrutement de Blois, soldat F. F. I., bataillon d'Epernay, compagnie Cesario (Indre-et-Loire).
Poige (Henri-Pierre-Arthur), classe 1932, mle 2629 au recrutement de Nimes, soldat du 31e régiment d'infanterie.
Prelon (Gilles), classe 1938, m'e 150 au recrutement de Marseille, soldat du 96e régiment d'infanterie alpine.
Prevost (Octave-Auguste-Eugène), classe 1931, mle 234 au recrutement de Mézières, maréchal des logis chef du 1er régiment d'artillerie.
Renaud (Maurice), classe 1943, mle 8422 NAN au recrutement d'Epinal, sapeur du 82e régiment du génie.
Reynaud (Aimé-Joseph), classe 1945, m'e 22413 au recrutement de Lyon, soldat du 152e régiment d'infanterie.
Rezig Abdelkader, classe 1940, mle R. M. 1845 au recrutement d'Alger, tirailleur au 22e bataillon de marche nord-africain.
Ridel (Désiré), classe 1942, mle 17576 au recrutement de Nevers, caporal au 5e régiment d'infanterie.
Robert (Abel), classe 1939, mle L. M. 386 au recrutement de Poitiers, soldat du 125e régiment d'infanterie.
Rouillon (Henri-Jules), classe 1929, mle 3061 au recrutement d'Epinal, brigadier F. F. I., centre Bayard.
Rousseau (Henri), classe 1936, mle 838 au recrutement de Châteauroux, soldat F. T. P. F. de l'Indre.
Sanz (Georges-Michel), classe 1945, mle 08214 au recrutement de Marseille, soldat du 2e régiment d'infanterie coloniale.
Savoie (Marcel-Henri), classe 1935, mle 370 au recrutement de Tarbes, soldat du 9e escadron du train.
Stucker (Jean), classe 1934 au recrutement de la Seine, 1er bureau, soldat du 1er régiment d'infanterie coloniale, mle 4991.
Tene-Yombolia, classe 1940, m'e 57190 au recrutement de Kati (Soudan), tirailleur du 1e régiment de tirailleurs sénégalais.
Thomas (Jean-Marie), classe 1937, mle 684 au recrutement de Brest, caporal du 13e régiment de tirailleurs sénégalais.
Vigna (Vincent), classe 1936, mle 1273 au recrutement d'Alger, tirailleur du 11e régiment de tirailleurs algériens.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour leurs blessures.

Par décret en date du 15 octobre 1954, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de la loi du 1er décembre 1951, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est concédée aux anciens militaires dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité au moins égale au taux de 65 p. 100 pour infirmités résultant de blessures de guerre:

GUERRE 1914-1918

Bally (Joseph), classe 1910, mle 1590 au recrutement de Saint-Etienne, sapeur du 4e régiment du génie.
Allassane, classe 1909, mle 59329 au recrutement du Dahomey, tirailleur du 51e bataillon de tirailleurs sénégalais.
Bonnet (Etienne), classe 1904, mle 942 au recrutement de Narbonne, soldat du 261e régiment d'infanterie.
Boureau (Narcisse-Désiré), classe 1901, mle 1768 au recrutement d'Orléans, soldat du 142e régiment d'infanterie.
Bourgeade (Justin), classe 1915, mle 959 au recrutement d'Aurillac, soldat du 35e régiment d'infanterie.
Camatte (Martial-Honoré-François), classe 1916, mle 895 au recrutement de Nice, canonnier du 46e régiment d'artillerie.
Campana (Pierre-Joseph), classe 1907, mle 998 au recrutement d'Ajaccio, sergent du 109e régiment d'infanterie.
Chiron (Paul), classe 1913, mle 1686 au recrutement de Saintes, soldat du 156e régiment d'infanterie.
Cholot (Robert-Alfred-Alcide-Henri), classe 1904, mle 159 au recrutement de Lisieux, soldat du 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.
Combre (Jean-Eugène), classe 1914, mle 877 au recrutement de Libourne, soldat du 144e régiment d'infanterie.
Couvrat (Edouard-Eugène), classe 1908, mle 1121 au recrutement du Blanc, canonnier du 109e régiment d'artillerie lourde.
Desmaison (Jean-Baptiste), classe 1905, mle 778 au recrutement de Clermont-Ferrand, chasseur du 45e bataillon de chasseurs à pied.
Donet (Adolphe-Auguste), classe 1916, mle 2091 au recrutement d'Amiens, canonnier du 118e régiment d'artillerie lourde.
Drouet (Cyrille-Victor), classe 1901, mle 1127 au recrutement de Rouen-Nord, soldat du 39e régiment d'infanterie.
Duval (Alfred-Eugène), classe 1915, mle 932 au recrutement de Rouen-Sud, caporal du 40e régiment d'infanterie.
El Hadi ben Ali Djefri, classe 1912, mle 11753 au recrutement de Tunis, sapeur du 29e bataillon du génie.
Fathi Yacoub, classe 1917, mle R. M. 4461 au recrutement d'Alger, tirailleur du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Fratacci (Ange-François), classe 1918, mle 2232 au recrutement d'Ajaccio, soldat du 89e régiment d'infanterie.
Ginies (Ernest-Gabriel), classe 1917, mle 18882 au recrutement de Versailles, soldat du 48e régiment d'infanterie.
Langlois (Roger), classe 1912, mle 622 au recrutement d'Alençon, soldat du 146e régiment d'infanterie.
Lefrancois (Camille-Eugène-Alexandre), classe 1917, mle 2120 au recrutement du Havre, soldat du 28e régiment d'infanterie.
Lissanou, classe 1915, mle 18233 au recrutement du Dahomey, tirailleur du 6e régiment de tirailleurs sénégalais.
Mallet (Jean-Joseph), classe 1912, mle 762 au recrutement de Riom, chasseur du 30e bataillon de chasseurs à cheval.
Marsaleix (Pierre), classe 1910, mle 4256 au recrutement de Versailles, soldat du 83e régiment d'artillerie lourde.
Mathivet (Martin-Jules-Alfred), classe 1918, mle 5118 au recrutement de la Seine (1er bureau), soldat du 33e régiment d'infanterie coloniale.
Niert (Abel-Frédéric), classe 1914, mle 758 au recrutement de Parthenay, soldat du 149e régiment d'infanterie.
Paravy (Gilbert), classe 1916, mle 1585 au recrutement de Roanne, soldat du 37e régiment d'infanterie coloniale.
Penot (André), classe 1914, mle 4216 au recrutement de Montbrison, caporal du 153e régiment d'infanterie.
Prevost (François-Joseph), classe 1905, mle 87 au recrutement de Rouen-Sud, soldat du 228e régiment d'infanterie.
Puchois (André-Eugène-Joseph), classe 1917, mle 948 au recrutement d'Arras, soldat du 5e bataillon de chasseurs alpins.
Reveault (Auguste-Constant), classe 1907, mle 937 au recrutement de Châtellerault, soldat du 77e régiment d'infanterie.
Ricaud (Alphonse), classe 1906, mle 891 au recrutement de Pau, soldat du 283e régiment d'infanterie.
Rocines (Emmanuel-Jean-Dominique), classe 1908, mle 1677 au recrutement de Béziers, soldat du 1er régiment étranger d'infanterie.
Roig (Jean-Sylvestre), classe 1910, mle 569 au recrutement de Perpignan, caporal du 53e régiment d'infanterie.
Sadouk Saïd, classe 1908, mle 4532 au recrutement d'Alger, caporal du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Seigneur (Léon-Henri-Albert), classe 1916, m'e 1928 au recrutement de Rouen-Sud, soldat du 46e régiment d'infanterie.
Tamalet (Joseph-Alphonse-Jean), classe 1910, mle 3231 au recrutement de Bordeaux, canonnier du 224e régiment d'artillerie
Ticos (Jean-Annicet-Henri), classe 1903, mle 3121 au recrutement de Brest, soldat du 9e régiment d'infanterie.
Thomas (Auguste-Félix), classe 1910, mle 1120 au recrutement de Metz, sergent du 168e régiment d'infanterie
Tourret (Victor-François), classe 1905, mle 604 au recrutement de Rodez, soldat du 96e régiment d'infanterie.
Verleyen (Victor-Jules-Henri), classe 1905, mle 4181 au recrutement de Versailles, soldat du 276e régiment d'infanterie.
Vincent (Régis-Ernest), classe 1907, mle 1708 au recrutement du Puy, maréchal des logis du 82e régiment d'artillerie lourde.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre 1914-1918 avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour leurs blessures.

CAMPAGNES EXTÉRIEURES 1921-1939

Issaka, classe 1939, mle 8983 au recrutement du Dahomey, tirailleur du 16e régiment de tirailleurs coloniaux.
Saad ben Aouda ould Mohammed, classe 1931, mle 10976 au recrutement d'Oran, tirailleur du 2e régiment de tirailleurs algériens.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour leurs blessures.

GUERRE 1939-1945

Abdesselem ben Mohamed, classe 1933, mle 2240 au recrutement du Maroc, tirailleur du 10e régiment de tirailleurs marocains.
Aïmani Amar ben Lakhdar, classe 1942, mle 16523 au recrutement de Constantine, tirailleur du 3e régiment de tirailleurs algériens.
Bernon (Louis-Marcel), classe 1935, mle 2737 au recrutement de Poitiers, caporal F. F. I., groupe Léon-du-Blayais.
Candaille (Urbain-Emile), classe 1937, mle 235 au recrutement de Cahors, soldat du 502e régiment de chars de combat.
Charvolin (Gustave-Marcel), classe 1943, mle 17 au recrutement de Lyon, soldat du 23e régiment d'infanterie coloniale.
Chollet (Pierre-Hippolyte-Ernest), classe 1937, mle 2619 au recrutement d'Angers, cavalier du 11e régiment de dragons portés.
Cosse (Fernand), classe 1944, mle 75/1360 au recrutement de Périgueux, soldat du 13e régiment d'infanterie.

Danner (Georges-Eugène), classe 1944, mle 17184 au recrutement de Dijon, sapeur du 1er bataillon du génie.
Delaye (Jean-Victor), classe 1946, mle 2111 au recrutement de Marseille, sergent F. F. I.
Delphaut (Henri), classe 1937, mle 1354 au recrutement de Clermont-Ferrand, canonnier du 36e régiment d'artillerie.
Dupont (Pierre), classe 1941, mle 33184 au recrutement de Paris, caporal, régiment d'infanterie coloniale du Maroc.
Gallois (Jean-Léon), classe 1936, mle 1405 au recrutement d'Epinal, soldat du 37e régiment d'infanterie.
Guilbert (Michel-Robert), classe 1944, mle 6550 au recrutement de Valenciennes, sergent F. F. I., mouvement F. T. P. F. Oise.
Hammou ou Moha, classe 1940, mle U. 16615 au recrutement du Maroc, tirailleur du 5e régiment de tirailleurs marocains.
Hanna ben Azzouz, classe 1939, mle A. 3211 au recrutement du Maroc, tirailleur du 7e régiment de tirailleurs marocains.
Jarnoux (Emile-Marie-Michel), classe 1924, mle 2470 au recrutement de Nantes, cavalier du groupe de reconnaissance de corps d'armée.
Jonchiere (Albert-Louis), classe 1943, mle 10018 au recrutement de Lyon, caporal du 5e bataillon de chasseurs à pied.
Kaddour ben Elayyachi, classe 1938, mle S. 2153 au recrutement de Safi, caporal du 5e régiment de tirailleurs marocains.
Kasa (Joseph), classe 1929, mle 15668 au recrutement de Parthenay, soldat du 5e régiment d'infanterie polonaise.
Lachmi ben Mohammed ben Abdesselem, classe 1942, mle A. 7463 au recrutement du Maroc, tirailleur du 2e régiment de tirailleurs marocains.
Maillochon (André), classe 1936, mle 20144 au recrutement d'Alger, zouave du 9e régiment de zouaves.
Mailia (Bertrand), classe 1924, mle 2540 au recrutement de Bayonne, sapeur du 6e régiment du génie.
Marteau (Etienne-Henri), classe 1933, mle 2644 au recrutement de Poitiers, soldat du 78e régiment d'infanterie.
Mazaud (René), classe 1938, mle 377 au recrutement de Limoges, caporal du 5e régiment de tirailleurs marocains.
Mazieres (Pierre), classe 1926, mle 1330 au recrutement de Périgueux, soldat du 3e régiment d'infanterie.
Michard (Maurice-François-Marie-Joseph), classe 1936, mle 934 au recrutement de Moulins, caporal F. F. I., bataillon Millet.
Mohamed ben Kassem, classe 1939, mle A. 3373 au recrutement du Maroc, tirailleur du 2e régiment de tirailleurs marocains.
Monnet (Joanny), classe 1923, mle 3620 au recrutement de Saint-Etienne, soldat du 38e régiment d'infanterie.
Moussa Traore, classe 1933, mle 13941 au recrutement du Tchad, caporal du bataillon de marche 21.
Naimi Mohammed, classe 1939, mle 0748 au recrutement d'Oran, caporal du 411e régiment de défense contre avions.
Ouldji Ali ben Rabah, classe 1932, mle 133 L. M. au recrutement de Constantine, caporal du 23e régiment de tirailleurs algériens.
Pageard (Jean-Alphonse), classe 1940, mle 2072 au recrutement de Poitiers, caporal du 5e régiment de tirailleurs marocains.
Phelippe (Jean-Baptiste-Alexandre-Victor), classe 1930, mle 1515 au recrutement de Rennes, canonnier du 7e régiment d'artillerie.
Pin (Hippolyte-Antoine), classe 1920, mle 968 au recrutement d'Orléans, canonnier du 45e régiment d'artillerie.
Pons (Jean-Baptiste), classe 1937, mle 408 au recrutement du Puy, soldat du 38e régiment d'infanterie.
Reymond (Lucien-Jean-Marius), classe 1938, mle 2263 au recrutement de Saint-Etienne, soldat du 38e régiment d'infanterie.
Saillour (Olivier-Marie), classe 1933, mle 472 au recrutement de Brest, soldat du 47e régiment d'infanterie.
Salah ben Bouskri ben M'Himi, classe 1936, mle Q. 445 au recrutement du Maroc, tirailleur du 1er régiment de tirailleurs marocains.
Schaufelberger (Robert), classe 1931, mle 547 au recrutement d'Oran, caporal-chef 13e demi-brigade de la légion étrangère.
Tassan (Joseph), classe 1939, mle 4946 au recrutement d'Orléans, soldat du 405e régiment de pionniers.
Viale (Raymond-Marcel), classe 1940, mle 1750 au recrutement de Limoges, caporal du 3e régiment de tirailleurs algériens.
Vitton (Léon-Auguste), classe 1932, mle 2514 au recrutement de Grenoble, chasseur du 14e bataillon de chasseurs alpins.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour leurs blessures.

Par décret en date du 15 octobre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire, à titre posthume, les militaires dont les noms suivent:

Abbas ben Driss, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1937, mle R. 3071, recrutement de Rabat.
Abdelkader ben Ahmed, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1929, mle A. 206/29, recrutement de Rabat.
Abderrahmane ben Hamou, 1re classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle T. 6927, recrutement de Rabat.
Abdesselem ben Si Amar ben Hadj, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle A. 1972/43, recrutement de Rabat.
Abibes Bouhala dit Ali, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 5332 C., recrutement de Constantine.
Adoum Guadai, caporal, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1935, mle TD/4371, recrutement du Tchad.
Afnaim (Albert), caporal-chef, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1932, mle 1962, recrutement de Nîmes.
Agbahoungba (Gaston), 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle 60365, recrutement de Cotonou (Dahomey).
Ahmed ben Ali, maoun, 85e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1940, mle 289, recrutement du Maroc.
Ahmed ben Brahim N'Ait Dris, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle A. 6078/43, recrutement de Rabat.
Ahmed ben Kaddour ben Aïdj Houssa, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle A. 915/42, recrutement de Rabat.
Ahmed ben Mohamed, 1re classe, 58e goum, 2e groupe de tabors marocains, classe 1926, mle 863, recrutement du Maroc.
Ahmed ben Mohamed, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1944, mle A. 3463, recrutement du Maroc.
Ahmed ou Belkacem, 2e classe, 81e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1941, mle 155, recrutement du Maroc.
Akotinme Hounkpe, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle 59252, recrutement de Cotonou (Dahomey).
Ali ben Brahim, 2e classe, 84e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1941, mle 422, recrutement du Maroc.
Amar ben Kacem, 2e classe, 84e goum, 3e groupe de tabors marocains, classe 1943, mle 451, recrutement du Maroc.
Aouizerate (Roland-Rahmin), 1re classe, bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique, classe 1939, mle 511, recrutement de Constantine.
Assou ou Assou, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle A. 651/43, recrutement de Rabat.
Aubert (Amédée-Isidore-François), brigadier-chef, 1er régiment de cuirassiers, classe 1943, mle 10512, recrutement de Perpignan.
Ayed ben Ali, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle T. 16081, recrutement du Maroc.
Bala Touré, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 80056, section de recrutement africain de Guinée (Kindia).
Bassou ou Zaïd, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle A. 1772/40, recrutement de Rabat.
Baudonnait (Marcel-Pierre), adjudant, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1931, mle 2271, recrutement de Mézières.
Bei Tiégangbeu, 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1934, mle 81929, recrutement de la Côte-d'Ivoire.
Benabdallah Touati, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle A. 5013, recrutement d'Oran.
Ben Aïssa ben Bouazza, 2e classe, G. C. E. du 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1942, mle 208, recrutement du Maroc.
Benchenni Ahmed, 1re classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle X. 4060, recrutement d'Oran.
Birame Bop, caporal, 4e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 60102, recrutement: section de recrutement africain Sénégal-Mauritanie à Saint-Louis (Afrique occidentale française).
Bissaud (Marcel), caporal, 126e régiment d'infanterie, classe 1941, mle L. M. 1819, recrutement de Poitiers.
Boccary (Camara), 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 80028, recrutement: section de recrutement africain de la Guinée (Kindia).
Bodenes (André), 2e classe, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1944, mle 18563, recrutement de Saint-Brieuc.
Bouguefa Mohammed ben Mostefa, 1re classe, 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle A. 2331, recrutement d'Oran.
Boujemaa ben Ali, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A. 3193/39, recrutement de Rabat.
Bouzkri ben Hammou, 1re classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1930, mle A. 618/30, recrutement de Rabat.
Brahim ben Bouchaib ben Chaoui, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle R. 6128/43, recrutement de Rabat.
Brahim ou Bassou, 2e classe, 15e tabor, 2e groupe de tabors marocains, classe 1939, mle 106, recrutement du Maroc.
Briard (René-Victor), caporal-chef, 4e régiment de zouaves, classe 1941, mle 73-49650, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Brick ben Ahmed, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle R. 612/39, recrutement de Rabat.
Bridja Bendeiba, 2e classe, 22e régiment de tirailleurs algériens, classe 1922, mle 651, recrutement d'Oran.
Broll (Charles-Hippolyte), 2e classe, 33e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 1302, recrutement de Strasbourg 671.
Brun (Roger-Calixte), 1re classe, régiment de marche du Tchad, classe 1941, mle 1563, recrutement de la 6e région militaire 571.
Cadars (Léon-Charles), aspirant, 6e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 39-121-391, recrutement de Rodez

Caillot (Roland-Albéric-Alphonse), soldat, 60e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 102, recrutement de Guéret.
Capelli (Pierre), caporal, 152e régiment d'infanterie, classe 1942, mle 1 étranger, recrutement de Belfort.
Chaillet (Pierre-Paul-Armand), caporal-chef, 152e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 23927, recrutement de Lyon.
Clausse (Marcel), caporal, 139e régiment d'infanterie de forteresse, classe 1934, mle 943, recrutement de Thionville 573.
Cottez (Lucien), caporal, 67e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 48980, recrutement de Valenciennes.
Daab (Albert), 2e classe, 29e bataillon de chasseurs à pied, classe 1938, mle 162, recrutement de Saverne 672.
Dagneaux (Raymond-René-Armand), 2e classe, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1943, mle 11702, recrutement de Belfort.
Daligni (Henri-François-Robert), caporal-chef, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1940, mle 40-751-2405, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Debiaggi (Charles), 2e classe, 1er bataillon de chasseurs à pied, classe 1944, mle 27729, recrutement de Lyon.
Dehameau (Gaston-Léon), sergent, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1942, mle 5183, recrutement de Nancy.
Descamps (Joseph-Emile), caporal-chef, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1944, mle L. M. 1225, recrutement de Nancy.
Deschamps (Germain), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 19536, recrutement de Vesoul.
Diara Séné, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 58891, section de recrutement africain Sénégal-Mauritanie à Saint-Louis.
Diaraba Oularé, caporal, 4e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1938, mle 59062, recrutement de Kindia (Guinée française).
Dirks (Jean-Pierre), 2e classe, 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1939, mle 835, recrutement de la 6e région militaire-573.
Di Ruzza (Michel), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 24661, recrutement de Lyon.
Djilaili Miloud ould Cherf, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle A. 5239, recrutement d'Oran.
Djilali ben Bachir, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle A. 1203/40, recrutement de Rabat.
Domin (Georges-Louis-Alfred), brigadier-chef, 1er régiment de cuirassiers, classe 1942, mle 30097, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Dopeu Baguigbeu, 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1936, mle 3095, recrutement de la Côte-d'Ivoire.
Dozieres (Charles), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 90, recrutement de Châlons-sur-Marne.
Eckhardt (Charles-Erwin-Auguste), 2e classe, classe 1931, 80e régiment d'infanterie, mle 1191, recrutement de Mulhouse-682.
Ej Jilali ben El Arbi, 1re classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle A. 2531/40, recrutement de Rabat.
Enriore (Alfred), 2e classe, 6e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1941, mle 14520, recrutement de Besançon.
Fara Sielo Tedouno, 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 65419, section de recrutement africain de la Guinée (Kindia).
Fode Sidibé, 1re classe, 6e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 66115, recrutement de Kindia (Guinée française).
Frachebourd (Roger), 2e classe, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941, mle 16751, recrutement de Lons-le-Saunier.
Gandelli (Philippe), 2e classe, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1944, mle L. E. 344, recrutement de Lyon.
Garcia (Francisco), 1re classe, régiment de marche du Tchad, classe 1944, mle L. E. 1262, recrutement de Lyon.
Garnier (Georges-Eugène-Henri), 2e classe, 27e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 19351, recrutement de Besançon.
Gassmann (Edouard), caporal-chef, 50e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 175, recrutement de Saverne 672.
Genetet (Henri-Claude-Marie), 1re classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 18051, recrutement de Dijon.
Giberti (Vasco), 2e classe, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1944, mle 15561, recrutement de Toulon.
Gobe (Jean), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 45-08-19129, recrutement de Valenciennes.
Grelot (Lucien), brigadier, 73e régiment d'artillerie de division de cavalerie, classe 1938, mle 625, recrutement de Nancy.
Gresset (Pierre-Auguste-Jules), 2e classe, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1944, mle 75480, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Grimaud (Charles-Marius), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1940, mle 2756, recrutement de Marseille.
Grime (René-Joseph), 1re classe, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1929, mle 434, recrutement de Belfort.
Guerin (Gustave), caporal, 151e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 24154, recrutement de Lyon.
Gueya Zambie, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle 83329, recrutement de la Côte d'Ivoire.
Habermacher (Aloyse-Joseph), 1re classe, 36e bataillon de chars de combat, classe 1933, mle 197, recrutement de Mulhouse.
Haddou ben Salah, maoun, 84e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1937, mle 491, recrutement du Maroc.
Hamadi ben Hadj, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle C. 2221/43, recrutement de Rabat.
Hamida ben Moha, 2e classe, 85e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1941, recrutement du Maroc, mle 615.
Hammou ben Youssef, moqqadem, 18e goum, 3e groupe de tabors marocains, classe 1938, mle 49, recrutement du Maroc.
Hammou ou Driss, 2e classe, G. C. E. du 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1941, mle 122, recrutement du Maroc.
Hoerauf (Robert-Roger), 2e classe, 1er bataillon de chasseurs à pied, classe 1918, mle 32831, recrutement de Strasbourg.
Inago Guiré, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1942, mle 94287, recrutement de la Côte d'Ivoire.
Jacquel (Jean), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 4737, recrutement de Metz.
Jacquot (Gilbert), 2e classe, 2e bataillon de chasseurs à pied, classe 1936, mle 20464, recrutement de Lons-le-Saunier.
Jeanneau (Rollin-Emile-Henri), 2e classe, régiment d'infanterie coloniale du Maroc, classe 1943, mle F. 2662, recrutement du Maroc.
Jochem (Gérard), aspirant, classe 1944, bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique, mle 62-0, recrutement de Strasbourg 671.
Jousset (Laurent), 2e classe, 8e régiment de cuirassiers, classe 1943, mle 5869, recrutement de Chartres.
Kaddour ou Hamou, maoun, 2e groupe de tabors marocains, classe 1939, mle 111, recrutement du Maroc.
Kalfon (Maurice), brigadier, 14e groupe d'exploitation, classe 1940, mle 206, recrutement du Maroc.
Khlifa ben Salah, sergent, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A. 2705/39, recrutement de Rabat.
Klupa (Lucien-Henri), 2e classe, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1946, mle 13117, recrutement de Châlons-sur-Marne.
Koma Zoumanigui, 1re classe, 4e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1937, mle 55343, recrutement de Kindia (Guinée française).
Kombagneni Sanou, caporal, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1932, mle V. D. B. 79895, recrutement d'Ouagadougou.
Kouakou Kra, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle 81947, recrutement de la Côte d'Ivoire.
Kraemer (André), sergent-chef, 3e compagnie du génie F. F. L., classe 1937, mle 819, recrutement de Sarrebourg 572.
Lahbib ben Ahmed, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A. 3586/39, recrutement de Rabat.
Lahssen ben M'Hand, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A. 2362/39, recrutement de Rabat.
Landolfini (Etienne), caporal-chef, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1943, mle 1391, recrutement d'Ajaccio.
Langlois (Gaston-Camille), 2e classe, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 143345, recrutement de Rennes.
Larbi Lazreg, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 7111, recrutement d'Oran.
Lassus (Albert-Julien), sergent, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941, mle 13887, bureau de recrutement subdivisionnaire de Pau.
Latreche Kheloufi, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937 S., mle 77 R. M., recrutement de Constantine.
Laurent (Louis-André), caporal, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941, mle 15964, recrutement de Vesoul.
Laverlochere (Charles-Pierre), 2e classe, 1er régiment de cuirassiers, classe 1946, mle R. 661, recrutement du Maroc.
Lindemann (Lucien-Auguste), 2e classe, 47e régiment d'artillerie, classe 1934, mle 1192, recrutement de Strasbourg-671.
Liotier (Adrien), 1re classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 26143, recrutement de Lyon.
Llala Ahmed ben Yahia, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle A. 2557, recrutement d'Oran.
Lopez (Alphonse-Georges), 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1947, mle 36270, recrutement de Lyon.
Louika Tamini, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle K. C. D. 63557, recrutement d'Ouagadougou.
Luminet (Guy-Bernard), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1946, mle 39984, recrutement de Lyon.
Maati ben Bachir, caporal, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1935, mle A. 1416/35, recrutement de Rabat.
Madeddu (Edouard), maréchal des logis, 3e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1938, mle 449, recrutement de Constantine.
Magro (René), sapeur de 2e classe, 96/1 bataillon du génie, classe 1945, mle 533, recrutement de Constantine.
Mahr (Alfred-Bruno), alias Montrigaud (René), sergent, mission militaire de liaison administrative, service D. C. T., classe 1942, mle 3299, recrutement de Metz-571.
Mamadou Bâ, 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 57443, section de recrutement africain Sénégal Mauritanie à Saint-Louis.
Mamadou Bangoura, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle 93171, section de recrutement africain de la Guinée (Kindia).

Maquignon (Gaston), 2e classe, 2e bataillon de chasseurs à pied, classe 1929, mle 713, recrutement de Dunkerque.
Marchand (Marcel), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 1795, recrutement de Besançon.
Marschal (Marcel), 2e classe, régiment de marche de la légion étrangère, classe 1945, mle 632 L. E., recrutement d'Oran.
Martin (Joseph-Rodriguez), 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle F-851, recrutement de Rabat.
Martinez (Sébastien), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1951, mle 51-12-2359, recrutement d'Albi.
Massip (Roger), 1re classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1940, mle 40-12-2500, recrutement d'Albi.
Masson (Victor-Marie), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 1502, recrutement de Colmar.
M'Baya Millimouno, 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1931, mle 42375, section de recrutement africain de la Guinée (Kindia).
Melental Afif ben Hadj, 1re classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle A. 2553, recrutement d'Oran.
Mokebe Coulibaly, 1re classe, 13e réginent de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 27431, recrutement de la Côte-d'Ivoire.
Merley (Jean), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 20277, recrutement de Lyon.
Metz (Otto), 2e classe, 30/e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 1235, recrutement de Sarrebourg-572.
Meyer (Guillaume), maréchal des logis, 2e régiment d'autos-mitrailleuses, classe 1932, mle 318, recrutement de Thionville.
Meyer (Louis), 2e classe, 2e régiment d'infanterie coloniale, classe 1928, mle 73, recrutement de Sarreguemines.
Michalet (Marius-Paul), dit Mario, 2e classe, 1er régiment étranger de cavalerie, classe 1949, mle 28207, recrutement de Lyon.
Micheli (Léopold), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 21996, recrutement de Lyon.
Miloud Baich Mohammed, tirailleur de 2e classe, 22e régiment de tirailleurs algériens, classe 1938, mle 3041, recrutement d'Oran.
Miloudi ben Mohamed, 2e classe, G. C. E. du 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1942, mle 85, recrutement du Maroc.
Minaux (Gaston), 2e classe, 65e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 19747, recrutement de Valenciennes.
Misslin (Arthur), 2e classe, 7e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 180, recrutement de Mulhouse.
Misson (Yves), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 41-75-50256, bureau de recrutement subdivisionnaire de Paris.
Moha ou Bouazza, 1re classe, 15e tabor, 2e groupe de tabors marocains, classe 1942, mle 22, recrutement du Maroc.
Moha ou Lhabib, 2e classe, 85e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1941, mle 200, recrutement du Maroc.
Moha ou Mohand, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle A. 2569/40, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Abd-el-kader, sergent, 2e régiment de tirailleurs marocains, classe 1932, mle M. 1163, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Ahmed, 2e classe, 61e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1935, mle A. 1239, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Ali, 1re classe, 81e goum, 3e groupe de tabors marocains, classe 1937, mle 35, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Ali, 1re classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle T 19299, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Ali ben Hamadi, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle A. 266/42, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Amar, 2e classe, 1e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle A. 303, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Amar ben Larbi, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle A. 453/42, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Ameur, 2e classe, 83e goum, 9e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1946, mle 89, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Djilali, 1re classe, 61e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1940, mle A. 4309/40, recrutement de Rabat.
Mohamed ben El Bouazza, 1re classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle T-13597, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Hadj, 2e classe, 6e régiment mixte de tirailleurs marocains et algériens, classe 1939, mle A 4574/39, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Hamida, 2e classe, 85e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1941, mle 412, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Jillali ben Larhaoui, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle A. 3790/43, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Lahoucine, 2e classe, 81e goum, 3e groupe de tabors marocains, classe 1940, mle 401, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Lahoussine, maoun, 85e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1951, mle 16, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Maati, 2e classe, 81e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1940, mle 402, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Mejdoub, 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle B 3185/39, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Mohamed Bou Ali, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle A. 362, recrutement du Maroc.
Mohamed ben Taieb ben M'Hamed, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1939, mle 2104/39 A. C. A. T., recrutement de l'administration centrale de l'armée tunisienne.
Mohamed Soussi ben Mohamed, sergent, 1er régiment de tirailleurs marocains, classe 1931, mle A. 38/31, recrutement de Rabat.
Mohamed ben Belkassem, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle A. 1193/40, recrutement de Rabat.
Mokhtar ben Tahar, caporal, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1934, mle A. 242/34, recrutement de Rabat.
Moulin (Antonin-Léon), sergent, 1e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 27, recrutement de Mende.
Moussaoui Mohamed, 2e classe, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 1061 G, recrutement de Constantine.
Moutier (Jacques-Jean-Jules), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 75/18158, recrutement de la Seine.
Naceur ou Moha N'Baquallaten, 2e classe, 60e goum, 2e groupe de tabors marocains, classe 1943, mle 450, recrutement du Maroc.
Nanti (Louis-Antoine), soldat, 183e régiment d'artillerie lourde tractée, classe 1928, mle 751-6737, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Necib Soltane ben Slimane, 2e classe, 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle L. M. 261 C., recrutement de Constantine.
Neron (Jean), 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle 83313, recrutement de la Côte d'Ivoire.
Ouatier Coulibaly, 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle K. C. D. 62571, recrutement de Ouagadougou.
Oudet (Jean-Xavier-Alfred), 2e classe, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1943, mle 15503, recrutement de Besançon.
Oudin (Albert), caporal, 151e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 21803, recrutement de Nancy.
Ouhab Hacène, 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1928, mle 1388, recrutement de Constantine.
Page (Léon-Marcel), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1942, mle 42-75-210, recrutement de Paris.
Parra (Antoine), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1941, mle L. E. 884, recrutement de Lyon.
Parrot (Albert-Joseph), 2e classe, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1947, mle 19943, recrutement de Lons-le-Saunier.
Pellessier (Pierre), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 11116, recrutement de Clermont-Ferrand.
Penin (Roger-Jean), 2e classe, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1942, mle 16369, recrutement de Besançon.
Person (Louis), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 8562, recrutement de Nancy.
Poli (Jean-Marc), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 75-18229, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Poneignon (Emile), caporal, 151e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 75-30189, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Porteiro (Fernandez), 2e classe, régiment de marche de la légion étrangère, classe 1941, mle 495, recrutement d'Oran.
Pompard (Henri-André), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1946, mle 5, recrutement de Nancy.
Prevel (Claude-Jean-François), 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle 66-11831, recrutement de la direction régionale de la 2e région militaire.
Rahal ben Amar ben Said, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle A. 719/42, recrutement de Rabat.
Ramdane ben Slimane, 2e classe, 3e régiment de tirailleurs marocains, classe 1937, mle 0132, recrutement d'Oran.
Rampini (Bruno-Romualdo-Emilio), caporal-chef, 151e régiment d'infanterie, classe 1944 E. V., mle L. M. 1511/F. F. I., bureau central de recrutement de la 1re région militaire.
Renaudier (Marcel-Louis-Georges), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 75-46, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Renner (André), 2e classe, régiment d'infanterie coloniale du Maroc, classe 1943, mle 11849, recrutement de Vesoul.
Ringot (Roger), sergent, 151e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 75-18658, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Rioughi Bakhouche ben Aissa, 2e classe, 3e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle L. M. 8, recrutement d'Alger.
Romeuf (Edmond), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 11179, recrutement de Clermont-Ferrand.
Rougerie (François), 2e classe, 126e régiment d'infanterie, classe 1942, mle 11774 L., recrutement de Poitiers.
Rousset (Pierre-Antoine), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 19174, recrutement de Lyon.
Rozet (René-Edouard), adjudant, 151e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 75-23028, recrutement subdivisionnaire de Paris.
Sabere Bicaba, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle K. C. D. 63554, recrutement de Ouagadougou.
Sadori (Alfred), caporal, 151e régiment d'infanterie, classe 1930, mle 548, recrutement de Sélestat (673).
Saidou Guindo, 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1932, mle 9564, recrutement du Soudan.
Saillant (André-René), 1re classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 41/75/17059, recrutement de Paris.

Salah ben Ali, 2e classe, 8e goum, 10e tabor, 3e groupe de tabors marocains, classe 1936, m/e 138, recrutement du Maroc.

Salah ben Bouchaïb, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, m/e A. 2835/39, recrutement de Rabat.

Salah ben Salem ben Nemer El Ouerghi, 2e classe, 1er régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1932, m/e 1.82/32 A. C. A. T., recrutement de l'administration centrale de l'armée tunisienne.

Salifou Bangoura, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, m/e 68048, recrutement de Kindia (Guinée française).

Samba Thiam Sarr, caporal, 4e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, m/e 60193, recrutement section de recrutement africain Sénégal-Mauritanie, à Saint-Louis (Afrique occidentale française).

Sarr-Amadou Sadio, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, m/e 57049, section de recrutement africain Sénégal-Mauritanie, Saint-Louis.

Savelson (Michel), brigadier, 1er régiment d'artillerie, classe 1939, m/e 5891, bureau central du recrutement étranger de la 1re région militaire.

Sere Sayan, 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, m/e K. D. A. 62318, recrutement de Ouagadougou.

Si Abdelkader ben Amar, 2e classe, 10e tabor, 8e goum, 3e groupe de tabors marocains, classe 1943, m/e 317, recrutement du Maroc.

Sizulak (Joseph), caporal, 151e régiment d'infanterie, classe 1941, m/e L. M. 7, recrutement de Metz.

S. N. P. Hadj Ould Abbes, tirailleur de 1re classe, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1931, m/e 01015, recrutement d'Oran.

Sogui Cissé, 1re classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1950, m/e 53115, recrutement de la Côte d'Ivoire.

Soriba Sinayogo, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, m/e 63502, recrutement du Soudan.

Soudou N'Gom, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, m/e 83774, section de recrutement africain Sénégal-Mauritanie, Saint-Louis.

Sow-Mamadou Lamine, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1940, m/e 67797, section de recrutement africain Sénégal-Mauritanie, à Saint-Louis (Sénégal).

Spinner (Henri-Roger-Auguste), soldat de 2e classe, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1946, m/e 12033, recrutement de Belfort.

Tafanelli (André), adjudant, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1923, m/e 412, recrutement d'Ajaccio.

Tamba Yaora, 1re classe, 1er régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1937, m/e 57997, recrutement de Kindia (Guinée française).

Taresie (René), 2e classe, 35e régiment d'infanterie, classe 1943, m/e 11600, recrutement de Nevers.

Thi-Bie, sergent, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1931, m/e 5519, recrutement de la Côte-d'Ivoire.

Thomas (Roger-Louis-Eugène), 1re classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1936, m/e 1121, recrutement de Rouen.

Tiekossa Koné, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, m/e 85309, recrutement de la Côte-d'Ivoire.

Tognolini (Fausto), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1941, m/e L. M. 489, recrutement de Nancy.

Toulouse (Louis), caporal, 151e régiment d'infanterie, classe 1931, m/e 1781, recrutement de Saint-Etienne.

Toussahoune, caporal, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1931, m/e 81811, recrutement de la Côte-d'Ivoire.

Trignat (Gaston), sergent-chef, 151e régiment d'infanterie, classe 1941, m/e 75-40672, recrutement subdivisionnaire de Paris.

Turlais (Jean), caporal, 1er régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, m/e 75-1 C 33, recrutement subdivisionnaire de Paris.

Valette (Henri-Louis), sergent, 152e régiment d'infanterie, classe 1940, m/e 40-751-6813, recrutement de la Seine (1er bureau).

Vees (Paul), 2e classe, 1er régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1947, m/e 15592, recrutement de Strasbourg (671).

Vincent (René-Jean), caporal, 151e régiment d'infanterie, classe 1946, m/e 39083, recrutement de Lyon.

Vincentelli (Joseph-Jean-Baptiste), 2e classe, 1er régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, m/e 1297, recrutement d'Ajaccio.

Viou (Serge-Luce-Gusman), caporal-chef, 29e régiment de tirailleurs algériens, classe 1943, m/e 1610, recrutement de Tours.

Vogt (Alfred-Benjamin), brigadier, 3e régiment d'artillerie coloniale, classe 1937, m/e 699, recrutement de Strasbourg.

Widemann (Robert-Jacques-Eugène), 2e classe, 1er régiment d'infanterie, classe 1955, m/e 1247, recrutement de Mulhouse.

Williot (Georges-Emile-Robert), caporal-chef, 151e régiment d'infanterie, classe 1941, m/e 40507, recrutement de Paris.

Wysocki (Jan), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1941, m/e L. E. 1689, recrutement de Lyon.

Zakarian (Pascal), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1946, m/e 75-51136, recrutement subdivisionnaire de Paris.

Zussy (François), 2e classe, 60e régiment d'infanterie, classe 1936, m/e 134, recrutement de Mulhouse 682.

Décret n° 54-1030 du 19 octobre 1954 portant organisation de l'école navale et de l'école d'application des enseignes de vaisseau.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),

Vu la loi du 4 mars 1929 portant organisation de différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte, modifiée par la loi de finances n° 52-757 du 30 juin 1952 (art. 33) ;

Vu la loi du 13 décembre 1932 relative au recrutement de l'armée de mer et à l'organisation de ses réserves;

Vu le décret du 15 août 1933 relatif au recrutement, au congédiement et à la réforme des marins et militaires de l'armée de mer ainsi qu'à la formation des élèves officiers de réserve de la marine;

Vu le décret n° 52-955 du 8 août 1952, modifié le 12 décembre 1952 instituant le conseil de perfectionnement de l'école navale, de l'école des élèves officiers de marine, de l'école des élèves ingénieurs mécaniciens, de l'école des élèves officiers mécaniciens de la marine nationale, de l'école d'application des enseignes de vaisseau,

Décrète :

TITRE Ier

De l'école navale

CHAPITRE Ier

Institution de l'école navale.

Art. 1er. — L'école navale est destinée à former des officiers de marine.

Art. 2. — 1. — L'école navale est une école militaire.

2. — Conformément aux dispositions de l'article 61 de la loi du 13 décembre 1932, les jeunes gens qui y sont admis sont tenus de contracter, au titre de l'armée de mer, et pour compter du jour fixé pour l'admission à l'école, un engagement les liant au service pour une durée de six ans après leur sortie de l'école.

Ils sont incorporés dans les équipages de la flotte en qualité d'élèves de l'école navale.

Art. 3. — 1. — L'administration de l'école est exercée par un conseil d'administration présidé par le commandant de l'école navale et dont la composition et les attributions sont déterminées par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine).

2. — Les élèves admis à l'école navale bénéficient de la gratuité de la pension et de l'enseignement.

3. — Le montant du trousseau, des fournitures scolaires et des menues dépenses diverses est acquitté au moyen de primes d'habillement que reçoivent les élèves, et de retenues journalières effectuées sur leur solde

CHAPITRE II

Mode et conditions d'admission à l'école navale.

Art. 4. — Nul n'est admis à l'école navale que par voie de concours dont les conditions et le programme sont fixés par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) après avis du conseil de perfectionnement des écoles de la marine.

Le concours est public.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) fixe chaque année le nombre d'admissions à prononcer, la date limite des inscriptions, les dates et lieux des épreuves écrites et orales.

Art. 5. — Tout candidat doit justifier :

1° Qu'il est Français ou naturalisé Français non frappé de l'incapacité d'accéder aux fonctions publiques édictée par la législation en vigueur ou citoyen de l'Union française;

2° Qu'il possède la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire;

3° Qu'il a plus de seize ans et moins de vingt et un ans au 1er janvier de l'année du concours;

4° Qu'il n'est pas marié.

Art. 6. — Les examinateurs d'admission sont nommés par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) après avis du conseil de perfectionnement des écoles de la marine.

Lorsqu'il y a lieu de nommer à un emploi d'examinateur, le conseil établit une liste par ordre de préférence des candidats après avoir écarté ceux qui ne lui paraissent pas réunir des titres suffisants.

Les examinateurs d'admission ne peuvent être professeurs à l'école navale ni professeurs ou interrogateurs dans une classe dont les élèves peuvent se présenter à l'école navale.

L'examinateur qui s'écarterait de cette prescription serait remplacé. Il peut être cependant dérogé à cette règle en faveur d'un professeur civil de l'école navale pour remplacer momentanément un examinateur indisponible lorsqu'il n'est pas possible de trouver un remplaçant parmi les examinateurs déjà en fonction.

Les examinateurs sont nommés pour une période de quatre ans.

Le renouvellement du mandat est subordonné à l'avis conforme du conseil de perfectionnement. La durée des fonctions ne peut dépasser trois périodes complètes de quatre années, un examinateur ne peut plus ensuite être nommé avant un intervalle de deux années.

La limite d'âge pour les fonctions d'examinateur est fixée à soixante ans.

En temps de guerre, la nomination des examinateurs d'admission peut être faite pour chaque concours par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine), sans avis préalable du conseil de perfectionnement des écoles de la marine. Pendant toute la durée des hostilités, les fonctions d'examinateur ne sont plus soumises à la limite d'âge de soixante ans.

CHAPITRE III

De l'enseignement à l'école navale et du personnel enseignant.

Art. 7. — 1. — La durée des études à l'école navale est de deux ans. Elle peut être réduite en temps de guerre par décret rendu sur proposition du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine).

2. — Un élève qui n'a pas obtenu la moyenne exigée aux examens de 1re ou de 2e année, ou n'a pu subir ces examens par suite de maladie ayant entraîné une suspension de travail, peut être autorisé à redoubler une période d'instruction. La décision est prise par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) au vu des propositions du conseil d'instruction de l'école.

3. — Un élève peut être renvoyé de l'école en cas de paresse ou d'inconduite habituelle, de faute grave contre la discipline, de faute contre l'honneur. Le renvoi est prononcé par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) sur proposition du conseil d'instruction de l'école.

4. — Un élève ne peut suivre les cours de l'école pendant plus de trois ans que dans des circonstances exceptionnelles par décision spéciale du secrétaire d'état aux forces armées (marine) prise après avis du conseil d'instruction de l'école.

5. — Les élèves qui sont éliminés de l'école navale ou la quittent pour une cause quelconque, autre que la réforme, sans avoir satisfait aux examens de sortie, sont remis au service général dans les conditions fixées par le décret relatif au recrutement, au congédiement et à la réforme des marins et militaires de l'armée de mer.

6. — Un élève éliminé ou renvoyé ne peut plus être admis dans une école de la marine ouvrant l'accès au corps des officiers de marine.

Art. 8. — L'enseignement donné à l'école navale comprend des cours techniques et des cours de sciences, de lettres et de langues vivantes.

Les cours techniques sont professés par les officiers des différents corps de la marine en activité; les autres cours sont enseignés, soit par des officiers des différents corps de la marine, soit par des professeurs civils choisis autant que possible parmi les docteurs et les agrégés de l'Université.

Le commandant de l'école navale est responsable de la formation des élèves. Il est assisté par un officier supérieur de marine, directeur des études.

Le commandant est assisté d'un conseil d'instruction, dont la composition et les attributions sont fixées par arrêté du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine).

Les programmes d'enseignement sont fixés par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) sur propositions du conseil d'instruction de l'école et du directeur des écoles militaires de la marine, après avis du conseil de perfectionnement des écoles de la marine.

Art. 9. — Les officiers chargés de l'enseignement sont désignés par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) sur proposition du commandant de l'école navale transmise par le directeur des écoles militaires de la marine.

Art. 10. — Les professeurs civils de l'école navale sont nommés par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) après avis du conseil de perfectionnement des écoles de la marine, et accord du ministre de l'éducation nationale.

Art. 11. — 1. — Les professeurs civils de l'école navale sont répartis en trois classes comprenant au total six échelons.

La 1re classe comprend le 6e échelon;

La 2e classe comprend les 4e et 5e échelons;

La 3e classe comprend les 1er, 2e et 3e échelons.

2. — La 1re classe, 6e échelon, du cadre des professeurs civils de l'école navale correspond à l'échelon le plus élevé du cadre unique des professeurs agrégés de l'éducation nationale.

3. — L'échelon de début, ainsi que l'ancienneté dans cet échelon pour les professeurs de l'Université nommés professeurs à l'école navale, sont déterminés en leur comptant au jour de leur nomination une ancienneté égale aux deux tiers du temps passé comme agrégés dans les lycées ou dans les situations assimilées par le ministre de l'éducation nationale et au tiers du temps passé comme professeur non agrégé ou dans les autres catégories comptant à l'instruction publique pour l'ancienneté de services.

Le temps de service ainsi calculé donne l'échelon de début et l'ancienneté dans l'échelon en comptant quatre ans de services pour franchir un échelon.

Toutefois, lorsque l'application des règles indiquées ci-dessus conduit à classer un professeur à un échelon comportant un traitement brut inférieur à celui qu'il perçoit dans l'Université, l'intéressé prend rang dans la classe et l'échelon qui comporte un traitement égal à son traitement d'origine.

Le professeur ainsi nommé conserve dans cette classe et dans cet échelon l'ancienneté qu'il détenait dans la classe correspondante du cadre de l'Université.

4. — Un minimum de quatre années de services à chaque échelon est exigé pour passer à l'échelon supérieur. Ces avancements sont accordés au choix par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) sur proposition du commandant de l'école navale transmise par le directeur des écoles militaires de la marine.

5. — Les professeurs de 1re classe sont assimilés, au point de vue des préséances, aux capitaines de frégate; ceux de 2e classe aux capitaines de corvette; ceux de 3e classe aux lieutenants de vaisseau.

Art. 12. — Les professeurs civils de l'école navale peuvent être admis dans les hôpitaux de la marine.

Ils peuvent obtenir des congés de convalescence dans les mêmes conditions que les officiers de différents corps de la marine.

La durée de ces congés ne peut excéder une année; le professeur qui, au bout d'une année, n'est pas en état de reprendre du service est rayé des cadres des professeurs de l'école navale et remis à la disposition du ministre de l'éducation nationale.

En cas de suppression d'emploi, le titulaire du poste est remis à la disposition du ministre de l'éducation nationale.

Les suppressions d'emploi doivent être notifiées au ministre de l'éducation nationale au plus tard le 1er juillet de l'année dans laquelle elles doivent devenir effectives. Le professeur reste en solde à la charge du département de la marine jusqu'au 1er octobre suivant, ou jusqu'au jour où il reprend des fonctions à l'Université, s'il est pourvu d'emploi avant cette date.

Il en est de même dans les cas où les services d'un professeur ne donneraient pas satisfaction à l'école.

Les congés annuels des professeurs correspondent aux périodes de permissions dont bénéficient les élèves de l'école. En outre, pendant l'absence des élèves pour une durée supérieure à cinq jours, ils peuvent obtenir un congé.

Toutefois, les professeurs sont toujours à la disposition du commandant de l'école qui peut réduire ou fractionner la durée de ces congés si l'intérêt du service l'exige.

Art. 13. — Les professeurs ne peuvent cesser leurs fonctions sur leur demande qu'à l'expiration de l'année scolaire en cours.

Les professeurs civils de l'école navale admis à la retraite par limite d'âge peuvent être nommés professeurs honoraires par décision du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine).

Art. 14. — Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) fixe par arrêté, après avis du directeur des écoles militaires de la marine, les conditions des examens de passage en 2e année et de sortie de l'école, ainsi que les dispositions relatives au fonctionnement de l'école, à la tenue des élèves et à la discipline.

(*Supplément.* — **Fin.**)

TITRE II

De l'école d'application des enseignes de vaisseau.

CHAPITRE IV

Admission à l'école d'application.

Art. 15. — L'école d'application embarquée sur un ou plusieurs bâtiments désignés à cet effet a pour mission de compléter l'œuvre de l'école navale dans la formation des officiers de marine.

Le programme de l'enseignement qui y est donné est arrêté par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) sur proposition du directeur des écoles militaires de la marine après avis du conseil de perfectionnement des écoles de la marine.

Art. 16. — L'école d'application des enseignes de vaisseau reçoit :

1° Les enseignes de vaisseau de 2e classe provenant de l'école navale et de l'école des élèves officiers de marine;

2° Les élèves de l'école polytechnique admis dans le corps des officiers de marine;

3° Les enseignes de vaisseau de 1re classe de réserve admis en stage après un examen probatoire en vue de leur nomination dans le cadre actif;

4° Les enseignes de vaisseau admis dans le cadre actif pour « faits de guerre ».

Art. 17. — 1. — Les enseignes de vaisseau de 2e classe provenant de l'école navale et de l'école des élèves officiers de marine et ceux provenant de l'école polytechnique sont nommés le 1er octobre suivant la sortie de l'école pour compter du 1er octobre de l'année précédente et embarqués à bord des bâtiments de l'école d'application.

2. — Ils sont classés avec une ancienneté provisoire déterminée ainsi qu'il suit :

a) Les élèves de l'école navale et de l'école des élèves officiers de marine sont classés entre eux d'après le rang de sortie de l'école navale;

b) Les élèves de l'école polytechnique sont classés en tête du classement de sortie de l'école navale dans l'ordre où ils sont sortis de leur école.

3. — Le rang d'ancienneté définitif des enseignes de vaisseau de 2e classe est déterminé par le classement définitif de sortie de l'école d'application. Ce classement s'opère dans les conditions prévues par un arrêté ministériel.

4. — Les modalités du stage des enseignes de vaisseau de 1re classe de réserve à bord des bâtiments école d'application font l'objet d'un décret spécial.

Art. 18. — 1. — Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) fixe par arrêté les conditions des examens de sortie de l'école d'application.

2. — Ces examens sont les mêmes pour les élèves de toute provenance.

CHAPITRE V

Des enseignes de vaisseau élèves.

Art. 19. — 1. — Les enseignes de vaisseau de 2e classe ne peuvent être promus enseignes de vaisseau de 1re classe qu'après avoir satisfait aux examens de sortie de l'école d'application.

2. — Un enseigne de vaisseau de 2e classe qui n'a pas obtenu la note moyenne exigée aux examens de sortie ou n'a pu subir ces examens par suite de maladie ayant entraîné une suspension de travail peut être autorisé à effectuer une deuxième période d'instruction.

La décision est prise par le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) au vu des propositions du commandant de l'école d'application et, s'il y a lieu, de la commission d'examen, transmises par le directeur des écoles militaires de la marine.

3. — Un enseigne de vaisseau de 2e classe ne peut suivre les cours de l'école d'application pendant plus de deux périodes d'instruction.

Les enseignes de vaisseau de 2e classe qui effectuent une deuxième période d'instruction sont classés provisoirement en tête de la promotion suivante et conservent entre eux leur classement d'entrée à l'école d'application.

Ils prennent l'ancienneté définitive des enseignes de vaisseau de 2e classe qui sortent en même temps qu'eux de l'école d'application et sont classés avec ceux-ci pour leur nomination au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe.

Art. 20. — Les enseignes de vaisseau de 2e classe qui n'ont pas satisfait aux examens de sortie de l'école d'application, soit qu'ils aient échoué à ces examens, soit qu'ils n'aient pas pu les subir pour une cause quelconque, et qui n'ont pas été autorisés à accomplir une nouvelle période d'instruction, sont remis au service général, sans préjudice des sanctions qui peuvent éventuellement être prises à leur égard.

Ils ne peuvent être nommés enseignes de vaisseau de 1re classe qu'après avoir satisfait aux examens de sortie d'une session ultérieure auxquels ils doivent se présenter directement. Ils prennent rang dans ce grade en même temps que ceux avec qui ils ont passé ces examens et sont classés parmi eux.

Art. 21. — Le décret du 26 juillet 1934 modifié relatif à l'institution de l'école navale est abrogé.

Art. 22. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 octobre 1954.

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

EMMANUEL TEMPLE.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),

HENRI CAILLAVET.

Décret n° 54-1031 du 19 octobre 1954 modifiant le décret du 5 mai 1951 portant fixation des dépenses des tribunaux militaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre des finances, des affaires économiques et du plan et du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu le décret n° 51-524 du 5 mai 1951 portant fixation des dépenses des tribunaux militaires;

Vu le décret du 11 février 1953 complétant le décret précité du 5 mai 1951,

Décrète :

Art. 1er. — Le deuxième alinéa de l'article 15 du décret susvisé du 5 mai 1951 est remplacé par le suivant :

« Toutefois, à l'égard des frontaliers marocains, le taux de ces gratifications est uniformément porté à 2.000 F ».

Art 2 — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances, des affaires économiques et du plan et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 octobre 1954.

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

EMMANUEL TEMPLE.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées, garde des sceaux, ministre de la justice, par intérim,

EMMANUEL TEMPLE.

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,

EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

GILBERT-JULES.

Décret du 19 octobre 1954 portant nominations et promotions dans l'armée de terre (active) en faveur des anciens élèves de l'école spéciale militaire interarmes.

Par décret en date du 19 octobre 1954:

I. — Les élèves de l'école spéciale militaire interarmes dont les noms suivent, qui ont satisfait aux examens de sortie de l'école en 1954 (16e série, division corps de troupe et 15e série, division Saint-Cyr), sont nommés au grade de sous-lieutenant dans l'armée de terre pour compter du 1er octobre 1954:

ACTIVE

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

16e série (division corps de troupe).

MM.
Raisin (Guy-Camille-Albert).
Rosset (Lucien).
Bolz (Claude-Christian-Marcel).
Giraud (François-Georges-Marie).
Dubois (Joseph-Gérard-Alphonse).
Savoyant (Jean-Marcel).
Ignatovitch (Valérien).
Dureux (Michel-Gabriel-René).
Dobrilz (William-René-Georges).
Bonnefond (André-René).
Le Monies de Sagazan (Alain-Marie-Henri).
D'Avigu de Ternay (Charles-Elie-Marie-Régis).
Le Pavain (Philippe-Louis-André).
Feret (André-Jean).
Antoine (Guy-Jean-Justin).
Pion (Etienne-Germain-Georges).
Roubaud (Michel-Emile-Raymond).
Cauchois (Roland-Eugène-Georges).
Navez (Gustave-Léopold-Fernand).
Gouyon (Gilles).
Jufcour (Jean-Bye-Paul).
Lorin (Claude-Julien-Raymond).
Dango (Firmin-Louis-Marie).
Merleld (Roger-Antoine).
Lagrange (Michel-Marie).
Bailon (André-Justin-Emile).
Roirand (Ange-Marie-Eugène-Valérie-Jules).
Thomas (Francis-Pierre-Alain).
Payen (Bernard-Michel).
Monteil (Henri-Adrien).
Cacheux (Eugène-Clément).
Blanchus (Christian).
Nouzille (Jean-Aimé).
Gros (Robert-Raoul).
Corby (Jean-Claude-Marcel-Edmond).
Imbert de Balorre (Georges-Anne-Hyacinthe).
Cravic (Jean-Yves).
Coquio (Robert-Marcel-René).
Lassiette (Claude Pierre).
Roye (Alain-Jules-Louis-Joseph).
Léonard (Claude-Albert-Gustave).
Guioc (Michel-Louis-Joseph).
Jullien (Max-Fernand-Auguste-Victor).
Balsier (Marcel-Eugène).
Damade (William-René).
Guary (Maurice-François).
Charlet (Jean-Albert-René).
Trouillet (Lucien-André).
Desplanque (Guy).
Heraith (André Pierre-Léon).
Schaeffer (Jean-Georges).
Cochonneau (Jean-Christian-Arthur-Joseph).
Besaucele (Henri-Jacques).
Carrère (Pierre-Fabien).
Thimel (François-Xavier-Marie-Pascal).
Daridan (Louis).
Neuville (Marc-Gabriel-Emile).
Moulec (Jean-François).
De Haldat du Lys (Yves).
Lassalle-Gassiolle (André-Jean-Baptiste-Charles).
Pierrat (Jacques-Edouard).
Molte (Noël-Théotilde-Alfred-Bernard).
Le Dentu (Jacques-Edmond-Auguste).
Kéraet (Yves-Pierre-Jean-Marie).
Picot d'Aligny d'Assignies (Olivier).
Baulry (Albert-Pierre-Eugène).
Debliquy (André-Henri-Alfred).
Collart (Pierre-Georges-Charles).
Debruille (Léon-Marceau).
Mérijeau (André-Paul).
Charousset (Louis-Georges-Henri).
Danguy des Deserts (Jean-Charles-Paul-Marie).
Hamon (Joachin).
Regnoux (Michel-Jules-Désiré).
Morel-Vilré (Jean-Claude).
Rouanoux (Marcel-Pierre).
Gadal (Jean).
Chaplais (Michel-Auguste-Jean-Baptiste).
Ruffin (Pierre-Alfred-Paul).
Marchasson (Pierre-Elie-François).
Besson (Roger-Jacques-Claude).
Dupuis (Jacques-François-Alphonse).
Montalti (Joseph).
Rivière (Pierre-François-Charles).
Maindl (Robert-Guy-Christian).
Chanel (Gilbert-Marcel).
Gallo (Maurice-Louis-Joseph-Marie).
Patarin (Amédée-Pierre-Flavien-Valentin).
Gourlat (Marcel).
Cazenove (Robert-Marie-René).
Aumont (Henri-Félix-Eugène).
Giraud (Pierre-Marius-Louis).
Fouet (Gérard-Francis).
Esquerre (Jacques-Louis).
Poznat (Guy-Henri-Marie-Guillaume).
Grill (Albert-Fernand).
Barbedette (Michel-Noël-Maurice).
Tellier (Claude-Abel-Emile).
Mazier (Louis-Ferdinand-Marcel).
Bovero (Michel-Pierre).
Suraud (Jacques-Pierre-Joseph).
Pujol (Jean-Alain).
Boucq (Jean-Marie).
Dehay (Bernard-Arthur-Alfred).
Gouesclou (Raymond).
Mattéi (Ange-Marie).
Lalanne (Pierre-Yvon).
Hanout (Gérard-Marie-Roland).
Ordinaire (Guy-Paul-Alfred).
Cournille (Jean-Robert-Augustin).
Piétri (Pierre-Jean-Laurent-Vincent).
Delaunay (François-Jean-Marin).
Jean (Camille-Marcel-Joseph).
Robardet (Jean-Paul-Joseph).
Ferrec (François).
Deixonne (Francis-Jean-Marie).
Clavier (Maurice-Marie-Gérard).
Lipère (Henri).
Bara (René-Paul).
Henry (Marc-Albert-Georges-Louis-Joseph).

A titre étranger.

MM.
Anzanet (Isidoro-Piétro-Luigi).
Goldschmidt (Erich).
Cojocea (Jean).

15e série (division Saint-Cyr).

MM.
Faure (Bernard-Marie-Jean-Evan-Gaston).
Marescaux (Philippe-Henri-Maurice).
Chazarain (Noël-Honoré).
Oulie (Pierre).
Maraine (Claude-Marcel).
Rousseau (Jacques).
Gillet (Ghislain-Gaston-Firmin-Jean).
Bécin (Yves).
Guiollot (Jean-Pierre-Marie-Jules).
Vasseur (Eugène-Fernand-Clément).
Roux (Camille-Jean).
Joret (Jean-Marie-Michel).
Vergez (Christian-Paul-Rémi).
Creff (Allain-François).
Debacker (Claude-Louis-Emile).
Colin (André-Alfred).
Liège (Jean-Gabriel-Fernand).
Hème de Lacotte (Ivan-François-Joseph).
Charrot (Bernard-Jean).
Girard (Claude-Louis).
Jégouzo (Michel-Georges).
Masson (François-Antoine-André).
Taillieu (Jean-Humbert-François).
Jouslin de Noray (Dominique-Marie-Edme).
Pauvert (Pierre-Armand).
Bourdiec (Jehan-Jacques-Marie).
Dewatre (Pierre-Charles-Marie-Paul-Louis).
Pillot (Henri).
Caumont (Jean-Louis-Lucien).
Pons (Jean-Marie-Guillaume).
Destremau (Olivier-René-Waldemar).
Christen (Jean-Paul).
Bouchon (Roland-Georges).
Hautcoeur (Jean-Dominique-Edmond).
Erulin (Philippe-Louis-Edmé-Marie-François).
Gaillard (Claude-Christian).
Jeancolas (Edmond-Marius).
Galmiche (Henri-Jean-Marie).
Septavaux (Guy-Joseph-Gilbert).
Boulou (Jean-Louis-Raphaël).
Etienne (Jean-Lucien-Marie).
De France (Christian-Jean-Marie-Joseph).
Gintrac (Claude-Jacques).
Genevey (Paul-Henri).
Bréart de Boisanger (Pierre-Etienne-Marie-Paul).
Alaguillaume (Jacques).
Godeau (Michel-François-Marie-Joseph).
Choulet (Jean-François-Marcel).
Dupont (Serge-Claude-Louis-Joseph).
Chrismann (Fernand-Marie).
Masse (Jacques-Claude).
Clarke de Dromantin (Christian-Octave-Marie-Roger).
Durantel (André-Marie-Maurice).
Fuhrmann (Fernand-Claude-Robert).
Laparra (Gérard-Emile).
De Bouët du Portal (Régis-Marie-Yves-René).
Martin Saint Léon (Alain-Marie Etienne).
Charpy (Jean).
Devenne (Pierre).
Gonzalez de Linarès (Stephen-Jean-Marie-Aymard).
Roux (Bruno-Gabriel-Marie-Emmanuel).
Lamoine (Pierre-Félix).
Le Moigne (Jean-François).
Stoltz (Jean-Marie).
Lérat (Daniel).
De Bouët du Portal (Roland-Marie-Jacques-Joseph).
Mesplède (François-Jean).
Poupard (Camille-Marie-Georges).
Bérenger (Joseph-Jacques-Marie-Emmanuel).
Caisez (Jean-André-Marie).
Hugues (Norbert-Henri-Gaston).
Wautrin (Armand-Maxime).
Boutin (Paul-Henri-Clément).
Cail (Michel-Henri-Joseph).
Billaudel (Hubert-Marie).
Bernier (Roger-Georges).
Archambeaud (Jean-Marie-Joseph).
Martial (Claude-Henri).
Vézio (Guy-Jean-Raoul).
Artus (Christian-Yves-Elie).
Vilar (Bernard-René).
Lacapelle (Alain-Déodat-Marie-Israël-Théobald).
Roux (Jacques-Marie).
Riehl (Serge-Hugues).
Portet (André-Roger-Gaston).
Castex (Jacques-Marie-Paul-Fris-Antoine).
Chambriard (Robert-Marie-Roger).
Gay (Robert).
Godot (Philippe-Marie-Augustin).
Turbet-Delof (Xavier).
Choquet (Serge-Gabriel).
Stibic (Bernard-Pierre-Marie-Léon).
Lefebvre de Maurepas (Guy-Marie-Gabriel-Henri).
Grison (Marc-Henri-Marie).
Rémy (Jean-Bernard-Georges).
Meudec (Rolland).
Charzat (Jacques-Pierre-Albert-Georges).
Charlet (Jean-François-Louis).
Gency (Daniel-Louis).
De Carqueray (Bernard-Emmanuel-Marie-Gaud).
Monganne (Jean).
Françon (Roger-Henri).
Gillis (Bernard-Marie-Fernand).
Charvet (Louis).
Pelletier Doisy (Jean-Edouard).
Bourdin (Pierre-Lucien).
Valicon (Marc).
De La Bigne (Michel-François-Marie).
Mathieu (Jean-Robert-Joseph-André).
Pons (Jean-Roger-Pierre).
Laurent (Jean-Charles).
De Périer (Hugues-Antoine-Rémi-Léonor).
Duval (François-Marie-Maurice).
Buffe (Noël-Louis).
Ledain (Jacques-Georges-Arthur).
Carrignon (Michel-Louis-Pierre).
Uytterhoeven (Jean-Edouard-Victor-Antoine).
Rétat (Jean-Pierre-Louis).

Blackspill (Denys-Marie-Michel).
Grisoni (Jean-Baptiste-Jacques).
Gérardin (Yves-Maurice).
Bougerol (Jean-Jacques-Louis).
Beaupied (Franck).
Técher (René-Marie-Thérèse-Crescent-Léon).
De Colbert Turgis (Gérard-Marie-Henri-Joseph).
Le Dréau (Roger).
Blanchin (Daniel-Guy).
D'Aviau de Ternay (Bernard-Marie-Joseph).
Gallice (Didier-Georges-Antoine).
Farinaud (Michel-Henri-Marie).
Neyron de Saint-Julien (Christian-Marie-Gabriel).
De La Forge (Jean-Pierre-Georges-Emile).
Villeneuve (Pierre-François-Henri).
Berlonnier (Gérard-Charles-Marie).
Perrot (Guy-Marie-Jules-Alcide).
Fournier (Robert-Victor-Marie).
Girardot (Jean-Louis).
L'Heveder (Guy).
Rousseau (Luc-André-Anne-Marie).

Arme blindée et cavalerie.

16e série (corps de troupe).

MM.
Barre-Villeneuve (Jean-Claude-François-Yvan).
Lancieaux (Pierre-Clément-Charles).
D'Anglemont de Tassigny (François-Louis-Jean-Marie).
Pérignon (René-Charles-Marcel).
Poivre (Aimé-Georges).
Estinès (Charles-Gabriel).
Coquet (Georges-Paul-Raymond).
Durand-Ruel (Philippe-Marie-Paul).
Gallier (Maurice-Clément-Charles-Robert).
Voge (Jacques-Gustave-Edouard).
Choichillon (Louis-Alphonse-Ernest).
Chambaud (Robert-Xavier).
Buet (Daniel-Bernard-Paul-Ernest).
Lecourt (Yves-Marie-Charles).
Daridan (François-Raymond-Marie).
Bertrand (Bernard-Louis).
Charrol (Jean-Léon).
Gaget (Robert-Georges-Bernard).
Soulet (Bernard-Marie-René).
Le Garrec (Eugène-Marie-Joseph).
Arnou (Guy-Ferdinand-Louis).
Riverieulx de Varax (Jacques-Louis-Edouard-Henri-Léon).
Jeannerod (Robert-Alexandre-Marie-René).
Lavène (Robert-Maurice).
Assie (Claude-Jacques-Auguste).
Le Meur (Yves-Claude-Louis-Marie).
Léger (Henri-Marie-Michel).
Bignonneau (Jean-Eugène-Lucien).
Guillon (Joseph-Roger).
Talbot (Pierre-Alfred-Gilbert).
Grillot (Georges).
Bougnoux (Jean-Albert-Lucien).
Courbon (Pierre-Marie-André).
Fileux (Raymond-Gérard).
Post (René-Jean-Rémi).
Jaouen (Arsène-Jean-Hervé).
Arlabosse (Jacques-Eugène-Olivier-Emile).

15e série (division Saint-Cyr).

MM.
Le Sellier de Chézelles (Henri-René-Georges-Marie-Christophe).
Dautreppe (Roland-Henri).
Roche (Pierre-Alain-Claude).
Miquel (Bernard-Léon-Augustin).
Ducrnet (Henri-Jean-Marie-Vitalis).
De Pouilly (Antoine-Marie-Jean-François).
Merle (Dominique-Pierre-François).
Le Fevre (Henri-Marius-Louis).
Cerma (Henri-Fernand-Hippolyte).
Huck (Michel-Jean-Marie-Henri).
Méhu (Gilles-Marie-Jacques).
Millot (Jean-Michel).
Paillot de Montabert (André-Adéodat-Marie).
Roman (Alain-Jean-Alcide).
Barbey (Roland-Claude).
Dubois (Michel-Albert).
Hauteville (André-Louis-François).
Piollet (Maurice-Jacques-Marc-Fernand).
Durand (Pierre-Eugène-André).
De Sury d'Aspremont (Charles-Henri-Raymond).
Gomart (Jean-Marie-Joseph-André).
Georges-Picot (Pascal-Jacques).
De Riols de Fonclare (Jacques-Marie-Jules).
Denys de Bonnaventure (Guy-Jean-Marie).
Debon (André-Jacques-Georges).
De Fournoux La Chaze (Patrick-Jean-Marie).
Kuntz (René-Marcel-André).
Pin (Raymond-Michel).
Roux (Olivier-Paul-Marie-Emmanuel).
Garnier (Christian-François-Henri).
De La Ruelle (Clément-Georges-Ferdinand).
Cosléou (Michel-Jean-Marie).
Happe (Maurice-Jean-Marie).
Bosch (Gérard-Marie).
Labrhue (Joseph-Georges).
Beuscher (Pierre-Adrien-Ange).
Morin (Gervais-Henri-Louis).
Gassiat (Roland-Gabriel-Jean).
Picut (Alain-Alexandre-Paul-Marie).
Lainé (Philippe).
Kandel (Jacques-Marie-Michel).
Lichtlen (Jean-Charles).
Duguet (Jean-Louis-André).

Artillerie.

16e série (division corps de troupe).

MM.
Anzeill (Gustave-Dominique-Georges).
Iunio (Henri-Eugène-Victor-Marie).
Poirot (Philippe-Jean-Marie).
Arnoult (Gilbert-Jules-Fernand).
Giraud (François-Albert).
Fourrier (Jean-Marie-Pierre-Alphonse).
Pavelak (Henri-Albert).
Feur (Jacques-Marie-Pierre-Jean).
Collet (Gérard-Louis-Corneille-Joseph-Marie).
Lang (Christian-Eugène).
Furet (Jean-Claude-Henri).
Le Scanff (Yves-François-Joseph).
Rasse (Jean-Emile-Joseph).
Clément (Hubert-Gérard-Pierre).
Lannier (Jacques).
Filipowicz (Bogdan).
Montagne (René-Pierre).
Drux (Albert-Fernand).
Domboy (Pierre-Claude-Jean).
Bourgeois (Bernard-Jean-Paul).
Angelot (Jean-Henri).
Léonardon (Maurice-Marcel).
Marsaç (Emile).
Drilleau (François-Albert-Augustin).
Conjeaud (André).
Vervaeke (Guy-Emile-Alexandre).
Hürstel (Michel-Fernand-Emile).
Poirot (Gaston-Louis).
Anzanneau (Serge-Fernand).
Divine (Pierre-Edouard-Louis).
Dasque (Pierre-Jean-Robert).
Leyzat (Jean-Paul).
Duroc (Raymond-François-Marie).
Delahaye (Robert-Sylvain).
Martin (Noël-Lucien).
Maurence (Etienne).
Simon (Jacques-François-Dominique).
Tourret (Jacques-Christian-Joseph).
Pansier (Jean-Emile-Hilarion).
Boucher (Jacques-Léon-René).
Ancelet (Jean-Albert-Jules).
Chevillard (Jack-Louis-Léon).
Javaux (Georges-Marie-Léon).
Roux (José-Alexandre-André).
Muller (Claude-André).

15e série (division Saint-Cyr).

MM.
Salamié (Jean-Marc).
Palomba (Claude-Lucien).
Maitre (Maurice-Roger).
Récasens (Gabriel-Joseph-Barthélémy).
Du Garreau de La Mechenie (François-Marie-Léonard).
Régnault (Pierre-Jean).
Ulrich (Gérard-Gustave-Charles).
Vergnaud (Raymond-Julien).
Jacquot (André-Alexandre-Lucien).
Rostand (Albert-Gérôme).
Camusat (Pierre-Marcel).
Philip (Emile-Jean-Gabriel).
Dathis (Michel-Albert-Edmond-Jean).
Jacquinet (Michel-Louis-Georges).
Perrot (Claude-Emile-Marie).
Le Guen (Michel-Etienne-Jacques-Marie).
Zeller (Bertrand-Désiré-Marc-Claude).
Bourgouin (Roland-Marcel-Jean).
Sade (Roland).
Leuwers (Yves-Laurent-Guy-Stéphane).
Iban (Jean-Auguste).
Babron (Yves-Edmond-Joseph-Marie).
Fulaine (Jean-Charles-René-Ferdinand).
Saint-Arroman (Pierre-Henri-Charles).
Pènet (Robert-Jean-Jules).
Martinie (Yves-Jean-Charles).
Michaux (Jean-Pierre-Emile-Henry).
Nicaise (Raymond-Claude).
Moreau (Lionel-Jean).
Pajot (Michel-André-Marcel).
Boulard de Gatellier (François-Maurice-Henri-Marie-Olivier).
Cauquil (Hubert-Bertin-Jean).
Arnoux (Georges-Gaston).
Rabat (André-François).
Wilt (Jean-Paul-Charles-René).
Rémond (Philippe-Pierre-Henri).
Hullo (Claude-Jacques).
Dotte (Claude-Paul-Hubert).
Pourailly (Bernard-Marie-Joseph-André-Edouard).
Carrat (Michel-Norbert).
Lamboley (Jacques-André-Marcel).
Planchon (André-Marie-François).
Ployet (Jacques-Auguste-Marie).
Weyders (Marc-Jean-Lucien).
Favre (Claude-René).
Berteaux (Bernard-Pierre).
Le Guern (Edmond-Jean-Joseph).
De Montety (Louis-Joseph-Marie).
Fort (Jean-Louis-Charles-Marie).
Pourcel (Guy-Pierre-Maurice).
Noël (Alain-Gérard-Claude-Ghislain).
Montaclair (René-Guy-Marie).
Vignon (Bernard-Marie-Pierre).
Laborieux (Victor-Stanislas-Yves).
Grison (Patrick-Marie-Henri).
Dussaut (Jean-Guy-Yves).
Pierre (Jacques-Charles).
Algarron (Jacques-Louis).
Wanschoor (Alexandre-René-Eugène).
Sentenac (Robert-Xavier-Emile).

Train.

16e série (division corps de troupe).

MM.
Convers (Michel-Henri-Charles).
Boivin (Pierre-Emile).
Estines (Maurice-Jean).
Orsola (Roger).
Polet (Jean-Charles).
Mahut (Claude-Joseph).
Bonpas (Guy-Philippe-Robert).
Aubray (Roland-Georges).
Hardy (Guy-Raymond-Henri).
Lépine (Raymond).
Ruther (Robert).
Talin (Yves-Eugène).
Belie (Maurice-Pierre-Louis).
Sainson (Pierre-Sylvain-Henri-Emmanuel).
Hammel (Roger-Louis-Emile).
Champetier (Jean-Louis-Charles).
Chemier (Francis-Jean-Germain).
Mangeon (René-Ange-Mansuy).
Tarrais (Maurice-Léon-Jean).
Prats (Guy-Marcel).
Plessy (José-André).
Billard de Saint-Laumer (Luc-Marie-Xavier).
Renaud (Michel-Jacques-Emile).

15e série (division Saint-Cyr).

MM.
Dubosq (Jean-Pierre-Alexandre-Eugène).
Carbonneaux (Jean-Francis).
Chevallier (Jacques-Pierre-Georges).
Henry (François-Georges-Marie).
Depardon (Guy-Louis).

Génie.

16e série (division corps de troupe).

MM.
Chardot (Paul-Jules-Jean).
Scotto (Henri-Vincent).
Martin (Paul-Pierre-Jean).
Chambeaudie (François-Marcel).
Zalm (Roger-Gabriel).
Rebenne (Remain-Gérard).
Lau (Jean-Albert).
Robert (René-Maurice).
Schomberg (Daniel-Gaston-Gilbert).
Marais (Guy-Joseph-Constant).
Bart (Robert).
Casenove (Robert-Laurent).
Baffet (Roland).
Richard (Jacques-Jules-Emile).
Godefroy (Jean-Amédée-François).
Boubron (Daniel-Marie-Eugène).
Daval (Jean-Charles-Raymond).
Burnol (Jacques-Marie-Gaston-Christian).
Duriez (Paul-Léon-Henri).
Roure (Roger-Pierre).
Guieau (Emile-Gustave-Yvon).
Agnieray (Jean-Yves-Gabriel-Raymond).
Lavandier (Robert-Alfred-Louis).
Le Vagueresse (Yves-Henri-Joseph-Marie).
Caillebot (Phélix-François-Marie).
Gallon (Claude-Charles).
Sardet (André-Pierre).
Beaupere (Max-Jacques-Emile-Marie).
Rouzo (André-Louis-Joseph).
Sipoly (Pierre).
Thomas (Jacques-Edmond-Georges).

15e série (division Saint-Cyr).

MM.
Sauvay (Gilbert-Marc-Daniel).
Charbonnier (Jacques-Louis-Henri).
Thual (André-Julien-Marie).
Debut (André-Georges).
Pollet (Adolphe-Etienne-Maurice).
Auberlin (Robert).
Soulier (René-Maurice).
Le Pottier (Serge-Charles).
Leborgne (Jean-Noël-Raymond).
Lavedrine (Michel-Jean).
Gallais (Roger-Paul-Joseph).
Roquejeoffre (Michel-Henri-Louis).
Crinquant (André).
Maquis (Claude-Allain).
Voyer (Yves-Edmond).
Kirscher (Jean-René-Gilbert).
Raut (Albert-François-Clément-Marie-Etienne).
Aubry (Jean-Emile-Henri).
Egu (Georges-Louis).
Mercier (Pierre-Raymond).
Bachelard (René-Félix-Jean-Lucien).
Dejéager (Henri-Eugène).
Payre (Pierre-André).
Godon (Pierre-Charles).
Dandoy (Stéphane-Jacques).
Soutif (Claude-Jean).
Lang (François-Xavier-Marie-André).
Fripier (Raymond-France-Jean).
Plantier (Maurice-Jacques-Jean).
Duffait (Pierre-Louis-Gabriel).
Guinle (Jean-Claude-Martial-Léon).
Bourgerie (François-André-Marie-Joseph).
Bargain (Jean-Noël).
Valade (Pierre).

Transmissions.

16e série (division corps de troupe).

MM.
Malot (Rémy-Marie-Auguste).
Idale (Jean).
Gallon (René-Pierre).
Fayol (Albert-Jean-Louis).
Frumberg (Gilbert-Marcel-Léonce).
Darthout (Marcel).
Compain (Jean-Joseph-Maurice).
Sely (Henri-Jean-Gabriel).
Monesiei (Gilbert-André-Julien).
Masini (Fernand).
Mallet (Roland).
Pollefoort (Raymond-Jean-Robert).
Mertine (Pierre-Jean-René).
Leroy (René-Alphonse-Albert).
Raffestin (Paul).
Pidolle (Julien-Albert-Louis).
Robert (René-Paul-Henri).
Bouvret (Michel-Pierre).
Délivret (Armand).
Bernard (René-Ange-Marie-André).

15e série (division Saint-Cyr).

MM.
Clauzon (Joseph-Elie).
Laimay (Jean-Félix).
Monnier (Jacques-Alfred).
Manicacci (Raymond-Edouard).
De Lambilly (Louis-Marie-Gérard).
Chambouleyron (Raoul-Francis-Jean-Auguste-Laurent).
Pirlon (Jean).
Thévenot (Michel-Henri).
Tatin (Daniel-Célestin).
Suvestre (Michel-Louis).
Mouneyrat (Guy-Georges).
Coilhac (Jacques-Paul-Jean).
Gautier (Paul-Jean-Louis).
Guyon (Gérard).
Babin (Claude-Etienne).
Morel (Claude-Nicolas).
Manel (Michel-Maurice).
Aulanier (Bertrand).
Rittemard (Pierre-Simon-Charles).
Diet (Jean-Louis-Camille).
Giron (André).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

16e série (division corps de troupe).

MM.
Malhiote (Maurice-Roland).
Gozé (Jean-Pierre-Louis-Abel).
Bazel (Pierre-André-Georges).
Larue (Xavier-Auguste).
Lefèvre (Jacques-Louis).
Anglard (Henri-Jean-Louis).
Six (Paul-Antoine-François-Joseph).
Savelli (Thomas-Marie-André).
Ciccione (Jacques-Charles-Raymond).
Pellerin (Jacques-Ephrem-André).
Noël (Claude-René).
Théron (Paul-Joseph-Denis-Charles).
Sempey (Jean-Lucien-Henri).
Vizuier (Gilles-Yvan-Frédéric-Henri).
Vassart (René-Bernard).
Court (Alphonse-Louis-Emile).
Prévost (Robert-André).
Beaupuis (Jean-Henri-Roger).
Bouillard (Claude-Alphonse-André).
Forest (André-Jean).
Bardet (Bernard-Eugène-Joseph).
Bouganne (Michel-Raymond-Félix).
Renaudineau (André-Auguste-Louis-Clément).
Pharamin (Jean-Marie-Georges).
Mayade (Jacques-Pierre-François).
Ponties (Pierre).
Nicolas (Jacques).
Dupont (Emile-Jean).
Colliot (Jean).
Marchal (Jean-Paul-André-Cyrille).
Corbin (Max-Jean-Paulin).
Wagner (Pierre-Désiré-Alphonse-Georges-Louis-Victor).
Audouin (Lucien-Alexandre).
Vaduntinin (André-Aimé).
Lejard (Yves-Isidore).
Allais (Louis-Jean-Emile).
De Peretti (Maurice-Alfred-Marie-José).
Rhoer (Pierre-Joseph).
Lucas (André).
Tourne (Pierre-Francis-Fernand).
Poirson (Jean-Marie-Pierre).
Queau (Fernand).
Haon (Maurice-Jean-Marcel).
Piffeteau (Jean-Yves-Jacques).

15e série (division Saint-Cyr).

MM.
Lemoine (Jean-Marie).
Pélabon (Alain-Marie-Joseph).
Liaud (Just-Edouard-Aimé).
Bonneville (Claude-Marie-Camille).
Le Puloch (Alain-Louis-Marcel).
Hubert (Gérard-Frédérik-Marie).
Tharaux (Henri-Paul-Gaston).
Estienne (Michel-Pierre-Marie).
Eches (Jacques).
André (Georges-Albert-René).
Lerman (Michel-Jean-Claude).
Davoine (Robert-Georges).
Guilbaud (Georges-François-Xavier).
Goxe (Daniel-Maurice-Marie).
Renié (Stéphane-Jacques-Marie).
Debarge (Jacques-Georges-François).
Potier (Maurice-Jean).
Tiberghien (Michel-Jean-Marie-Joseph).
Lacrambe (Pierre-Edouard-Lucien-André).
Baylé (Gilbert-Paul-Lucien-Fernand).
Cann (François-Robert).
Constant (Pierre-Gabriel-Louis).
Laurios (Jacques-Marie-Joseph).
Ardaillon (Michel-Edmond).
Nyo (Bernard-Georges-Ferdinand).
Bonnet (Marcel).
Lescure (Fernand-Jean).
Bonamy (Gilles-Joseph-Marie).
Barleau (Jacques-Albert-Arsène).
Bacquié (Claude-Eugène-Clément).
Moulin (Michel-Camille).
De Carné de Carnavalet (François-Marie-Jean).
Fatras (Pierre-Eugène-Maurice-Marie).
Piron (Georges-Jean-Henri).
Roudier (Jean).
Hauvuy (Daniel-Paul).
Pagès (Xavier-Charles).
Terrasson (Marc-Gustave-Vincent).
Javelot (Hubert-Marcel-Eugène).
Le Calvez (Jean-Albert).
Pascal (Georges-Robert).
Langlois (Jacques-Jean-Gustave).
Pailler (Louis-Joseph).
Dingler (Jean-Paul).
Gautier (Pierre).
Delaporte (Jean-Louis-Bernard-Henri).
Grospellier (Gérard-Victor).
Sénac (Gérard-Louis).
Southwell (Guy-André-Louis-Achard).
Réssot (Alain-Maurice-Roger).
Fusenot (Robert-Marie-Léon).
Comot (Pierre-Paul-Max).
Malon (Michel-Jean-Marie).
Gavignet (Jean-Paul-Joseph).
Picariello (Paul-Jean).
Mouchez (Alain-Jules-Edouard).
Bertrand (Bernard-Renaud).

Artillerie.

16e série (division corps de troupe).

MM.
Legros (Bernard-Marie-Charles-Georges).
Millet (Serge-Louis-Roger).
Blandino (Pierre).
Lunel (Jean).
Suhas (Emile-Jean).
Poinot (Jacques-Auguste-Joseph).
Troliard (Jean-Roger-Pierre-Edmond).
Ramananjanahary (Ratsimba).
Peyret (Gabriel-Louis).
Locher (René-Charles-Georges).
Peyrelevade (Paul).
Giron (Henri-Jules-Antoine).

15e série (division Saint-Cyr).

MM.
Sustra (Pierre-Manuel-François).
Creuzeau (Jean-Marie-Paul-Marcel-Clément).
Sirac (Bernard-Jean).
Delpy-Becquart (François-Jean-Robert).
Damour (Claude).
Thébodaux (Jean-François-Emile).
Flocard (Albert-Louis).
Rodary (Michel-André-Paul-Marie).
Raillat (Pierre).
Lamboiez (Jacques-Henri-Ernest).
Defoug (Lucien-Claude-René).
Favotti (Jean-Jacques-Vincent).
Perraud (Michel-Louis).
Puech (Pascal-Eugène-Guy).
Maillait (Gabriel-Louis).

II. — Les élèves dont les noms suivent, compris dans les nominations qui font l'objet de l'article 1er et lieutenants de réserve démissionnaires, sont promus lieutenants de l'armée active à titre temporaire pour compter du 1er octobre 1954:

TROUPES METROPOLITAINES

Génie.

M. Bort (Robert).

TROUPES COLONIALES

Artillerie.

M. Blandino (Pierre).

III. — La date de prise de rang dans leur grade des sous-lieutenants dont les noms suivent, compris dans les nominations de l'article 1er, retardés dans leur carrière du fait d'événements de guerre, est reportée aux dates fixées ci-après:

Au 1er octobre 1951.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

MM.
Julcourt (Jean-Dye-Paul).
Trouillet (Lucien-André).

Train.

M. Potet (Jean-Charles).

Transmissions.

M. Bouvret (Michel-Pierre).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

M. Sempey (Jean-Lucien-Henri).

Au 1er septembre 1952.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

MM.
Féret (André-Jean).
Gouyon (Gilles).
Guary (Maurice-François).
Schaeffer (Jean-Georges).

Arme blindée et cavalerie.

MM.
Daridan (François-Raymond-Marie).
Jaouen (Arsène-Jean-Hervé).

Artillerie.

MM.
Lang (Christian-Eugène).
Ancelet (Jean-Albert-Jules).

Train.

M. Sainson (Pierre-Sylvain-Henri-Emmanuel).

Génie.

M. Lau (Jean-Albert).

Transmissions.

M. Fayol (Albert-Jean-Louis).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

M. Marchal (Jean-Paul-André-Cyrille).

Au 1er octobre 1952.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

MM.
Gadal (Jean).
Deixonne (Francis-Jean-Marie).

Arme blindée et cavalerie.

MM.
Poivre (Aimé-Georges).
Fileux (Raymond-Gérard).

Train.

M. Plessy (José-André).

Génie.

M. Duriez (Paul-Léon-Henri).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

MM.
Viguier (Gilles-Yvan-Frédéric-Henri).
Bouganne (Michel-Raymond-Félix).

Au 1er octobre 1953.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

MM.
Jullien (Max-Fernand-Auguste-Victor).
Marchasson (Pierre-Elie-François).
Besson (Roger-Jacques-Claude).
Patarin (Amédée-Pierre-Flavien-Valentin).
Pognat (Guy-Henri-Marie-Guillaume).

Train.

M. Chemier (Francis-Jean-Germain).

Ces reports de prise de rang (rattachement à une promotion antérieure) ne donneront pas lieu à rappel de solde.

IV. — 1° Les élèves dont les noms suivent compris dans les nominations qui font l'objet de l'article 1er sont promus lieutenants de l'armée active, pour compter du 1er octobre 1954:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

MM.
Julcourt (Jean-Dye-Paul).
Trouillet (Lucien-André).

Train.

M. Potet (Jean-Charles).

Transmissions.

M. Bouvret (Michel-Pierre).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

M. Sempey (Jean-Lucien-Henri).

La date de prise de rang dans ce grade est dans les mêmes conditions que celles de leur prise de rang dans le grade de sous-lieutenant à titre définitif (art. 2) reportée au 1er octobre 1953. Ce report de prise de rang ne donnera pas lieu à rappel de solde.

2° Les élèves dont les noms suivent compris dans les nominations qui font l'objet de l'article 1er sont promus lieutenants de l'armée active pour compter du 1er octobre 1954:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

MM.
Féret (André-Jean).
Gouyon (Gilles).
Guary (Maurice-François).
Schaeffer (Jean-Georges).

Arme blindée et cavalerie.

MM.
Daridan (François-Raymond-Marie).
Jaouen (Arsène-Jean-Hervé).

Artillerie.

MM.
Lang (Christian-Eugène).
Ancelet (Jean-Albert-Jules).

Train.

M. Sainson (Pierre-Sylvain-Henri-Emmanuel).

Génie.

M. Lau (Jean-Albert).

Transmissions.

M. Fayol (Albert-Jean-Louis).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

M. Marchal (Jean-Paul-André-Cyrille).

La date de prise de rang dans ce grade est dans les mêmes conditions que celles de leur prise de rang dans le grade de sous-lieutenant à titre définitif (art. 2) reportée au 1er septembre 1954. Ce report de prise de rang ne donne pas lieu à rappel de solde.

3° Les élèves dont les noms suivent compris dans les nominations qui font l'objet de l'article 1er sont promus lieutenants de l'armée active pour compter du 1er octobre 1954:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

MM.
Gadal (Jean).
Deixonne (Francis-Jean-Marie).

Arme blindée et cavalerie.

MM.
Poivre (Aimé-Georges).
Fileux (Raymond-Gérard).

Train.

M. Plessy (José-André).

Génie.

M. Duriez (Paul-Léon-Henri).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

MM.
Viguier (Gilles-Yvan-Frédéric-Henri).
Bouganne (Michel-Raymond-Félix).

Décret du 19 octobre 1954 portant nominations dans le cadre des fonctionnaires de l'intendance.

Par décret en date du 19 octobre 1954, sont nommés, à titre définitif, au grade d'intendant militaire adjoint pour prendre rang du 1er octobre 1954:

TROUPES METROPOLITAINES

ACTIVE

MM.
Feraudet (Jacques-Yves-Jean), capitaine d'artillerie.
Pascaud (Jean-Charles-Antoine), capitaine d'administration du service de l'intendance.
Garnier (Louis-Maurice), capitaine des transmissions.
Herand (Georges-Henri-Louis), capitaine d'administration du service de l'intendance.
Grenier (Guy-Yves-Raymond), capitaine d'administration du service de l'intendance.
Liebert (René-Marie-Henri), capitaine d'infanterie.
Couquet (Maurice-Aimé-Marie), capitaine d'administration du service de l'intendance.
Audebaud (Christian-Louis-Gérard), capitaine de justice militaire.
Rouberty (Georges-Edmond), capitaine d'administration du service de l'intendance.
Martinaud (Adrien-Roger-Emmanuel-Léonidès), capitaine du cadre des adjoints de chancellerie.
Gaudron (Jean-Arthur-Henri), capitaine d'infanterie.
Dujols (Robert-Dominique-Camille), capitaine d'infanterie.
Bigorgne (Henri-Charles-Marie), capitaine du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

TROUPES COLONIALES

ACTIVE

MM.
Sicaud (Louis-Jean-Marie), capitaine d'infanterie coloniale.
Vidina (Jacques-Paul), capitaine d'administration de l'intendance coloniale.
Dorne (Roger-Raymond-Louis), capitaine d'artillerie coloniale.
Gilbin (Jean-Pol-Cyrille), capitaine d'infanterie coloniale.
Bidet (Michel-Marie-Patrice), capitaine d'artillerie coloniale.
Andreani (François-Constantin), capitaine d'artillerie coloniale.
Gissot (Pierre-Marie-François-Basile), capitaine d'artillerie coloniale.

Décret du 19 octobre 1954 portant nomination au grade de sous-lieutenant d'administration du service de santé d'élèves officiers de l'école du service de santé militaire.

Par décret en date du 19 octobre 1954, sont promus à titre définitif au grade de sous-lieutenant :

(Pour prendre rang du 1er octobre 1951.)

ACTIVE

Service de santé.

(Officiers d'administration.)

TROUPES METROPOLITAINES

MM.
Beuve (Albert-Joseph-Roger-André).
Le Menn (Jean-Louis-Joseph).
Viarrouge (Claude-Albert-Jean).
Gay (Gilbert-Pierre-Charles).
Le Joncour (Yves-Joseph-Marie).
Carrière (André-Claude).
Chomarat (Henri-Jean-Baptiste).
Gallois (Marcel-Joseph).
Defranoux (Daniel-Emile-René).

TROUPES COLONIALES

MM.
Cavaillé (Georges).
Peniers (Jean-Pierre).
Allegrini (Numa).
Ogoli-Socin (André-Paul-Henri).
Bougault (Léon-Ange).
Daniel (Guy).
Balada (André-Jackie).
Pujol (Jean-Georges).

M. Viarrouge (Claude-Albert-Jean) est rattaché à la promotion 1952 (troupes métropolitaines) avec prise de rang dans le grade de sous-lieutenant d'administration du 1er octobre 1952 et l'intéressé est promu au grade de lieutenant d'administration pour prendre rang du 1er octobre 1954.

Ce reclassement ne donnera pas lieu à rappel de solde.

Décrets du 20 octobre 1954 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 20 octobre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, ministre des affaires étrangères, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air) ; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 28 septembre 1954 portant que les promotions dans la Légion d'honneur du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus avec traitement, les officiers d'active désignés ci-après :

Au grade de commandeur.

(Pour prendre rang du 30 juin 1954.)

I. — CORPS DES OFFICIERS DE L'AIR

a) Cadre navigant.

Peperrols (André-Roger), colonel ; 28 ans de services, 10 campagnes, 33 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été blessé et cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

Rivet (André-Omer), lieutenant-colonel ; 27 ans de services, 10 campagnes, 31 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

Marias (Albéric-Antide), colonel ; 30 ans de services, 8 campagnes, 35 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

Albertus (René-Marie-Léon), colonel ; 27 ans de services, 11 campagnes, 24 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été blessé et cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946.

De Tourlier (Roger), colonel ; 28 ans de services, 10 campagnes, 32 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été blessé et cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

Vallois (Jacques-Marie), colonel ; 27 ans de services, 9 campagnes, 32 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

Ladousse (Amédée-Albert), colonel ; 26 ans de services, 10 campagnes, 29 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été blessé. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

Secretant (Marie-Adrien-Alofs-Marcel-Erick), colonel ; 27 ans de services, 9 campagnes, 29 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

Sarault (Christian-Sébastien-Félix), colonel ; 27 ans de services, 6 campagnes, 30 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été blessé et cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

De Lesquen du Plessis-Casso (Michel-Marie-Léonce), colonel ; 29 ans de services, 13 campagnes, 21 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

Michaud (Robert-Antoine-Henri), colonel ; 25 ans de services, 8 campagnes, 28 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1948.

Bouyer (Moïse-Henri-Eugène), colonel ; 27 ans de services, 12 campagnes, 29 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Officier de la Légion d'honneur du 5 octobre 1948.

b) Cadre sédentaire.

Labonde (Roger-René), lieutenant-colonel ; 31 ans de services, 14 campagnes, 27 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été blessé et cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946.

Barralis (Marie-Albert-Edouard), colonel ; 28 ans de services, 10 campagnes, 19 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1947.

II. — OFFICIERS DE L'AIR DÉGAGÉS DES CADRES CONCOURANT AVEC L'ARMÉE ACTIVE

(Loi du 3 avril 1946.)

Badre (Paul-Marie-Désiré), colonel ; 27 ans de services, 4 campagnes, 22 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été blessé et cité. Officier de la Légion d'honneur du 22 juillet 1946.

Machet de La Martinière (Joseph-Marie-Jean), lieutenant-colonel ; 25 ans de services, 5 campagnes, 19 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Officier de la Légion d'honneur du 16 juin 1945.

III. — CORPS DES OFFICIERS MÉCANICIENS DE L'AIR

Badard (Jean), colonel ; 35 ans de services, 7 campagnes, 22 ans de bonifications pour services aériens commandés. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1947.

Par décret en date du 20 octobre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air), vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 28 septembre 1954 portant que les promotions dans la Légion d'honneur du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus, sans traitement, les officiers en congé du personnel navigant désignés ci-après :

Au grade de commandeur.

(Pour prendre rang du 30 juin 1954.)

CORPS DES OFFICIERS DE L'AIR EN CONGÉ DU PERSONNEL NAVIGANT

(Au titre de l'article 55 de la loi du 9 avril 1935.)

Noël (André-Marie), colonel ; 34 ans de services, 15 campagnes, 37 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Officier de la Légion d'honneur du 7 septembre 1948.

Giovacchini (Ferdinand-Edmond), colonel ; 31 ans de services, 19 campagnes, 25 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été blessé et cité. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946.

Par décret en date du 20 octobre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air) ; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 28 septembre 1954 portant que les nominations dans la Légion d'honneur du présent décret sont faites en confor-

mité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans la Légion d'honneur, avec traitement, les officiers d'active ou dégagés des cadres actifs, désignés ci-après:

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 30 juin 1954.)

I. — Corps des officiers de l'air

a) Cadre navigant.

Nicoll (Charles), lieutenant; 23 ans de services, 11 campagnes, 19 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé. Médaillé militaire du 31 décembre 1917.

Llopis (Jean-Alfred), capitaine; 18 ans de services, 10 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Rimbaud (Pierre-Eugène-Désiré), capitaine; 20 ans de services, 9 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Karst (Alain), capitaine; 19 ans de services, 7 campagnes, 17 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Vidal (Armand-Marius), capitaine; 22 ans de services, 7 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Médaillé militaire du 1er avril 1936.

Charpin (Pierre-Joseph), capitaine; 20 ans de services, 5 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Quesnel (Emile-Joseph-François), lieutenant; 17 ans de services, 5 campagnes, 18 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 23 septembre 1917.

Augier (Louis-Jean), capitaine; 18 ans de services, 15 campagnes, 8 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Mouden (Emile-François-Joseph), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Depredurand (Jean-Marie), capitaine; 21 ans de services, 9 campagnes, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Kafka (Gaston-Gustave-Louis), capitaine; 19 ans de services, 10 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Massart (Alain-Verdun-Louis), lieutenant; 15 ans de services, 12 campagnes, 11 ans de bonifications pour services aériens. A été cité. Médaillé militaire du 1er avril 1936.

Malcey (Yves-Jean-Daniel), capitaine; 16 ans de services, 6 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Blanchet (Maxime), lieutenant; 18 ans de services, 8 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Demoulière (André-Michel), capitaine; 17 ans de services, 11 campagnes, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Agnel (Pierre-Louis), commandant; 15 ans de services, 11 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité.

Seurin (Marcel), capitaine; 18 ans de services, 5 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Magnat (Paul-Clément), lieutenant; 17 ans de services, 7 campagnes, 15 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Egalité (Henri-André-René), lieutenant; 15 ans de services, 8 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaille militaire du 1er avril 1936.

Dousset (Paul-Louis-Pierre-Antoine), capitaine; 15 ans de services, 8 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité.

Renard (Jacques-Marie-Laurent-Marcel), capitaine; 16 ans de services, 7 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été cité.

Larrivière (André-Marie-Edmond), commandant; 14 ans de services, 9 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité.

Rossi (Toussaint), commandant; 13 ans de services, 6 ans de campagnes, 15 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité.

Digain (Jean), capitaine; 14 ans de services, 10 campagnes, 9 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été blessé et cité.

Sarrade (Lucien), lieutenant; 18 ans de services, 7 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Picard (Raymond-André-René), capitaine; 15 ans de services, 5 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité.

Mignot (André-Joseph-Ferdinand), commandant; 17 ans de services, 7 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité.

Gravelle (Robert-Albert), capitaine; 18 ans de services, 6 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Dupuy (Robert-Gabriel), lieutenant; 14 ans de services, 10 campagnes, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Arnould (Jacques-Georges-Henry), commandant; 14 ans de services, 8 campagnes, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité.

Descure (André), commandant; 14 ans de services, 6 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses.

Chagnot (André-Paul-Emile), commandant; 17 ans de services, 7 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses.

Hubert (Jacques-Henri-Marie), lieutenant; 15 ans de services, 5 campagnes, 15 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité.

Minnaert (Roger-Serge), commandant; 17 ans de services, 3 campagnes, 15 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Faton (Armand-Octave), capitaine; 14 ans de services, 9 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Dumand (Joffre-Albert-Raymond), capitaine; 18 ans de services, 5 campagnes, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Roger (Jacques-Jean-Alphonse), commandant; 14 ans de services, 9 campagnes, 9 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité.

Rouillon de Gironville (Michel-René-Henri), commandant; 14 ans de services, 6 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses.

Dailloux (Jean-Léon), commandant; 15 ans de services, 5 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été cité.

Chesnais (André-Henri-René), commandant; 14 ans de services, 7 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité.

Roesch (Louis-Marcel), capitaine; 15 ans de services, 8 campagnes, 8 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été blessé et cité.

b: Cadre sédentaire.

Aumercier (Raoul), lieutenant; 29 ans de services, 7 campagnes, 24 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé. Médaillé militaire du 28 décembre 1934.

Balland (Georges-André), lieutenant; 26 ans de services, 6 campagnes, 24 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 30 décembre 1939.

Girardot (Gaston-Pierre-François), capitaine; 27 ans de services, 5 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Médaillé militaire du 13 mars 1941.

Dupuch-Drances (Norbert), capitaine; 19 ans de services, 9 campagnes, 18 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé.

Crutel (Robert-Gérard-Marcel), lieutenant; 24 ans de services, 4 campagnes, 19 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 24 juin 1940.

Champagne (Eugène), lieutenant; 25 ans de services, 12 campagnes, 8 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 13 mars 1941.

Demery (Jean-Antoine), lieutenant; 24 ans de services, 10 campagnes, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé. Médaillé militaire du 15 août 1914.

Vrilland (Gaston), capitaine; 29 ans de services, 7 campagnes, 9 ans de bonifications pour services aériens commandés. Médaillé militaire du 13 mars 1941.

Collard (Gabriel-Henri), capitaine; 23 ans de services, 4 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Seghi (Elie), lieutenant; 22 ans de services, 3 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 25 mars 1943.

Boisson (Eugène), capitaine; 19 ans de services, 8 campagnes, 9 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité.

Vincent (Jean), capitaine; 19 ans de services, 11 campagnes, 8 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Médaillé militaire du 5 juillet 1941.

II. — Corps des officiers des bases de l'air

Bevilacqua (Gilbert-Antoine), lieutenant; 26 ans de services, 5 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés, 4 ans de majorations diverses. A été blessé.

Berlioz (Eugène-Marius), lieutenant; 29 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Médaillé militaire du 15 décembre 1938.

Etienne (Paul-Louis), capitaine; 26 ans de services, 10 campagnes, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Serpaggi (Jean-Auguste-Antoine), lieutenant; 25 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Médaillé militaire du 14 avril 1917.

Hermitte (Adrien-Raymond), capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes, 7 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé.

Petit (Gaston), lieutenant; 24 ans de services, 14 campagnes, 1 an de majorations diverses.

Georgy (Dël-Pierre-Paul-Marie), capitaine; 26 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Médaillé militaire du 15 août 1944.

Lacour (Joanny), capitaine; 27 ans de services, 13 campagnes.

Brault (Robert-Emile-Théodule), commandant; 30 ans de services, 5 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Munnier (Armand-Alfred), capitaine; 29 ans de services, 5 campagnes, 3 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Deschaseaux (Marcel-Raymond), lieutenant; 24 ans de services, 6 campagnes, 7 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Grignon (Gustave-Jules), capitaine; 28 ans de services, 8 campagnes.

Salvadori (Paul-Vincent), lieutenant; 24 ans de services; 10 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés.

Kirsch (Ernest-Henri), capitaine; 26 ans de services, 9 campagnes.

Viellet (Pierre-Joseph), lieutenant; 23 ans de services, 12 campagnes.

Maurin (Gaston-Félicien), capitaine; 30 ans de services, 5 campagnes.

Berge (Clément), capitaine; 23 ans de services, 12 campagnes.

Klais (Jacques), lieutenant; 26 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Médaillé militaire du 23 décembre 1939.

Linder (Joseph-Alphonse-Marcel), capitaine; 22 ans de services, 10 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Murzeau (René-Ruisseau), capitaine; 22 ans de services, 7 campagnes, 4 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Gorlier (Louis-Adrien), capitaine; 26 ans de services, 4 campagnes, 4 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Laspougeas (Ernest-Adrien), capitaine; 21 ans de services, 8 campagnes, 6 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Grincourt (Jean-Léon-Louis), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 6 campagnes, 1 an de majorations diverses. A été cité.

III. — Corps des officiers mécaniciens de l'air

Bussat (Marius), lieutenant; 29 ans de services, 14 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 23 mars 1943.

Martin (René-Marie), lieutenant; 25 ans de services, 10 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 15 août 1944.

Boireau (René-Henri), lieutenant; 27 ans de services, 17 campagnes, 5 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Bizeau (Maurice-Edmond-Jean), lieutenant; 23 ans de services, 8 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 31 décembre 1946.

Zillel (André-Henri-Alfred), lieutenant; 23 ans de services, 15 campagnes, 8 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité.

Perriod (Roger-Flavien-Alexis), lieutenant; 23 ans de services, 12 campagnes, 7 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé.

Auger (François-Joseph), capitaine; 27 ans de services, 12 campagnes, 5 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Deseine (Maurice-Laurent-Emile), lieutenant; 25 ans de services, 15 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés.

Nantillet (Pierre), lieutenant; 21 ans de services, 5 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Noe (André-Maurice), capitaine; 23 ans de services, 10 campagnes, 8 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Bauer (René-Ernest), lieutenant; 21 ans de services, 6 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 12 juin 1945.

Leclere (Maurice-Alexandre), capitaine; 24 ans de services, 10 campagnes, 6 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Hamon (Joseph-Marie-Ange), capitaine; 25 ans de services, 9 campagnes, 6 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Vayron (Robert-Georges), capitaine; 20 ans de services, 10 campagnes, 8 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Giraud (Paul-Julien), capitaine; 20 ans de services, 9 campagnes, 8 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Dupaquier (Marius-Stéphane), capitaine; 27 ans de services, 4 campagnes, 7 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Lepault (Lucien-Eugène), capitaine; 26 ans de services, 9 campagnes, 3 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Baer (André-Pierre), capitaine; 25 ans de services, 11 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Danto (Joseph-François-Marie), capitaine; 22 ans de services, 11 campagnes, 4 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Dommange (Jean-Alphonse-René), capitaine; 23 ans de services, 5 campagnes, 9 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Fabre (Pierre-Jean), capitaine; 29 ans de services, 8 campagnes.

Pautry (André-François), capitaine; 18 ans de services, 8 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Legal (Léandre-Marc-Léon), capitaine; 25 ans de services, 7 campagnes, 4 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Angot (Roger-Paul-Henri), capitaine; 27 ans de services, 8 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Derue (Paul-Marie-Joseph-Auguste), capitaine; 26 ans de services, 10 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés.

Tirnlac (André-Armand-Marie), lieutenant; 26 ans de services, 4 campagnes, 7 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Gil (Jean-Léopold), capitaine; 21 ans de services, 8 campagnes, 6 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Labbe (Robert-Gaston-Francis), capitaine; 23 ans de services, 6 campagnes, 7 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Honnorat (Victor-Joseph), commandant; 22 ans de services, 7 campagnes, 7 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Rosmorduc (Louis-François), capitaine; 27 ans de services, 4 campagnes, 4 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé.

Guilbert (Joseph-Eugène), capitaine; 18 ans de services, 7 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Joffres (Elie-Louis-Gabriel), commandant; 25 ans de services, 8 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Lambert (Marcel), commandant; 22 ans de services, 9 campagnes, 4 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Baussac (Robert-Auguste), capitaine; 25 ans de services, 8 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Girardet (Louis-Andrée), capitaine; 26 ans de services, 9 campagnes. A été blessé. Médaillé militaire du 31 décembre 1931.

Broca (Georges-Jean-Marcel), capitaine; 22 ans de services, 9 campagnes, 3 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité.

Rufray (Pierre-Léon), capitaine; 31 ans de services, 4 campagnes.

Phelens (Henri-Max-Robert), capitaine; 17 ans de services, 9 campagnes, 9 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Debas (Marcel-Just-André), capitaine; 18 ans de services, 8 campagnes, 9 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Ponzo (Jeannin), capitaine, 26 ans de services, 7 campagnes, 3 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Parrontel (Raymond-Louis), commandant; 16 ans de services, 5 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses.

Lefebvre (François-Jacques-Louis), commandant; 17 ans de services, 6 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Corsello (Michel), capitaine; 18 ans de services, 11 campagnes, 6 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

IV. — Officiers des services administratifs de l'air

Gilbertas (Claude-Antonin-Marie), lieutenant; 22 ans de services, 11 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé.

Weber (Jean), lieutenant; 22 ans de services, 18 campagnes, 5 ans de majorations diverses.

Fabre (Maurice-Numa), lieutenant; 23 ans de services, 15 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés.

Pissotte (Roland-Arsène-René), capitaine; 23 ans de services, 13 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Laffargue (Pierre-Paul-Jean-Germain), capitaine; 26 ans de services, 9 campagnes, 4 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Poudrier (Maurice), capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. Médaillé militaire du 30 décembre 1929.

Legat (Georges-Albert), lieutenant; 24 ans de services, 10 campagnes, 3 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Voisin (Roger-Paul-Clément), capitaine; 27 ans de services, 9 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés.

Laborde (Henri-Pierre), lieutenant; 26 ans de services, 9 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés.

Fayolle (Francis-Marc), lieutenant; 22 ans de services, 11 campagnes, 3 ans de majorations diverses.

Gouaze (Georges), capitaine; 22 ans de services, 12 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés.

Gerard (Louis-Roger), capitaine; 21 ans de services, 9 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés, 3 ans de majorations diverses.

Bertrand (Paul-Emile), capitaine; 25 ans de services, 9 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés.

Clement (Adrien-Marie-Charles-Albert), commandant; 30 ans de services, 5 campagnes.

Lesgourgues (Raymond), lieutenant; 22 ans de services, 13 campagnes.

Gebhardt (Roger-Jean), capitaine; 28 ans de services, 7 campagnes.

Patin (Roger-Jean), capitaine; 20 ans de services, 12 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses.

Iharcamondho (Jean-Pierre), lieutenant; 22 ans de services, 11 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Durand (Edmond-Emile-Ernest), capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Lair (Roger-Alphonse-Emile), capitaine; 22 ans de services, 10 campagnes, 3 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Mathieu (Germain-Marie-Noël), capitaine; 22 ans de services, 10 campagnes, 3 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

Conet (Robert-Jean), commandant; 21 ans de services, 6 campagnes, 7 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Cornille (Ildephonse-Adolphe-Arthur), lieutenant; 26 ans de services, 8 campagnes.

Bousquet (Pierre-Elie), capitaine; 28 ans de services, 6 campagnes.

André (Romain), capitaine; 29 ans de services, 5 campagnes.

Yrle (Roger-Jean-Irénée), capitaine; 22 ans de services, 9 campagnes, 4 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Hebert (Lucien-Charles-Eugène), lieutenant; 24 ans de services, 10 campagnes.

Gelle (Marcel-Lucien), capitaine; 30 ans de services, 3 campagnes.

Palard (Jean-Joseph), lieutenant; 28 ans de services, 5 campagnes.

Martens (Henry-Ludolphe-Augustin), capitaine; 27 ans de services, 6 campagnes.

V. — Corps des officiers des services administratifs de l'air dégagés des cadres

(Loi du 5 avril 1946.)

Lespiau (Charles-François), commandant; 29 ans de services, 5 campagnes, 2 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé.

VI. — Corps des commissaires de l'air

Le Prunenec (Jean-Victor), commissaire commandant; 24 ans de services, 8 campagnes, 3 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Bourrel (Pierre-François), commissaire lieutenant-colonel; 21 ans de services, 6 campagnes, 4 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été cité.

Mourion (Henri-Charles), commissaire commandant; 22 ans de services, 8 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés.

VII. — Corps des officiers de la musique de l'air

Dessant (Gaston-Armand), capitaine; 27 ans de services, 6 campagnes.

VIII. — Corps des ingénieurs militaires de l'air

Mathieu (Adrien-Henri), ingénieur militaire en chef de 2e classe de l'air; 25 ans de services, 1 campagne, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Chaffois (Jean-Léon-André), ingénieur militaire principal de l'air; 19 ans de services, 1 campagne, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Parent (Francisque-Benoît), ingénieur militaire en chef de 2e classe de l'air; 23 ans de services, 1 campagne, 9 ans de bonifications pour services aériens commandés.

IX. — Corps des ingénieurs militaires des travaux de l'air

Lardeux (Robert-Lucien), ingénieur militaire de 1re classe des travaux de l'air; 27 ans de services, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés.

Escaffre (Louis-Ernest-Jean), ingénieur militaire principal des travaux de l'air; 22 ans de services, 2 campagnes, 15 ans de bonifications pour services aériens commandés.

X. — Corps des sous-officiers du personnel navigant

Coquard (Pierre-Alphonse-Henri), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Médaillé militaire du 30 décembre 1918.

Dufour (Claude), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 1er avril 1916.

Verard (Victor-Francis), adjudant-chef; 19 ans de services, 11 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 19 novembre 1915.

XI. — Corps des sous-officiers du personnel non navigant spécialiste

Bayot (André-Jean), adjudant-chef; 22 ans de services, 13 campagnes, 22 ans de bonifications pour services aériens commandés. Médaillé militaire du 31 décembre 1946.

Gay (Ernest-Fernand), adjudant-chef; 23 ans de services, 11 campagnes, 20 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 31 décembre 1946.

Maisonneuve (René-Frédéric), adjudant-chef; 25 ans de services, 19 campagnes, 8 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Médaillé militaire du 31 décembre 1946.

XII. — Corps des sous-officiers du personnel non navigant du service général

Beaud (Gaston), adjudant-chef; 26 ans de services, 12 campagnes, 10 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Médaillé militaire du 13 mars 1941.

Par décret du 20 octobre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air); vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 28 septembre 1954 portant que les nominations dans la Légion d'honneur du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés avec traitement, les officiers de réserve servant en situation d'activité, dont les noms figurent dans le tableau ci-après:

Décoration avec traitement

Au grade de chevalier,

(Pour prendre rang du 30 juin 1954.)

I. — Corps des officiers de l'air

Cadre navigant.

Bonnardot (Charles-Auguste), lieutenant; 14 ans de services, 8 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité.

II. — Corps des officiers des services administratifs de l'air

Bossiere (François-Joseph), lieutenant; 33 ans de services, 5 campagnes.

Par décret du Président de la République en date du 20 octobre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air); vu la délibération du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 28 septembre 1954 portant que les promotions faisant l'objet du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur pour prendre rang du 30 juin 1954 (avec traitement):

Corps du contrôle de l'administration de l'aéronautique

Au grade d'officier.

Thiolat (Henri), contrôleur de 1re classe; 37 ans 5 mois 11 jours de services, 7 ans 2 mois 17 jours de campagnes, 1 blessure de guerre. Chevalier de la Légion d'honneur du 1 juin 1946.

Aubert (Henri-Félix-Gaston), contrôleur général de 2e classe; 30 ans 8 mois 27 jours de services, 6 ans 8 mois 11 jours de campagnes, 2 ans de majorations diverses. Chevalier de la Légion d'honneur du 1 juin 1946.

Par décret en date du 20 octobre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air); vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 28 septembre 1954 portant que les promotions dans la Légion d'honneur du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus avec traitement, les officiers d'active désignés ci-après:

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 30 juin 1954.)

I. — Corps des officiers de l'air

a) Cadre navigant.

Camdessus (Jean-Joseph), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 25 ans de services, 8 campagnes, 37 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 19 annuités.

Morel (Gilbert-Louis), commandant. *a*) Totalise: 26 ans de services, 13 campagnes, 26 ans de bonifications pour services aériens commandés. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1947. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 17 annuités.

De Roffignac (Charles-Ferdinand-Martial), colonel. *a*) Totalise: 26 ans de services, 9 campagnes, 26 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 17 annuités.

Brard (Raymond-Robert-Jean), capitaine. *a*) Totalise: 24 ans de services, 11 campagnes, 28 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 17 annuités.

Vantillard (Roger-Jules-Paul), capitaine. *a*) Totalise: 23 ans de services, 10 campagnes, 28 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 17 annuités.

Martin (Gaston), capitaine. *a*) Totalise: 22 ans de services, 15 campagnes, 21 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 février 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 19 annuités.

Bontemps (Marcel), capitaine. *a*) Totalise: 22 ans de services, 12 campagnes, 22 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 6 août 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 18 annuités.

Dujon (André-Louis), commandant. *a*) Totalise: 25 ans de services, 8 campagnes, 25 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1916. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 15 annuités.

Descaves (Louis-Félix), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 23 ans de services, 7 campagnes, 27 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 17 annuités.

Mallie (Pierre-Marie-Jean-Simon), commandant. *a*) Totalise: 21 ans de services, 9 campagnes, 27 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 17 annuités.

Du Fay de Choisinet (Etienne-Marie), commandant; 21 ans de services, 13 campagnes, 17 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1946.

Gervaise (André), capitaine; 19 ans de services, 13 campagnes, 18 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1946.

Lacroix (René-André), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 23 ans de services, 6 campagnes, 22 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 18 annuités.

Bonneïont (Jean-Paul-Marcel), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 27 ans de services, 8 campagnes, 18 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 15 annuités.

Garbay (Henri), capitaine; 21 ans de services, 12 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 19 novembre 1945.

Lassé de La Génardière (Etienne-Edgard-Marie-Antoine-Edmé), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 24 ans de services, 5 campagnes, 21 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 16 annuités.

Mignon (Jacques), capitaine; 19 ans de services, 14 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1946.

Pons (René-Antoine), capitaine; 19 ans de services, 9 campagnes, 17 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1946.

Chaix (Paul-Emile-Pierre), capitaine. *a*) Totalise: 20 ans de services, 6 campagnes, 21 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 février 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 19 annuités.

Deviller (Georges-Louis-Jean), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 23 ans de services, 10 campagnes, 17 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1918. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 15 annuités.

Schaal (René-Alphonse), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 8 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 15 août 1944.

Vouzellaud (Jacques-Pierre-Manuel), colonel. *a*) Totalise: 19 ans de services, 9 campagnes, 21 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1916. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 16 annuités.

Guirard (André-Hervé), commandant. *a*) Totalise: 23 ans de services, 6 campagnes, 19 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 30 décembre 1918. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 15 annuités.

Marotte (Georges-Lucien-André), capitaine; 21 ans de services, 7 campagnes, 20 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1946.

Higelin (Morand-André-Eugène), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 21 ans de services, 6 campagnes, 22 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 15 annuités.

Prelat (Pierre-Louis), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 22 ans de services, 7 campagnes, 17 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 16 annuités.

Tournier (Raymond-Louis), capitaine. *a*) Totalise: 20 ans de services, 12 campagnes, 18 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 21 décembre 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 16 annuités.

Koch (Jean), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 19 ans de services, 7 campagnes, 20 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 14 avril 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 19 annuités.

Goutte (Jean-Marius), capitaine; 19 ans de services, 9 campagnes, 18 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 19 novembre 1945.

De Villoutreys (Etienne-Charles-Henri), commandant; 24 ans de services, 5 campagnes, 17 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1946.

Gamba (Louis-Pascal), capitaine; 23 ans de services, 11 campagnes, 12 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 19 novembre 1945.

Cloarec (Jean-Albert), capitaine; 18 ans de services, 5 campagnes, 22 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1946.

Provansal (Luc-Louis-Fernand), commandant. *a*) Totalise: 18 ans de services, 5 campagnes, 21 ans de bonifications pour services aériens commandés, 2 ans de majorations diverses. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 18 annuités.

Mesples (Raymond-Jean-Louis), capitaine; 18 ans de services, 6 campagnes, 21 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 19 novembre 1945.

Parent (Pierre-Claude), capitaine. *a*) Totalise: 20 ans de services, 9 campagnes, 14 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 22 juillet 1946. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 20 annuités.

Detrie (Roger), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 23 ans de services, 7 campagnes, 15 ans de bonifications pour services aériens commandés, 1 an de majorations diverses. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 14 annuités.

Delineau (Emile-Roger), capitaine; 19 ans de services, 10 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1946.

Wirth (Frédéric-Charles), commandant. *a*) Totalise: 18 ans de services, 7 campagnes, 21 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 27 mai 1947. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 16 annuités.

Lamy (Fernand-André-Léon), commandant. *a*) Totalise: 18 ans de services, 7 campagnes, 20 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 9 mai 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 20 annuités.

Fourlinnie (Paul-Edouard), capitaine; 19 ans de services, 7 campagnes, 18 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 21 janvier 1945.

Stouff (André-Alfred), capitaine. *a*) Totalise: 19 ans de services, 10 ans de campagnes, 17 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 février 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 19 annuités.

Delay (André-Louis-Joseph), capitaine. *a*) Totalise: 18 ans de services, 9 campagnes, 18 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1917. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 17 annuités.

Pellieray (Jacques), lieutenant-colonel. *a*) Totalise: 19 ans de services, 4 campagnes, 20 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1946. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 20 annuités.

Fillietaz (Aimé-Marie-Emilien), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 27 septembre 1945.

Querey (Henri-Paul), capitaine; 17 ans de services, 13 campagnes, 9 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 juillet 1945.

Etienne (Jacques-Edmond), commandant; 19 ans de services, 7 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er août 1945.

Bazimon (Georges-Maurice-Alfred), capitaine; 19 ans de services, 8 campagnes, 15 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1936.

Bettoli (Etienne-Edouard), capitaine; 20 ans de services, 11 campagnes, 11 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1936.

Guido (Maurice), capitaine; 18 ans de services, 6 campagnes, 16 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 17 août 1945.

Poquemal (Ernest-Joseph-Pierre), capitaine; 17 ans de services, 10 campagnes, 13 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1936.

b) Cadre sédentaire.

Heribert (Valentin-Lucien-Henri), capitaine; 31 ans de services, 6 campagnes, 21 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 27 août 1943.

Magnan (Marius-Louis), capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes, 20 ans de bonifications pour services aériens commandés. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 27 août 1943.

II. — Officier mécanicien de l'air

Mompeyrat (Jean), commandant. *a*) Totalise: 35 ans de services, 22 campagnes, 5 ans de bonifications pour services aériens commandés, 12 ans de majorations diverses. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1936. *b*) Depuis la nomination au grade de chevalier: 15 annuités.

III. — Officier des services administratifs de l'air

Masquarene (Léopold), lieutenant-colonel; 35 ans de services, 16 campagnes, 1 an de bonifications pour services aériens commandés, 4 ans de majorations diverses. A été blessé et cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 juin 1943.

Par décret en date du 20 octobre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air); vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 28 septembre 1954 portant que la promotion dans la Légion d'honneur du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est promu, sans traitement, l'officier en congé du personnel navigant désigné ci-après:

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 30 juin 1954.)

Dufour de Lattre (Jean-Camille-Marie), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 11 campagnes, 1 an de majorations diverses. A été cité. Chevalier de la Légion d'honneur du 19 novembre 1945.

Par décret en date du 20 octobre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées, le conseil de l'ordre entendu, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décrets n° 50-661 du 14 juin 1950 et n° 51-760 du 14 juin 1951):

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang à la date du présent décret.)

Aubert (Emile-Henri), lieutenant.
Campet (Louis), capitaine des forces françaises combattantes.
Chauvin (Francis-Aimé), commandant.
Degueldre (André-Georges-Lucien), commandant.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 31 décembre 1953.)

Salfati (Henri-André), commandant.

(Pour prendre rang à la date du présent décret.)

Allain (Jean-Léon-René), lieutenant.
Bardeau (Gilbert-André), capitaine.
Bimont (Robert-Gilbert), capitaine.
Bonnard (Henri-Julien-Dominique), capitaine.
Colas (Henri-Marie), capitaine.
Cordier (Jean-Emile-Alphonse), sous-lieutenant des forces françaises de l'intérieur.
Corot (Anatole), lieutenant.
Delabruyère (Louis-Charles-Lucien), lieutenant.
Ferrigno (Dominique), lieutenant.
Gabriel (Frédéric), lieutenant.
Genevois (Jean-Joseph), lieutenant.
Goujon (René-Jean), lieutenant.
Gourland (Francisque), sous-lieutenant des forces françaises combattantes.
Hannequin (Pierre-Jean), lieutenant.
Lorent (Georges), commandant des forces françaises de l'intérieur
Mallet (Gabriel-Emile), lieutenant.
Marcol (Charles-Louis-Marcel), lieutenant.
Marulli (Guy-Paul-François), lieutenant.
Massias (Jeanne-Berthe), capitaine.
Massot (Marcel-Joseph), adjudant chef.
Mattei (André-Jean), lieutenant.
Michelin (Fernand-Sylvestre), lieutenant.
Molinari (René-Jean-Georges), lieutenant.
Ozenne (Pierre-Maurice-Georges), capitaine.
Pernin (Marcel), capitaine.
Tettelin (Francis-Antoine-Simon), sous-lieutenant.
Thevenet (Henri), capitaine.
Trespeuch (André-Robert-Antoine), lieutenant.

Ces promotions ou nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur comportent l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme, mais elles annulent les citations accordées pour les mêmes faits.

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

Désignation d'un membre suppléant de la commission de contrôle des banques.

Par arrêté en date du 18 octobre 1954, M. Marc Manifacier, sous-directeur à la direction du Trésor au ministère des finances, est désigné comme suppléant, à la commission de contrôle des banques, du directeur du Trésor, en remplacement de M. Autissier.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Création d'une commission administrative paritaire commune au personnel ouvrier et de maîtrise et aux conducteurs d'automobile relevant de la direction des bibliothèques de France.

Le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 53-1229 du 10 décembre 1953, portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier de certains agents de maîtrise et ouvriers professionnels relevant des services extérieurs du ministère de l'éducation nationale;

Vu le décret du 24 juillet 1947, modifié, portant règlement d'administration publique et relatif aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est créé, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 24 juillet 1947 modifié, une commission administrative paritaire compétente à l'égard du personnel ouvrier et de maîtrise et des conducteurs d'automobile relevant de la direction des bibliothèques.

Art. 2. — La composition de cette commission est fixée ainsi qu'il suit:

a) Représentants de l'administration:
7 représentants titulaires, 7 représentants suppléants.

b) Représentants du personnel:
Contremaîtres. — Titulaire: 1. Suppléant: 1.
Chefs d'équipe. — Titulaire: 1. Suppléant: 1.
Ouvriers, 1re catégorie. — Titulaires: 2. Suppléants: 2.
Ouvriers, 2e catégorie. — Titulaire: 1. Suppléant: 1.
Conducteurs d'automobile. — Titulaires: 2. Suppléants: 2.

Art. 3. — Une section de vote est instituée:

1° A la Bibliothèque nationale, pour le personnel affecté à cet établissement et aux bibliothèques des grands établissements scientifiques;

2° A la bibliothèque universitaire de Paris, pour le personnel relevant de cet établissement.

Art. 4. — Le personnel affecté aux autres bibliothèques vote par correspondance. Chaque électeur reçoit pour le vote:

La ou les listes des candidats à la commission administrative paritaire pour lesquels il est appelé à voter;
Un bulletin de vote;
Une enveloppe dans laquelle il doit placer son bulletin, et sur laquelle il ne porte aucune mention.

Il place ce pli à l'intérieur d'une seconde enveloppe sur laquelle il doit mentionner la bibliothèque à laquelle il est affecté, ses nom, prénoms et grade, et apposer sa signature.

Tous les bulletins de vote du personnel appelé à voter par correspondance doivent parvenir à la direction des bibliothèques, 1er bureau, 55, rue Saint-Dominique, Paris (7e), un jour franc au moins avant la date fixée pour les élections.

Art. 5. — L'administrateur général de la Bibliothèque nationale, directeur des bibliothèques de France, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 septembre 1954.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MATTEO CONNET.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

Réglementation du mobilier et du matériel scolaires.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu la décision du 17 juillet 1948 et le règlement du mobilier scolaire en date du 3 mai 1950;
Vu l'arrêté du 13 novembre 1953,

Arrête:

Art. 1er. — Est approuvée la réglementation du mobilier et du matériel scolaires dont le texte figure en annexe au présent arrêté, qui prendra effet du 1er octobre 1954.

Art. 2. — Toutefois, pendant une période transitoire d'un an, les mobiliers et matériels élaborés conformément à la réglementation antérieure pourront continuer à bénéficier de l'agrément ministériel.

L'agrément dont ont bénéficié, au titre de l'ancienne réglementation, des mobiliers et du matériel demeure valable pour une durée de deux ans à compter de la publication du présent arrêté.

Art. 3. — Les directeurs généraux de l'enseignement du second degré, de l'enseignement du premier degré et de l'enseignement technique, le directeur de l'administration générale et le directeur du centre national de documentation pédagogique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 1er octobre 1954.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MATTEO CONNET.

REGLEMENTATION DU MOBILIER ET DU MATERIEL SCOLAIRES

SOMMAIRE

Observation générale.
A. — Mobilier et matériel d'externat.
I. — Ecoles maternelles.
II. — Classes et études du premier degré, du second degré et de l'enseignement technique.
B. — Mobilier et matériel d'internat.
I. — Salles à manger.
II. — Dortoirs et locaux annexes.

OBSERVATION GENERALE

Le texte du présent règlement ne comprend que des spécifications d'ordre général. La commission d'agrément du mobilier et du matériel scolaires établira les spécifications techniques précises de chacun des types de mobilier et de matériel.

A. — MOBILIER ET MATERIEL D'EXTERNAT

I. — MOBILIER ET MATÉRIEL DES ÉCOLES MATERNELLES ET DES CLASSES ENFANTINES

Tout le mobilier à l'usage des enfants devra être adapté à leurs tailles et présenter, en conséquence, un jeu suffisant de dimensions échelonnées.

1° *Sièges.*

Les chaises des salles d'exercices seront légères, stables, les pieds munis d'embouts en matière élastique. Les spécifications techniques concernant le dossier seront fixées par la commission d'agrément.

Les fauteuils pour la section des bébés satisferont aux mêmes conditions.

Les bancs des salles de jeux, cours et autres locaux seront pourvus de dossier.

2° *Tables.*

Les plateaux seront horizontaux et de teintes claires. Les plateaux métalliques sont proscrits.

Les tables individuelles auront un plateau rectangulaire, de dimensions suffisantes, sans arêtes dangereuses. Elles seront munies d'un tiroir aussi grand que possible comportant, de préférence, un dispositif d'arrêt escamotable.

3° *Autres meubles.*

a) *Casiers:* les casiers individuels seront clos à bonne hauteur pour la commodité des enfants. Leur système de fermeture devra être d'usage aisé et sans danger pour les enfants.

b) *Tableaux:* la matière et la couleur des tableaux devront permettre une écriture lisible.

c) *Nattes et tapis:* ils seront lavables et d'entretien facile.

d) *Lits des salles de repos:* ils seront transportables, munis de toiles amovibles et lavables. Leur système de suspension sera élastique, sans être trop lâche.

e) *Meubles portemanteaux et porte-serviettes:* ils répondront aux spécifications techniques élaborées par la commission d'agrément.

II. — MOBILIER ET MATÉRIEL DES CLASSES ET DES ÉTUDES DU PREMIER DEGRÉ, DU SECOND DEGRÉ ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

1° *Mobilier et matériel des classes.*

a) Le mobilier individuel de classe est conseillé, sans toutefois que celui à deux places soit exclu.

b) Il est également conseillé d'utiliser des tables et des sièges de hauteur réglable; toutefois les modèles non réglables sont autorisés, pourvu que des tables et des sièges de hauteurs différentes permettent, dans une même classe, de satisfaire aux différentes tailles des élèves.

c) Pour les élèves au-dessous de quatorze ans, le siège sera lié à la table. Si l'on utilise du mobilier à deux places, il devra être pourvu, pour chaque place, d'un siège et d'un dossier indépendants du siège et du dossier de l'autre place, tout en restant liés à la table. Le dossier sera galbé et incliné en arrière selon les spécifications techniques établies par la commission d'agrément.

Le dossier et le siège ne seront jamais en métal.

d) Le plateau de la table sera horizontal. Il ne sera jamais en métal; ses dimensions devront permettre à l'élève de travailler dans de bonnes conditions tout en s'accordant avec les normes fixées pour la dimension des classes.

e) La table n'aura pas de barre d'appui pour les pieds.

f) La juxtaposition des tables par le plateau devra être possible sans espace perdu.

g) Un casier, ouvert du côté du maître et du côté de l'enfant, sera établi sous le plateau de la table; il sera limité par des bords, latéralement et à l'arrière (côté du maître); il ne gênera en aucune manière l'élève assis. Son intérieur sera visible du côté du maître.

Si la table est équipée d'un porte-cartable, celui-ci ne devra gêner ni la bonne position de l'élève, ni la circulation, ni la juxtaposition des tables par le plateau.

h) Sous aucun prétexte, la table et le siège ne seront de couleur noire. On choisira, de préférence, une teinte claire.

i) Armoires-bibliothèques.

Bâtiments nouveaux: ces armoires devront être en partie encastrées dans le mur. Les portes seront coulissantes; le haut pourra être vitré. Le rayonnage sera mobile.

Bâtiments anciens: les indications données ci-dessus pour les portes s'appliqueront, autant que possible, aux armoires-bibliothèques ordinaires.

Dans l'un et l'autre cas, il est souhaitable que les dimensions se rapprochent des normes suivantes: hauteur: 1,75 mètre; largeur: 1,30 mètre; profondeur: 0,40 mètre.

j) Chaires de professeur: la chaire sera fermée du côté des élèves et comprendra au moins deux tiroirs fermant à clef.

k) Le mobilier d'amphithéâtre sera composé, de préférence, de tables fixes à une place, avec un plateau horizontal et des chaises du type défini ci-dessus (voir § *c*).

l) Le tableau fondamental sera mural, de préférence à triptyque. Sa matière et sa couleur devront permettre une écriture lisible.

Les tableaux mobiles seront installés sur un support stable. Le modèle à chevalet est exclu.

2° *Mobilier et matériel des études.*

a) Les paragraphes *a*, *b*, *c* ci-dessus relatifs au mobilier des classes s'appliquent au mobilier des études.

b) Le paragraphe *d* s'y applique également, mais il est souhaitable que les dimensions du plateau d'une table de salle d'étude soient supérieures à celles d'un plateau de salle de classe.

c) Les paragraphes *e*, *f*, *g* et *h* s'appliquent sans modifications au mobilier des études.

d) Les casiers individuels, avec portes, comporteront, chacun, au moins deux étagères. Leurs dimensions seront suffisantes pour contenir livres et cahiers.

B. — MOBILIER ET MATERIEL D'INTERNAT

I. — MOBILIER ET MATÉRIEL DES SALLES A MANGER

a) *Tables.* — Suivant la forme et les dimensions des locaux, les tables seront, soit rondes, soit rectangulaires, soit en forme de polygone régulier; chaque élève disposera d'un espace suffisant (0,60 mètre au moins) pour manger à l'aise et ne pas être gêné par le service.

La table ne comportera pas de barre d'appui.

La hauteur des tables sera de 0,75 mètre. Toutefois, il sera souhaitable de prévoir, pour les jeunes élèves, des tables de hauteur moindre.

Piètement: lorsque, exceptionnellement, le piètement des tables sera en bois, il devra répondre aux spécifications techniques qui seront établies par la commission d'agrément.

La plateau des tables sera en matière insonore, imputrescible et non poreuse. Il ne sera jamais en marbre. De plus, le plateau devra résister à tous les lavages. L'aléze sera affleurante, aucun interstice ne devra exister entre la bordure et la matière de recouvrement du plateau.

Le porte-serviettes sera conçu de façon à permettre son aération, à contrôler son contenu et, d'une manière générale, à satisfaire l'hygiène.

b) *Sièges.* — Le siège de chaque élève sera une chaise analogue au modèle prescrit pour les salles de classes, et dont la taille sera en rapport avec celle de la table utilisée.

c) *Platerie.* — La platerie, de préférence en acier inoxydable, sera rigoureusement indéformable, solide, facile à ranger et à empiler. Elle devra supporter les nettoyages mécaniques.

d) *Assiettes.* — Les assiettes seront de préférence du type « demi-limonade » et devront supporter les lavages mécaniques.

e) *Verres.* — Les verres à boire seront en verre trempé. Les timbales et les quarts en métal sont rigoureusement proscrits.

f) *Couverts.* — Les couverts seront de préférence en acier inoxydable. Les couteaux seront « monobloc ».

g) *Chariots.* — Les chariots seront d'un entretien facile. Leurs dimensions et formes, que définiront des spécifications techniques ultérieures, devront permettre une circulation aisée dans les couloirs et les salles à manger pour servir et desservir.

II. — MOBILIER ET MATÉRIEL DES DORTOIRS ET LOCAUX ANNEXES

1° *Mobilier et matériel des dortoirs.*

a) *Lits:* les lits superposables sont proscrits.

Les dortoirs et chambres d'équipe (trois lits au moins) seront meublés de lits de fer à gros tubes, laqués de couleurs claires. La largeur du lit sera comprise entre 0,70 mètre et 0,80 mètre.

Les cabines, boxes et chambres de moins de trois lits pourront être pourvus de divans, à monture métallique de préférence.

b) *Sommiers:* dans tous les cas, le sommier sera métallique, du type « marine », « à tendeurs » ou « à lames ».

c) *Matelas:* les matelas seront: 1° soit du type « à ressorts » si les conditions climatiques n'y sont pas opposées. En ce cas, ils seront autant que possible pourvus d'une housse amovible et lavable, et devront présenter les spécifications techniques élaborées par la commission d'agrément; 2° soit en mousse de latex ou en matériau similaire; en ce cas, ils seront obligatoirement pourvus d'une housse.

d) *Tapis de pieds et chaise de chevet:* le tapis de pieds sera d'un entretien facile et la chaise de chevet aura un tiroir, un dossier porte-habits et une entretoise porte-chaussures.

2° *Mobilier et matériel des locaux annexes.*

a) *Vestiaires:* les armoires-vestiaires seront individuelles et installées soit dans un local approprié, soit dans les chambres, cabines ou boxes. L'armoire-vestiaire individuelle doit être convenablement aérée.

b) *Cordonnerie:* les rayonnages seront à claire-voie.

c) *Salle de toilette:* la petite armoire dont dispose chaque élève pour le rangement de ses objets de toilette sera placée de préférence près du lavabo et de son porte-serviette. Elle sera largement aérée et sa porte pourra être pourvue d'un miroir.

d) *Infirmerie et locaux de contrôle médical:*

I. — Mobilier médical des locaux d'infirmerie:

La table d'examen sera simple, sans renversement, à volets mobiles et talonnières.

Les tables à pansements seront, de préférence, montées sur roulettes caoutchoutées.

L'une des armoires de pharmacie fermera obligatoirement à clef.

Les lits d'infirmerie seront d'une hauteur au moins égale à la hauteur des lits d'hôpital, à savoir 0,65 mètre.

Les divans sont proscrits.

La table de nuit dont disposera chaque élève comportera coffre et tiroir.

NOTA. — En l'absence de locaux d'infirmerie, un lit et une armoire à pharmacie, permettant de donner les premiers soins, devront présenter les caractéristiques définies ci-dessus.

II. — Le mobilier des locaux annexes de contrôle médical comprend un ou plusieurs classeurs et une table d'examen.

Les classeurs fermeront à clef et seront de dimensions suffisantes pour contenir les dossiers médicaux scolaires réglementaires.

La table d'examen sera du type table de massage à tétière inclinable par crémaillère.

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (ancien régime).

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 1er avril 1950 modifié par les décrets du 17 janvier 1952;

Le conseil supérieur de l'éducation nationale entendu,

Arrête:

Art. 1er. — Les stagiaires recrutés en 1950 et 1951, par application du décret du 1er avril 1950, pourront subir pour la dernière fois en 1955 les épreuves du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, suivant les dispositions initiales du décret du 1er avril 1950.

Art. 2. — Les licenciés d'enseignement, admis aux épreuves pratiques, seront autorisés, dans les conditions prévues à l'article ci-dessus, à se présenter en 1955 aux épreuves théoriques du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

Art. 3. — Les stagiaires recrutés en 1950 et 1951, ainsi que les licenciés qui, admis aux épreuves pratiques, n'auraient pas été admis aux épreuves théoriques à la session de 1955, seront autorisés à se présenter aux épreuves théoriques du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire telles qu'elles sont définies par l'arrêté du 22 janvier 1952.

Art. 4. — Les stagiaires qui, accomplissant au cours de l'année 1954-1955 leur seconde année de stage, ne seraient pas admis aux épreuves pratiques, pourront être autorisés, sur proposition de jury, à accomplir une troisième et dernière année de stage, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 22 mai 1950. Ils pourront, en cas de succès aux épreuves pratiques, subir les épreuves théoriques du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire dans les conditions fixées à l'article 3 ci-dessus.

Art. 5. — Les candidats visés aux articles 3 et 4 ci-dessus seront, en cas de succès aux épreuves théoriques, dispensés de l'année d'initiation aux fonctions d'enseignement, nommés et titularisés le 1er octobre suivant immédiatement leur succès à ces épreuves.

Art. 6. — Le directeur général de l'enseignement du second degré est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 octobre 1954.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MATTEO CONNET.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DU LOGEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION

LOGEMENT ET RECONSTRUCTION

Tableaux d'avancement pour le grade de chef de service départemental des dommages de guerre titulaire des services extérieurs du logement et de la reconstruction valables pour les années 1952, 1953 et 1954.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 octobre 1954: page 9937, 2e colonne, 2e, 4e et 6e alinéa, 1re ligne, au lieu de: « Bay », lire: « Baÿ »; au lieu de: « Guy », lire: « Guy (Herbert) ».

Tableaux d'avancement pour le grade de chef adjoint de service départemental titulaire des services extérieurs du logement et de la reconstruction valables pour les années 1952, 1953 et 1954.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 octobre 1954: page 9938, 1re colonne, 2e, 4e et 6e alinéa, 1re ligne, au lieu de: « Chery », lire: « Chéry »; 3e ligne, au lieu de: « Beal », lire: « Béal ».

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Institution d'une commission chargée d'étudier les modifications à apporter à la loi du 30 octobre 1946 fixant les modalités d'élection des membres des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Sur le rapport du maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale,

Arrête :

Art. 1er. — Il est institué au ministère du travail et de la sécurité sociale une commission chargée d'étudier les modifications à apporter à la loi du 30 octobre 1946 fixant les modalités d'élection des membres des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales.

Art. 2. — La composition de la commission visée à l'article 1er du présent arrêté est fixée ainsi qu'il suit :

Le président de la section sociale du conseil d'Etat, président.

Le président de la commission du travail et de la sécurité sociale à l'Assemblée nationale.

Le président de la commission du travail et de la sécurité sociale au conseil de la République.

Les membres du Parlement faisant partie du conseil supérieur de la sécurité sociale et de la commission supérieure des allocations familiales.

Deux représentants du ministre du travail et de la sécurité sociale.

Un représentant du ministre de l'intérieur.

Un représentant de la confédération générale du travail.

Un représentant de la confédération générale du travail-Force ouvrière.

Un représentant de la confédération française des travailleurs chrétiens.

Un représentant de la confédération générale des cadres.

Un représentant du conseil national du patronat français.

Un représentant de la fédération nationale des petites et moyennes entreprises.

Deux représentants des travailleurs indépendants (un artisan, un membre des professions libérales désigné par le ministre du travail).

Un représentant de l'union nationale des caisses d'allocations familiales.

Un représentant de la fédération nationale des organismes de sécurité sociale.

Un représentant de la fédération nationale de la mutualité française.

Un représentant de l'union nationale des associations familiales.

Art. 3. — Le secrétariat de la commission susvisée sera assuré par le secrétariat du conseil supérieur de la sécurité sociale.

Art. 4. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 octobre 1954.

Pour le ministre du travail et de la sécurité sociale et par délégation :
Le directeur du cabinet,
JEAN MASSELOT.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Inspection de la population et de l'entr'aide sociale.

Par arrêté en date du 19 octobre 1954, Mlle Briandet (Suzanne), inspecteur principal, directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale du Doubs, est promue au grade d'inspecteur divisionnaire de la population et de l'entr'aide sociale et affectée au département de la Martinique.

L'intéressée est placée au premier échelon de son grade (indice 550).

Sa nomination aura effet à compter de la date de son installation à la Martinique.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Agrément d'un générateur d'acétylène.

Par arrêté en date du 19 octobre 1954, est agréé sous le numéro 202 le générateur d'acétylène type Cellus 3 kg, à contact et à haute pression, construit par la société L'Oxhydrique française, 8, avenue Jules-Ferry, à Malakoff (Seine), tel qu'il est défini par les plans et l'état descriptif annexés à l'arrêté d'agrément.

Déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement des chutes de l'Hospitalet et de Merens, sur l'Ariège et le Carol (départements de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales).

Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre de l'agriculture,

Vu la demande de concession avec déclaration d'utilité publique présentée le 18 septembre 1950 par Electricité de France (service national), en vue de l'aménagement des chutes de l'Hospitalet et de Merens, sur l'Ariège et le Carol, et ensemble le plan sommaire des lieux et ouvrages projetés et le mémoire descriptif;

Vu la décision ministérielle en date du 20 juin 1952 autorisant la mise à l'enquête de cette demande ;

Vu les arrêtés en date respectivement des 28 et 29 juillet 1952, du préfet des Pyrénées-Orientales et du préfet de l'Ariège, ordonnant l'enquête dans les communes intéressées de leur département;

Vu les résultats des enquêtes et conférences prescrites par le décret du 29 décembre 1926, modifié par le décret du 7 juin 1950, et notamment les avis des commissions d'enquête en date respectivement des 19 et 20 août 1952, pour les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège;

Vu la loi du 16 octobre 1919 sur l'utilisation de l'énergie hydraulique, et notamment ses articles 1, 5 et 6;

Vu le décret du 29 décembre 1926 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 16 octobre 1919;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 35 de la loi du 8 avril 1946 en ce qui concerne la procédure de déclaration d'utilité publique en matière d'électricité et de gaz;

Vu le rapport des ingénieurs de la 5e circonscription électrique à Toulouse en date du 17 juillet 1951;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Arrêtent :

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux d'aménagement des chutes de l'Hospitalet et de Merens, sur l'Ariège et le Carol, travaux à entreprendre dans les communes de l'Hospitalet, Merens, Ax-les-Thermes et Savignac (département de l'Ariège), et d'Angoustrine, Porté et Porta (département des Pyrénées-Orientales).

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution des travaux déclarés d'utilité publique par l'article 1er ci-dessus devront être accomplies au plus tard cinq ans après la date de la délivrance de la concession.

Art. 3. — Le directeur du gaz et de l'électricité au ministère de l'industrie et du commerce et le directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole au ministère de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 octobre 1954.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ LOUIS MARTIN,

Le ministre de l'agriculture,
ROGER HOUDET.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1954

Réunion de commission du vendredi 22 octobre 1954.

Commission des finances, à dix heures. — Local de la commission.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Avis de concours pour le recrutement de personnel militaire féminin de l'armée de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 septembre 1954, page 9193, 1re colonne:

Titre Ier, paragraphe *b*, 1e alinéa, au lieu de: « Mécanographes: diplôme de perforeuse ou d'opératrice mécanographe reconnu par la fonction publique », lire: « Mécanographes: le diplôme de perforeuse ou d'opératrice mécanographe reconnu par la fonction publique est facultatif ».

(Le reste sans changement.)

Ministère de l'éducation nationale.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Avis de concours pour le recrutement d'un professeur technique de dessin au collège technique Estienne.

Un concours sera ouvert, le 10 décembre 1954, au collège technique Estienne, 18, boulevard Auguste-Blanqui, à Paris (13e), en vue d'y recruter un professeur technique de dessin (arts et industries du livre). Ce professeur sera chargé d'enseigner le dessin à vue (noir et couleur), l'illustration au trait (et gravure sur bois), l'étude documentaire.

Les inscriptions seront reçues, jusqu'au 1er décembre 1954, par le directeur de l'école Estienne, qui fournira, sur demande, tous renseignements utiles concernant le règlement du concours et la composition du dossier d'inscription.

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours pour le recrutement d'ingénieurs des travaux agricoles.

Un concours pour le recrutement de quarante ingénieurs des travaux agricoles est ouvert le 1er décembre 1954. Les épreuves écrites auront lieu à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nancy, Rennes, Clermont-Ferrand et Poitiers. Les épreuves orales auront lieu à Paris.

Une notice sera adressée aux personnes qui en feront la demande.

Les candidats devront faire parvenir leur demande d'admission avant le 10 novembre 1954 au ministère de l'agriculture (gestion des services extérieurs de la production agricole, 1er bureau), 78, rue de Varenne, Paris (7e).

Avis de concours pour le recrutement de personnel enseignant à l'école nationale d'agriculture de Grignon.

Un concours sur titres et sur épreuves sera ouvert, à une date qui sera ultérieurement fixée, pour le recrutement d'un chef de travaux de technologie à l'école nationale d'agriculture de Grignon.

Tous renseignements concernant l'organisation de ce concours seront fournis sur demande adressée soit au ministère de l'agriculture (service de l'enseignement, 1er bureau), soit au siège de l'école nationale d'agriculture de Grignon.

Avis de concours pour le recrutement de personnel enseignant à l'école nationale d'agriculture de Rennes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 octobre 1954, page 9359: le concours prévu pour le recrutement d'un chef de travaux d'économie rurale à l'école nationale d'agriculture de Rennes s'ouvrira au siège de cet établissement le 15 novembre 1954 et non le 8 novembre 1954.

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan, ministère des travaux publics, du logement et de la reconstruction, ministère de l'industrie et du commerce, ministère de l'agriculture et ministère de la santé publique et de la population.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suisse.

Les importateurs sont informés de la prorogation, jusqu'au 31 décembre 1954, de l'arrangement commercial franco-suisse du 11 avril 1953.

Les modalités d'importation, pour la période allant du 1er octobre 1954 au 31 mars 1955, des produits repris à la liste B de l'arrangement sont fixées ci-après.

Il est précisé que les dispositions du présent avis ne s'appliquent qu'aux produits suisses qui:

a) Ne sont pas repris dans les listes des produits pour lesquels toutes restrictions quantitatives ont été supprimées par les avis aux importateurs du 25 septembre 1953, du 2 décembre 1953, du 18 et du 25 avril 1954, du 26 septembre 1954 et du 20 octobre 1954 et leurs rectificatifs;

b) Ne figurent pas dans la liste des produits dont la libération à l'importation reste suspendue pour lesquels les modalités d'importation ont été fixées par l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 21 octobre 1954.

NOTA. — Certains produits ayant fait l'objet de l'avis aux importateurs du 20 octobre 1954 portant suppression des restrictions quantitatives peuvent néanmoins figurer dans le présent avis. Il est précisé, à cet égard, que seules les dispositions de l'avis du 20 octobre 1954 leur sont applicables.

I. — *Produits à importer par les groupements ou organismes assimilés.*

Les groupements ou organismes assimilés indiqués ci-après sont seuls qualifiés pour déposer, dès la publication du présent avis, des demandes de licences d'importation concernant les produits suivants.

NUMÉROS de poste.	NUMÉROS du tarif douanier.	PRODUITS
219	236.	Cigares, cigarettes, tabac, etc. — Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes.
234	660.	Allumettes. — Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes.

II. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées simultanément.*

Les demandes de licences d'importation concernant les produits suivants, établies sur formules A. C. et accompagnées d'une facture *pro forma* en double exemplaire établie par l'exportateur suisse ou son représentant qualifié revêtue de son cachet et de sa signature, devront être parvenues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), au plus tard le 6 novembre 1954, à douze heures.

A l'expiration de ce délai, elles feront l'objet d'un examen simultané de la part des services techniques compétents.

Pour certains produits, les modalités spéciales d'importation sont indiquées en regard de chacun d'eux.

NUMÉROS de poste	NUMÉROS du tarif douanier	PRODUITS
212	173.	Sucreries, bonbons sans alcool.
213	181, 182.	Chocolat.
214	185 C à 187.	Biscuits. — Pour les postes 212, 213 et 214, les demandes devront être accompagnées: 1° de deux factures *pro forma* mentionnant la composition analytique complète détaillée de l'article proposé (en pourcentage pour les postes 212 et 213, aux 100 grammes pour le poste 214), dont le prix devra être indiqué au kilogramme quels que soient les modes de présentation et le poids de l'article considéré. Les factures devront comporter la signature et le cachet commercial du fabricant suisse; 2° de l'engagement du fabricant suisse de livrer une marchandise conforme à la composition donnée et à l'échantillon fourni. Il est précisé que les échantillons, qui seront à fournir en double, devront revêtir la forme de présentation choisie pour la vente de l'article au public et ne pas être d'un poids inférieur à 250 grammes, afin de permettre de procéder d'une part à la dégustation du produit, d'autre part à l'analyse de sa composition. Ils devront porter le numéro d'enregistrement de la demande de licence d'importation à laquelle ils se rapportent et être adressés exempts de tous frais à la direction des industries diverses et des textiles, division des industries alimentaires, 12, rue La Boétie, à Paris (8e).

NUMÉROS de poste.	NUMÉROS du tarif douanier.	PRODUITS
230 *bis*	183	Flocons d'avoine et farines infantiles.
244	713, 714, 1130 B, 1130 C.	Bouts durs pour chaussures, matières pour contreforts, semelles en résine synthétique, talons de cuir, de cuir synthétique ou de bois, matière pour talons.
251	1111, 1115, 1116 B.	Chaussures.
252	1119 D.	Chaussures spéciales pour la pratique des sports.
255	Ex 691, ex 707.	Pellicules transparentes, éponges en viscose.
256	781 et 829.	Panneaux, planches, plaques et similaires en bois ou végétaux divers défibrés agglomérés.
260	837.	Papiers de tenture.
261	Ex 1670.	Touches de machines à écrire et à calculer en matières plastiques.
265	Ex 1909 E.	Pierres industrielles pour la construction d'appareils électriques.
266	1860, 1861, 1861 a 1866.	Brosserie.
267	1969 à 1988.	Jeux et jouets.
269	2069, 608.	Articles de bureau, tels que becs de plumes, rubans de machines à écrire.
274	Ex 690, ex 7302 G, 1388 C.	Plaquettes en carbure de tungstène.
276		Produits en fer et en acier, tréfilés, étirés, laminés, profilés à froid, repris sous les numéros de tarif ci-après : 73-10 D I *b*, 73-10 D II, 73-11 A III *a*, 73-11 A IV *a* 2 *b*, 73-12 C I, 73-12 ex C II, 73-12 ex C II, 73-12 C IV, 73-12 C V *b*, 73-12 D, 73-14 B II, 73-14 C, 73-15 A IV, 73-15 C II D II, 73-15 A V *b* 2, 73-15 B I IV *c* 2 *d* 2, 73-15 B I V *b* ex *c*, 73-15 B II IV *c* 2 *d* 2, 73-15 B II V *b d*, 73-15 B II VIII *b*.
278	Ex 1388 B.	Fils et filaments de tungstène
279	Ex 1101.	Raccords en fonte malléable et en acier.
280	1106, 1107.	Etuis rigides filés, boîtes à membranes.
283	1131 à 1134.	Articles de tirefonnerie, boulonnerie, visserie.
284	1135, 1136 B, 1136 D à 1137 (sauf 1136 G).	Outils agricoles, horticoles, de métiers et domestiques.
284 *bis*	1136 G.	Limes de précision.
285	Ex 1138, 1139.	Outillages mécaniques à main, de métiers et domestiques.
286	1140 B, ex 1140, 1141.	Couteaux de cuisine et professionnels, fusils de table, couteaux fermants.
287	Ex 1143 B.	Lames de rasoirs de sûreté.
288	Ex 1151, ex 1515 A, C.	Aviers en acier inoxydable.
289	Ex 1173.	Serrures pour valises, sacs, serviettes.
292	1670 E.	Caractères de machines à écrire.
293	1673, 1674.	Robinetterie, raccords autres qu'en fonte malléable et en acier.
297	1519, 1520, 1525, ex 1539.	Chaudières à vapeur, matériel mécanique et thermique de centrales hydrauliques ou thermiques (turbines à vapeur ou à gaz, vannes, etc.).
298	Ex 1529.	Moteurs Diesel, moteurs à combustion interne.
299	1537 A, ex 1578 A.	Compresseurs et pompes à vide, alternatifs autres que compresseurs frigorifiques.
300	Ex 1550.	Appareils frigorifiques de ménage.
301	1569, 1570, 1575.	Matériel de broyage, de criblage, machines de briquetterie et tuilerie, y compris découpeurs automatiques de briques et tuiles.
305	1577.	Matériel de cimenterie.
306	Ex 1551.	Machines de fonderie.
309	1600, 1601, 1606.	Machines et appareils pour les industries alimentaires.
312	Ex 1615 B, C.	Machines imprimeuses pour boîtes, carton, découpeuses imprimeuses pour cartonnages.
313	1615 A, ex B, ex C.	Autres machines d'impression.
		Parties et accessoires de métiers à filer.
314	Ex 1620 D.	— Broches et ailettes.
315	Ex 1620 D.	— Anneaux.
316	Ex 1626 C.	Aiguilles et platine pour métiers de bonnelerie.
317	1630 A, 1631 D.	Machines à coudre à usage domestique.
318	Ex 1633.	Machines et appareils pour l'industrie des peaux, du cuir et des chaussures.
319	1638 A, B.	Machines et appareils à remplir, fermer, étiqueter, capsuler les récipients; installations d'évaporation.
320	1641 A, ex 1641 B, 1641 C et P F à N, O, R, 1642, 1643, 1645.	Machines-outils, dont 10 p. 100 pour machines-outils pour travail du bois.
324	1641 P.	Machines à tailler les engrenages.
322	1647.	Machines-outils électriques portatives.
323	1648 C.	Parties et pièces détachées (à l'exception des porte-outils) d'outils pneumatiques et machines-outils pneumatiques portatives.
324	1646, 1649 à 1655, ex 1656.	Outils et accessoires de machines-outils, y compris lames de scies électriques portatives.
325	1672 A.	Machines à écrire, dont au maximum 5 p. 100 de pièces détachées.
328 *bis*	Ex 1702, ex 1709, 1711, ex 1716, ex 1721, 1731, ex 1754.	Lampes à lumière mixte.
329	1719.	Condensateurs.
330	1725 A.	Fils et câbles isolés.
332	1739, 1740, 1918	Appareils électro-acoustiques : appareils d'enregistrement et de reproduction du son, microphones, appareils pour faciliter l'audition.
333 *c*	1743.	Appareils récepteurs radio-domestiques.
334	1751 à 1756.	Matériel médico-chirurgical électrique et radiologique, y compris tubes à rayons X et soupapes électroniques.
335	1758 à 1761.	Appareils électriques de cuisson et de chauffage, éléments chauffants, séchoirs électriques pour les cheveux, coussins électriques.
336	1763 A.	Rasoirs électriques.
337	1764.	Appareils tournants électro-domestiques non dénommés ni compris ailleurs, y compris aspirateurs à poussière, machines à laver, etc., etc.
343 et 344	1837 et 1838.	Compteurs spéciaux, compteurs de tours, indicateurs de vitesse, tachymètres.
345	1211.	Butyromètres.
346	1841, 1842, 1843 A, B, F	Baromètres, thermomètres, pyromètres, indicateurs de niveau.
347	1845 C, E, Ex 1851 C.	Détenteurs automatiques, détenteurs thermostatiques, thermostats non électriques pour le froid et pour le chaud.
349	1849, 1850.	Instruments de mesure portatifs à lecture directe (micromètres, comparateurs, pieds à coulisse, palmers).
350	1851, 1851, ex 1855 A, B, 1863, 1865, 1868 A, B, 1869 D.	Instruments scientifiques, instruments de mesurage et de calibrage, instruments optiques de contrôle des fabrications mécaniques, appareils et instruments de recherches et analyses physiques et chimiques, instruments de traçage (compas, brelignes, etc.), instruments et appareils de démonstration, verres plans pour contrôle précis de pièces mécaniques dont 120.000 F suisses pour microscopes et 15.000 F suisses pour compas.
351	1598 B.	Règles à calcul et instruments similaires.
352	1871, 1875 B.	Appareils photographiques.
353	1875 A, 1885.	Parties et pièces détachées non dénommées ni comprises ailleurs d'appareils photographiques et accessoires.
354	1886 A, 1887 B, C, F.	Matériel médico-chirurgical autre qu'électrique.
355	1895 A.	Prothèse dentaire : dents artificielles, dentiers.
356	Ex 1900.	Grosse horlogerie électrique.
357	Ex 1900.	Constateurs de vol pour pigeons.
363	1896, 1901, ex 1902.	Montres et mouvements terminés. — Sauf en ce qui concerne les instruments à usages industriels, les importations sont réservées aux importateurs inscrits au rôle des patentes comme « marchandise en gros (tableau A, 1re classe) de pièces d'horlogerie » avant le 1er décembre 1951 et pour des articles livrés directement par les fabricants suisses.
364	Ex 1899 à 1902.	Grosse horlogerie.
365	Ex 1902.	Réveils à ancre, huit jours.

III. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.*

Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 3 du décret du 13 juillet 1949, les demandes de licences d'importation concernant les produits suivants, établies sur formules A. C. et accompagnées d'une facture *pro forma*, en double exemplaire, établie par l'exportateur suisse ou son représentant qualifié et revêtue de son cachet et de sa signature, seront reçues par l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), à partir du 29 octobre; elles seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Pour certains produits, des modalités spéciales d'importation sont indiquées en regard de chacun d'eux.

NUMÉROS de poste.	NUMÉROS du tarif douanier.	PRODUITS
202	Ex 30.	Laits médicaux en poudre. — Les demandes de licences d'importation devront être accompagnées, sous peine de rejet: *a)* d'un certificat, délivré par le vendeur suisse, donnant les caractéristiques du produit et précisant les dates d'échelonnement des livraisons correspondant aux quantités offertes. Il est précisé que les laits médicaux en poudre doivent être conditionnés sous vide ou gaz inerte en boîtes métalliques de 0,500 kg et que ces boîtes doivent être revêtues d'une étiquette (rédigée en français) donnant le mode d'emploi; *b)* d'une facture *pro forma* en triple exemplaire, établie par le vendeur suisse, indiquant le prix franco frontière au kilogramme du produit offert. Les importateurs ayant obtenu des licences d'importation de ces produits au titre de l'avis publié au *Journal officiel* du 11 mai 1954 devront adresser au ministère de l'agriculture, service des relations extérieures (1er bureau), 78, rue de Varenne, à Paris, les exemplaires de leurs licences visés par le service des douanes ou une photocopie de ces documents.
204	Ex 32.	Fromage vert de Glaris.
209	111 D.	Gluten.
210	129 B.	Pectine séchée.
214	170.	Sucre de lait.
215	194, 195, ex 89 B, ex 220.	Concentré de pommes, de poires, marc de pommes séché, jus de fruits, cidre doux, cidre fermenté, poudre de pommes, purée de pommes, conserves et confitures de fruits.
216	212.	Bière. — Les demandes de licences d'importation, distinctes pour chaque nature de marchandise, pourront porter sur des bières en fûts ou des bières en bouteilles.
217	214.	Vins blancs.
218	220 A, D.	Eaux-de-vie de cerises, de marc ou de prunes.
220	Divers.	Divers, dont notamment: plants de fleurs, jeunes arbustes fruitiers, poudre de cacao, apéritifs, cerises de distillation, graisses végétales.
222	336 C, ex 476 A à C, 493 D, 569 C, ex 516 A, ex 529 A, ex 532, ex 533, ex 549, 590, ex 551, 591 P, 628 C, 683, 686.	Produits auxiliaires pour l'industrie des textiles, du cuir et du papier.
223	Ex 482 A.	Alcool méthylique, dissolvants et plastifiants divers. — Les factures *pro forma*, jointes aux demandes de licences d'importation, devront être revêtues d'un visa de la Société suisse des industries chimiques à Zurich, attestant l'origine suisse de la marchandise.
224	Ex 482 B, 493 E, 502 E, ex 526, 573, 511, ex 519, 550, ex 551.	Produits chimiques à usage pharmaceutique et vétérinaire, y compris spécialités en emballages originaux, sulfamides.
225	Ex 508 B.	Acide acétique, ses sels et esters. — Les factures *pro forma*, jointes aux demandes de licences d'importation, devront être revêtues d'un visa de la Société suisse des industries chimiques à Zurich, attestant l'origine suisse de la marchandise.
226	Ex 524.	Mono et diéthylamines, mono et diméthylamines.
227	573.	Engrais chimiques azotés.
228	591, 592.	Colorants.
229	593, 594, 596, 597, 599.	Laques, vernis, couleurs, peintures, pigments.
230	Ex 603, ex 596	Encres d'imprimerie, vernis spéciaux pour tubes souples.
232	Divers.	Huiles diverses pour l'industrie des vernis, des couleurs, des couleurs d'imprimerie, liants pour fonderie, y compris standoils de lin, de ricin déshydraté, huile de ricin déshydraté, encres à écrire et à dessiner.
233	640.	Crayons composés.
235	Ex 665, ex 666.	Pellicules perforées ou non, sensibilisées, non impressionnées pour images polychromes.
236	670, 671.	Fils impressionnés. — L'importation s'effectuera sous le couvert de déclaration-autorisation d'importation (D. A. I.).
237	682, 684,	Préparations désinfectantes, insecticides, anticryptogamiques et préparations pour l'agriculture.
237 *bis*	Divers.	Produits intermédiaires pour colorants.
238	698, 701.	Résines synthétiques thermodurcissables (poudres à mouler, colles et autres liants synthétiques, résines pour vernis), résines glycérophtaliques.
239	Ex 700, 705, 709.	Résines synthétiques thermoplastes (chlorure de polyvinyle, résines acryliques).
240	1279 C, 1288 B.	Soudures
241	1325, 1358, 1372. Divers.	Divers, dont notamment: produits pour l'industrie du bâtiment, laques et fars de skis, saccharine, articles en corne artificielle, capsules et bagues de cellulose, masse d'épuration de gaz, produits pour laboratoires et recherches scientifiques, teintures préparées et préparations conditionnées pour lessives.
247	713 B, 1055 C, D, E, 1058, 1062, 1064,	Tissus imprimés de coton pur (tissus fins, organdi, imago), tissus recouverts, enduits ou imprégnés d'apprêts spéciaux, de résine synthétique, d'enduits à base d'huile siccative, cuir synthétique, tissus imprimés de coton mélangé, de rayonne, de fibranne, purs ou mélangés. — Pour les articles repris ci-dessus, joindre aux demandes de licences une facture *pro forma* en double exemplaire visée par l'organisme suisse habilité à cet effet et un échantillon de 15 cm × 15 cm.
250	1105.	Bas de fils synthétiques tricotés en Suisse. — Joindre une attestation du syndicat suisse d'exportation des industries de l'habillement à Zurich.
254	Divers.	Divers, dont notamment: kapok cardé, natte d'isolation, sacs à main en raphia ou en paille, cuir vachette pour auto, mètres de tailleurs, ouvrages de maroquinerie, articles de voyage.
257	804 B.	Meubles autres que sièges en bois, non garnis ni gainés, montés ou non et leurs parties.
258	Ex 817, ex 818.	Parquets en liège. — L'importation sera réservée aux professionnels du commerce et de l'industrie du liège habilités à bénéficier des sous-répartitions prévues par l'arrêté interministériel du 23 décembre 1947, publié au *Journal officiel* du 5 janvier 1948.
261	1188 A.	Masse filtrante en amiante pure ou mélangée de cellulose.
262	1228 à 1232, ex 1233, ex 1236, 1237 à 1239, 1241, 1242, 1244 à 1247, 1249 A, B, C, ex 1249 E.	Verrerie.
263	1234.	Bouteilles à conserves avec fermeture hermétique.
268	2005 à 2007.	Boutons de vêtements de toutes matières et parties de boutons.
270	2010.	Porte-plume, stylographes, porte-mines.
271	2015.	Peignes.
272	Divers.	Divers, dont notamment: emballages en cellulose pressée, sacs en papier, cadres et listes pour cadres.
273	Divers.	Divers, dont notamment: porcelaine pour isolateurs, carrelages, dalles en grès, craie à marquer, articles de pêche, extrait de tabac, huile pour horlogerie, cartons et papiers paraffinés, stéarinés, ou cirés, etc.
275	Ex 73-01, ex 1689, ex 1690.	Pièces en fonte brute.
277	Ex 1312, 1315, 1316 A, ex 1316 B, 1319, 1322, 1323 A, ex 1323 B, 1329, 1330 A, ex 1330 B, 1331, 1334 à 1336, 1338 à 1341, 1343 à 1346.	Produits mi-ouvrés en cuivre, nickel, laiton et leurs alliages (planches, barres, profilés, tringles, fils, rubans, poudre), dont 150.000 F suisses pour articles en nickel.

NUMÉROS de poste.	NUMÉROS du tarif douanier.	PRODUITS
281	Ex 1413.	Câbles, tresses, élingues, estropes et filets de chargement en fil de fer ou acier.
282	1422, ex 1469, ex 1689 à 1692, ex 1695 à 1699, ex 1672, ex 1741 et autres.	Visserie et articles de décolletage.
294	1556.	Ouvrages et ustensiles de ménage en aluminium.
295	2008.	Fermetures à glissières.
295	Divers.	Divers dont notamment: tuyaux, colliers de serrage de tuyaux, emballages métalliques, grenailles d'acier, ressorts et rondelles, sauf spiraux pour montres, coutellerie de tout genre, lampes à gaz de pétrole, pièces en métal pour mobilier, accessoires de fermeture pour surbouchage et plombage, bouchons métalliques pour bouteilles et bocaux, moulinets pour la pêche, bouteilles et récipients isothermiques, couverts de table, meubles métalliques, taille-crayons.
295 *bis*	1651.	Ebauches en acier coulé:
	73-15 C 2 IV *a* 1.	— Barres forgées brutes.
	73-15 C 2 I *a*.	— Billettes forgées brutes.
300	1539 I.	Segments de piston.
301	1539 M.	Matériel d'injection pour automobiles et autorails.
302	1550, 1552, ex 1537 A, ex 1538 A.	Installations frigorifiques industrielles, compresseurs frigorifiques.
307	1587.	Motoculteurs.
308	Ex 1588 à 1591, ex 1595.	Charrues, cultivateurs, faucheuses, javeleuses, appareils de fenaison, appareils à andains, appareils auxiliaires à moissonner, vire-andains, avant-trains, porte-gerbes et pièces détachées et autres machines et appareils pour l'agriculture, la viticulture, appareils de centrifugation de lait pour laboratoires.
310	1607.	Installations pour industries chimiques.
326	1678, 1680 à ex 1686, 1688.	Organes de transmission, dont notamment réducteurs et multiplicateurs de vitesse, variateurs et boîtes de vitesse pour machines.
327	1702 à 1704, ex 1709, ex 1710, ex 1714, ex 1715.	Transformateurs, disjoncteurs, électrolyseurs, cyclotrons, convertisseurs statiques, mutateurs.
328	Ex 1709, ex 1710, 1711, 1713 à 1716, 1718, 1841 A à C.	Appareillages électriques, appareils de régulation et de coupure de courant, interrupteurs, résistances, appareils de branchement et de connexion, fusibles, générateurs de choc et appareils d'essai à haute tension, instruments de mesure électriques et électroniques, y compris thermostats électriques, tableaux de commandes, dont 520.000 F. S. pour relais et 52.000 F. S. pour parafoudre.
331	Ex 1715, 1736, 1738, 1741.	Matériel de téléphonie et de télégraphie et pièces détachées.
333 *a*	Ex 1741, 1841 D, E, F.	Appareils de mesure radioélectriques et électroniques.
333 *b*	Ex 1713, ex 1714, 1742, 1744 à 1753.	Appareils radioélectriques professionnels et pièces détachées.
338	1765, 1766, 1767 B, C, ex 1764, 1769.	Equipement électrique et appareils d'allumage, d'éclairage et de démarrage pour automobiles et autorails.
339	1767 A, 1802 E, 1801, ex 1808.	Accessoires et pièces détachées d'automobiles et de motocycles (bougies, pompes de graissage, glaces antigivre, etc.).
340	Ex 1768 A, ex 1808.	Eclairages et parties de bicyclettes.
342	Ex 1798 B.	Tracteurs agricoles, matériel de débardage.
348	Ex 1815, 1846, 1899.	Dispositifs spéciaux pour compteurs électriques; horloges à contact, interrupteurs horaires et pièces détachées.
359 *a*	Divers.	Divers. — Machines et véhicules dont notamment machines pour la fabrication de briquettes, motocycles, moteurs à essence, installations pour le dégraissage des métaux, installations et filtres électriques pour l'épuration des gaz, installations de séchage à rayons infra-rouges, machines pour la fabrication de boîtes métalliques, machines à fabriquer les ressorts, presses à tuyaux en béton, machines à déblayer la neige.
359 *b*	Divers.	Divers. — Instruments et appareils dont notamment appareils électriques divers, brûleurs à mazout et à gaz, machines de comptabilité, machines de ménage, télétaxes, appareillages de protection contre le feu, appareils de graissage, pompes de filatures, fers à repasser, appareils d'aspiration de fibres de fils cassés pour métiers continus à filer, meubles métalliques pour distribution d'imprimerie, palans et moufles avec ou sans leurs appareils de levage.
360	1906.	Roues (de montres).
361	Ex 1423 C, ex 1431, ex 1909.	Fournitures de rhabillage.
362	Ex 1423 C, ex 1431, ex 1908, ex 1960.	Ebauches et fournitures de fabrication.

IV. — *Produits à importer sous le régime des certificats d'importation.*

Outre les conditions particulières indiquées en regard de chacun d'eux et dans la limite des contingents fixés, les importations des produits suivants sont autorisées, dès la publication du présent avis, sous le régime du certificat d'importation, c'est-à-dire contre la seule remise au bureau de douane intéressé d'un certificat d'importation (modèle C. I) établi en deux exemplaires.

Les règlements financiers s'effectueront obligatoirement et exclusivement par application des dispositions du titre III, section I, paragraphe II, et du titre IV de l'avis n° 183 de l'office des changes, publié au *Journal officiel* du 4 janvier 1951, c'est-à-dire après importation des marchandises.

Des avis publiés ultérieurement feront connaître aux importateurs l'épuisement des contingents ouverts.

NUMÉROS de poste.	NUMÉROS du tarif douanier.	PRODUITS
271	23.	Poissons d'eau douce. — Contingent ouvert: 90.000 francs suisses. Les importations porteront uniquement sur des poissons des espèces corégones, féras, bondelles, lavarets, brochets et perches. Les importateurs seront tenus d'adresser chaque semaine au ministère de l'agriculture, direction générale des eaux et forêts (service des relations avec les pêcheurs), un relevé détaillé des importations effectuées par leurs soins. Le contingent ouvert par l'avis du 11 mai 1954 reste valable jusqu'à son épuisement. Les dispositions de l'avis du 15 novembre 1953 relatives aux poissons d'eau douce sont caduques.
358		Pièces de rechange. — Les importations devront porter sur des pièces de rechange d'origine suisse nécessaires à l'entretien ou à la réparation des machines, appareils, instruments et véhicules suisses existant en France. Les certificats d'importation ne seront pas soumis au visa préalable de la direction des industries mécaniques et électriques du ministère de l'industrie et du commerce, mais devront être obligatoirement accompagnés: 1° d'une attestation de la Société suisse des constructeurs de machines, à Zurich, certifiant que les marchandises faisant l'objet de l'importation peuvent être considérées comme pièces de rechange; 2° d'un engagement souscrit par l'importateur, libellé comme suit: « Je déclare, sous les peines de droit, que les marchandises importées sous le couvert du présent certificat d'importation sont des pièces de rechange destinées uniquement à l'entretien de matériels suisses existant en France. »

V. — *Importations sous avis ultérieur.*

Un avis aux importateurs fixera ultérieurement les modalités d'importation des pommes et poires de table, poste 298, numéro du tarif douanier ex 76 A.

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Résultats de l'exercice 1954 au 31 août 1954.

(En millions de francs.)

Recettes	2.123.590
Dépenses	2.291.903
Excédent de dépenses	168.313

Etat de développement, par ministère, des dépenses budgétaires de l'exercice 1954.

DÉSIGNATION DES MINISTÈRES	MONTANT des dépenses.
DÉPENSES ORDINAIRES DES SERVICES	
I. — *Services civils.*	
Affaires étrangères	7.679
Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes	1.194
Agriculture	26.327
Anciens combattants et victimes de la guerre	51.794
Affaires économiques	41.572
Commissariat général de la productivité	293
Finances. — Services financiers	48.819
Education nationale	149.386
France d'outre-mer. — Dépenses civiles	5.496
Intérieur	49.343
Justice	11.314
Haut commissariat de la République française en Sarre	716
Présidence du conseil:	
Services administratifs de la présidence du conseil	4.568
Direction des Journaux officiels	457
Service de la défense nationale. — Secrétariat général permanent de la défense nationale	107
Service de documentation extérieure et de contre-espionnage	513
Groupement des contrôles radioélectriques	429
Commissariat général au plan	60
Service de presse	1.807
A reporter	402.204

DÉSIGNATION DES MINISTÈRES	MONTANT des dépenses.
Report	402.204
Etats associés	6.568
Industrie et commerce	9.259
Reconstruction et logement	8.136
Santé publique et population	47.819
Travail et sécurité sociale	18.130
Travaux publics, transports et tourisme:	
Travaux publics, transports et tourisme	157.104
Aviation civile et commerciale	8.880
Marine marchande	13.192
Finances. — Charges communes	292.971
Total des services civils	1.064.863
II. — *Services militaires.*	
Défense nationale:	
Section commune	41.733
Air	72.173
Guerre	130.869
Marine	56.544
Forces terrestres d'Extrême-Orient	183.714
France d'outre-mer	21.113
Total des services militaires	512.146
Total des dépenses ordinaires des services	1.577.009

DÉSIGNATION DES MINISTÈRES	MONTANT des dépenses
DÉPENSES EN CAPITAL	
A. — *Equipement des services civils.*	
Affaires étrangères. — Services des affaires étrangères..	7
Agriculture	8.246
Anciens combattants et victimes de la guerre	5
Education nationale	28.485
Finances. — Services financiers	371
Affaires économiques	2.482
France d'outre-mer	25.129
Industrie et commerce	2.757
Intérieur	7.177
Justice	94
Présidence du conseil :	
Services administratifs de la présidence du conseil..	3.399
Direction des Journaux officiels	123
Service de documentation extérieure et contre-espionnage	14
Groupement des contrôles radioélectriques	20
Reconstruction et logement	920
Santé publique et population	1.215
Travail et sécurité sociale	3
Travaux publics et transports :	
Travaux publics, transports et tourisme	7.745
Aviation civile et commerciale	7.027
Marine marchande	4.022
Etats associés	46
Finances. — Charges communes	2
Total des services civils	98.989

DÉSIGNATION DES MINISTÈRES	MONTANT des dépenses
B. — *Equipement des services militaires.*	
Défense nationale :	
Dépenses communes	29.530
Air	93.147
Guerre	58.966
Marine	47.948
Forces terrestres d'Extrême-Orient	1.855
France d'outre-mer	654
Total des services militaires	232.100
Total des dépenses en capital	331.089
C. — *Prêts et avances et réparations de dommages de guerre*	
Finances. — Prêts et avances	101.533
Finances. — Versements à la caisse autonome de la reconstruction	160.048
Marine marchande. — Reconstitution de la flotte de commerce et de pêche	19.264
Finances. — Autres dépenses de reconstitution	16.958
Total	297.803
D. — *Dépenses effectuées sur ressources affectées.*	
Agriculture	6.088
Affaires économiques	1.489
Education nationale	13
Industrie et commerce	6.168
Intérieur	4.191
Travaux publics	4.858
Total	22.807

RECAPITULATION DES DEPENSES

Dépenses ordinaires des services « Imputation définitive »	1.577.609	
Dépenses en capital « Imputation définitive »	331.089	
Dépenses d'investissement. — Prêts et avances et réparation de dommages de guerre. — Imputation définitive	297.803	
Dépenses effectuées sur ressources affectées « Imputation définitive »	22.807	
Total	2.228.708	(1)
Derniers renseignements supplémentaires statistiques parvenus des territoires d'outre-mer	258	
Dépenses à imputer	73.435	(2)
Total général	2.302.201	
A déduire : montant des virements bancaires ou postaux en cours d'exécution	10.298	
Total général net	2.291.903	

(1) Ce chiffre comprend les résultats comptables des dépenses effectuées dans la métropole et en Afrique du Nord, ainsi que les derniers résultats comptables parvenus des autres territoires. — (2) Chiffre résultant d'évaluations statistiques.

Etat de développement des recettes budgétaires de l'exercice 1954 au 31 août 1954.

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes
§ 1er. — Impôts et monopoles.	
1° Produits des contributions directes et taxes assimilées	602.225
2° Produits de l'enregistrement	83.406
3° Produits du timbre	16.558
4° Produits de l'impôt sur les opérations de bourse	3.166
5° Produits de l'impôt de solidarité nationale	552
6° Produits des douanes	171.488
7° Produits des contributions indirectes	34.672
8° Produits de la taxe sur le chiffre d'affaires	737.449
9° Produits des taxes uniques	60.209
10° Produits du monopole des poudres à feu	771
Total du paragraphe 1er	1.713.286
§ 2. — Exploitations industrielles	6.969
§ 3. — Produits et revenus du domaine de l'Etat	10.389
§ 4. — Produits divers	102.002
Total des paragraphes 1er, 2, 3 et 4	1.832.646

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes
§ 5. — Ressources exceptionnelles.	
1° Recettes en contre-partie de dépenses de reconstruction et d'équipement.	
Produit du prélèvement exceptionnel institué par la loi n° 48-30 du 7 janvier 1948	439
Intérêts et amortissement des prêts consentis en exécution de l'article 12 de la loi n° 48-506 du 31 mars 1948	44.021
Recettes en contre-partie des dépenses de reconstitution de la flotte de commerce et de pêche et de la flotte fluviale	2.468
Recettes en contre-partie des dépenses de reconstruction	791
2° Coopération internationale.	
Contre-valeur de l'aide consentie par le gouvernement des Etats-Unis en application de l'accord du 28 juin 1948	29.626
Contre-valeur de l'aide militaire accordée à la France par les Etats-Unis d'Amérique	77.894
Total des ressources exceptionnelles	155.229
§ 6. — Fonds de concours et recettes assimilées	63.707
§ 7. — Ressources affectées	33.780
Total général	2.085.362

RECAPITULATION DES RECETTES DE L'EXERCICE 1954

Imputation définitive	2.085.362	(1)
Recettes à imputer	38.228	(2)
Total des recettes du budget	2.123.590	

(1) Ce chiffre comprend les résultats comptables des recettes effectuées dans la métropole et en Afrique du Nord, ainsi que les derniers résultats comptables parvenus des autres territoires. — (2) Chiffre résultant d'évaluations statistiques.

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Résultats de l'exécution du budget de l'exercice 1953.

(En millions de francs.)

Recettes	3.103.270
Dépenses	3.801.057
Excédent de dépenses	697.787

Etat de développement, par ministère et parties de ministère, des dépenses budgétaires de l'exercice 1953.

DESIGNATION DES MINISTERES	TITRE I — Dette publique.	TITRE II — Pouvoirs publics.	TITRE III — Moyens de service.	TITRE IV — Interventions publiques	MONTANT des dépenses
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
I — *Services civils.*					
Affaires étrangères	»	»	8.230	8.158	16.788
Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes	»	»	2.118	277	2.395
Agriculture	9	»	13.478	14.619	27.806
Anciens combattants et victimes de la guerre	»	»	5.894	82.296	88.190
Affaires économiques	»	»	5.491	71.292	76.783
Finances. — Services financiers	364	»	91.832	1.636	93.832
Education nationale	»	»	213.075	17.053	230.128
France d'outre-mer	»	»	6.996	1.105	8.101
Intérieur	»	»	78.999	6.767	85.766
Justice	»	»	17.921	100	18.021
Haut commissariat de la République française en Sarre	»	»	963	544	1.507
Présidence du conseil:					
Services administratifs de la présidence du conseil	»	»	5.981	»	5.981
Direction des Journaux officiels	»	»	719	»	719
Service de la défense nationale. — Secrétariat général permanent de la défense nationale	»	»	178	1	179
Service de documentation extérieure et contre-espionnage	»	»	872	»	872
Groupement des contrôles radioélectriques	»	»	645	»	645
Commissariat général au plan	»	»	99	»	99
Service de presse	»	»	46	2.119	2.165
Etats associés	»	»	5.331	1.881	7.212
Industrie et énergie	»	»	3.275	16.435	19.710
Reconstruction et urbanisme	»	»	11.499	1.773	13.272
Santé publique et population	»	»	2.276	56.158	58.434
Travail et sécurité sociale	»	»	5.576	21.458	27.034
Travaux publics, transports et tourisme:					
Travaux publics, transports et tourisme	»	»	80.206	131.455	211.661
Aviation civile et commerciale	»	»	12.504	2.471	14.975
Marine marchande	»	»	2.663	12.754	15.417
Finances. — Charges communes	252.868	7.118	214.695	93.755	568.436
Totaux des dépenses des services civils	253.241	7.118	791.062	544.107	1.595.528
II — *Services militaires.*					
Défense nationale:					
Section commune	»	»	55.394	18.751	74.145
Air	»	»	91.311	80	91.391
Guerre	»	»	196.584	48	196.632
Marine	»	»	100.943	170	101.113
France d'outre-mer et Etats associés:					
Section commune	»	»	669	»	669
Etats associés	»	»	265.580	1.551	267.131
France d'outre-mer	»	»	37.527	»	37.527
Totaux des dépenses des services militaires	»	»	748.008	20.600	768.608
Totaux des dépenses de fonctionnement	253.241	7.118	1.539.070	565.007	2 364.136

DÉSIGNATION DES SERVICES	TITRE V — Investissements exécutés par l'Etat	TITRE VI — Investissements exécutés avec le concours de l'Etat (subventions et participations)	MONTANT des dépenses
I. — *Dépenses d'équipement des services civils.*			
Affaires étrangères:			
Services des affaires étrangères	270	»	270
Haut commissariat de la République française en Sarre	»	»	»
Agriculture	2.363	10.898	13.261
Education nationale	12.201	25.810	38.011
Finances. — Services financiers	1.795	»	1.795
Affaires économiques	»	5.180	5.180
France d'outre-mer	131	41.771	41.902
Industrie et commerce	58	4.591	4.649
Intérieur	787	5.316	6.103
Justice	60	»	60
Présidence du conseil:			
Services administratifs de la présidence du conseil	»	3.891	3.891
Direction des Journaux officiels	6	»	6
Service de documentation extérieure et contre-espionnage	12	»	12
Groupement des contrôles radioélectriques	22	»	22
Reconstruction et urbanisme	2.248	»	2.248
Santé publique et population	148	882	1.030
Travail et sécurité sociale	38	»	38
Travaux publics et transports:			
Travaux publics et transports	21.958	410	22.368
Aviation civile et commerciale	8.392	2.472	10.864
Marine marchande	161	6.561	6.722
Etats associés	372	»	372
Finances. — Charges communes	2	»	2
Totaux des services civils	50.963	107.782	158.745
II. — *Dépenses d'équipement des services militaires.*			
Défense nationale:			
Dépenses communes	17.204	»	17.204
Air	214.967	»	214.967
Guerre	156.676	»	156.676
Marine	66.559	»	66.559
Etats associés	2.186	60.672	62.858
France d'outre-mer	1.858	»	1.858
Totaux des services militaires	460.450	60.672	521.122
Totaux des dépenses d'équipement	511.111	168.454	679.868
Dépenses d'investissement. — Prêts et garanties et investissements sociaux.			
Finances:			
Versements du Trésor au fonds de modernisation et d'équipement			291.253
Prêts aux organismes d'habitation à loyer modéré			56.079
Versements à la caisse autonome de la reconstruction			321.896
Marine marchande. — Reconstitution de la flotte de commerce et de pêche			31.659
Travaux publics et transports. — Reconstitution de la flotte rhénane			249
Finances. — Autres dépenses de reconstitution			31.087
Total			736.753

RECAPITULATION DES DEPENSES

Dépenses de fonctionnement (Imputation définitive)	2.561.436
Dépenses d'investissement. — Equipement des services civils et militaires (Imputation définitive)	679.868
Dépenses d'investissement. — Prêts et garanties et investissements sociaux (Imputation définitive)	736.753
Total	3.804.057

Etat de développement des recettes budgétaires de l'exercice 1953.

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes.
§ 1er. — Impôts et monopoles.	
1° Produits des contributions directes.	
Contributions directes, centimes d'Etat et taxes assimilées aux contributions directes. — Principal et majorations	438.266
— Frais de poursuites	1.559
— Profits illicites	1.176
Impôt sur les sociétés	263.436
Versement forfaitaire sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères; taxe proportionnelle sur les traitements, salaires, pensions, rentes viagères et bénéfices non commerciaux perçue par voie de retenue à la source	211.271
Taxe proportionnelle sur les revenus des valeurs mobilières	38.789
Taxe spéciale sur les distributions par les sociétés de valeurs mobilières détenues dans leur portefeuille	906
Total des produits des contributions directes	955.297
2° Produits de l'enregistrement	
Mutations à titre onéreux. — Meubles. — Créances, rentes, prix d'office	1.814
— Fonds de commerce	7.529
— Meubles corporels	3.277
— Immeubles et droits immobiliers	26.144
Mutations à titre gratuit. — Entre vifs déclarations	707
— Par décès	22.984
Taxe à la première mutation part de l'Etat	1.243
Taxe représentative du droit d'accroissement	1
Autres conventions et actes civils, administratifs et de l'état civil	27.726
Actes judiciaires et extra-judiciaires	1.890
Hypothèques	4.331
Taxe spéciale sur les conventions d'assurances	23.953
Pénalités droits et demi-droits en sus, amendes	921
Recettes diverses	756
Total des produits de l'enregistrement	123.286
3° Produits du timbre.	
Timbre unique	9.800
Actes et écrits assujettis au timbre de dimension	2.457
Contrats de capitalisation et d'épargne	589
Contrats de transports	1.582
Permis de conduire et récépissés de mise en circulation des automobiles	6.094
Renouvellement des récépissés de déclaration des véhicules automobiles (véhicules utilitaires)	17
Passeports	653
Permis de chasse	1.151
Rachat du droit de timbre des valeurs mobilières	125
Pénalités amendes de contravention	20
Recettes diverses	475
Total des produits du timbre	23.753
4° Produits de l'impôt sur les opérations de bourse.	
Impôt sur les opérations traitées dans les bourses de valeurs et pénalités	3.564
Impôt sur les opérations traitées dans les bourses de commerce	7
Total des produits de l'impôt sur les opérations de bourse	3.571
5° Produit de l'impôt de solidarité nationale.	
Impôt de solidarité nationale	800
Total des produits de l'impôt de solidarité nationale	800

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes.
6° Produits des douanes.	
Droits à l'importation	207.170
Droits de sortie	3
Droits de navigation	2.914
Autres droits et recettes accessoires	7.283
Amendes et confiscations	634
Total des produits des douanes	217.804
7° Produits des contributions indirectes.	
Droits sur les boissons. — Vins, cidres, poirés et hydromels	4.793
— Droits sur les alcools, droits de consommation	38.886
Taxe sur les vélocipèdes	1.301
Taxe à la mouture et taxe additionnelle à la taxe à la mouture	129
Droits divers et recettes à différents titres. — Garantie des matières d'or, d'argent et de platine	1.015
— Amendes, confiscations et droits sur acquits non rentrés	515
— Autres droits et recettes à différents titres	12.559
Total des produits des contributions indirectes	58.998
8° Produits des taxes sur le chiffre d'affaires.	
Taxe à la production	822.513
Taxe à la production. — Anciens taux	7.251
— Acomptes provisionnels et forfaits	41.561
— Pénalités	2.175
Taxe sur les transactions	202.533
Taxe sur les transactions. — Anciens taux	12
— Acomptes provisionnels et forfaits	11.817
— Pénalités	655
Total des produits des taxes sur le chiffre d'affaires	1.091.518
9° Produits des taxes uniques.	
Taxe unique sur les vins et les cidres	59.805
Taxe de circulation sur les viandes	31.518
Total des produits des taxes uniques	91.323
10° Produits du monopole des poudres à feu.	
Monopole des poudres à feu. — Rémunération de frais pour les poudres à feu vendues par l'administration des contributions indirectes	595
— Impôt sur les poudres de chasse	547
— Impôt sur les poudres de mines	209
Total des produits du monopole des poudres à feu	1.353
§ 2. — Exploitations industrielles.	
Reversement par la caisse autonome d'amortissement du produit net de l'exploitation du service des allumettes	900
Versement au budget général de l'excédent net des ressources affectées à la caisse autonome d'amortissement sur les charges de cet établissement	27.000
Produits bruts de l'exploitation en régie des Journaux officiels	724
Produit brut du service des eaux de Versailles et de Marly	109
Produits à provenir de l'exploitation du service des constructions aéronautiques (conversion et divers)	801
Produits à provenir de l'exploitation du service des constructions aéronautiques (matériel aérien destiné à la vente)	201
Produits à provenir de l'exploitation du service des constructions et armes navales (exploitation normale)	36
Produits à provenir de l'exploitation du service des constructions et armes navales (cession, conversion et divers)	300
Bénéfices nets d'entreprises nationalisées	1.669
Total des produits des exploitations industrielles	32.060

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes
§ 3. — Produits et revenus du domaine de l'Etat.	
Produits et revenus du domaine encaissés par les receveurs des domaines	5.944
Produits de la liquidation de biens ayant appartenu à des Etats ou des ressortissants ennemis et attribués à l'Etat français	1.096
Produits de la liquidation des biens italiens en Tunisie	310
Produits et revenus de titres ou valeurs appartenant à l'Etat du chef de ses participations financières	2.702
Produits des forêts encaissés par les trésoriers-payeurs généraux; coupes de bois et exploitations accidentelles vendues en bloc sur pied avec précomptage sur la possibilité; bois de chauffage fourni au service forestier	3.913
Produits des forêts encaissés par les receveurs des domaines. — Chasse, menus produits, etc	2.633
Total des produits et revenus du domaine de l'Etat	16.638
§ 4. — Produits divers.	
Affaires étrangères.	
Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires	882
Agriculture.	
Droits de visite et d'inspection du bétail et des viandes	123
Contribution des départements, communes et établissements publics aux frais de garderie et d'administration des forêts soumises au régime forestier	558
Recettes à provenir de l'application de l'ordonnance du 2 novembre 1945 organisant la protection des végétaux	1.061
Frais d'adjudication des produits en bois encaissés tant par les trésoriers payeurs généraux que par les receveurs des domaines	68
Taxe supplémentaire sur les adjudications de coupes de bois	319
Remboursement par la caisse nationale de crédit agricole et par l'office national interprofessionnel des céréales des dépenses mises à leur charge par le décret-loi du 17 juin 1938	89
Recettes provenant de la liquidation du compte spécial « Acquisition et rétrocession des éléments essentiels du capital d'exploitation des agriculteurs éprouvés par les événements de guerre » (ordonnance n° 45-873 du 24 avril 1945)	2
Anciens combattants et victimes de la guerre.	
Remboursement des appareils de prothèse livrés aux mutilés du travail par les centres d'appareillage des mutilés dépendant des services des anciens combattants	1
Défense nationale.	
Produit des droits d'entrée et recettes diverses du musée de la marine	2
Recettes des transports aériens par moyens militaires	12
Education nationale.	
Produits des droits d'examens et redevances collégiales	44
Droits de vérification des alcoomètres, densimètres et thermomètres médicaux	65
Ressources affectées à la restauration et à la conservation du domaine national de Versailles	150
Etats associés.	
Recettes diverses recouvrées en Indochine	47
A reporter	3.423

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes
Report	3.423
Finances et affaires économiques.	
I. — Finances	
Participation des communes pour les dépenses de réfection du cadastre et recettes diverses du service du cadastre	73
Versements des collectivités locales, des organismes publics et des particuliers pour frais de confection des rôles et exécution de travaux accessoires par le service des contributions directes	3.096
Recettes diverses des receveurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre	498
Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques en vertu du décret du 27 mai 1946	1.262
Recouvrements de frais de justice, de frais de poursuites et d'instance	555
Recettes diverses des receveurs des douanes	892
Recettes diverses des receveurs des contributions indirectes	4.024
Redevances versées par les receveurs buralistes	671
Remboursement par la Sarre des dépenses d'administration, de contrôle et de sécurité effectuées par la France en territoire sarrois	1.088
Produit de la Loterie nationale	11.319
Recettes en atténuation des frais de trésorerie	3.216
Recettes en atténuation des dépenses de la dette flottante	4.682
Redevances versées par les entreprises dont les emprunts bénéficient de la garantie de l'Etat (L. 23 mars 1941)	126
Remboursement par la société nationale des chemins de fer français de la part lui incombant dans la charge des emprunts contractés par le Trésor en application du décret du 28 août 1937	1.594
Part de l'Etat dans les intérêts des avances effectuées par le Crédit national (article 2 de la convention approuvée par la loi du 10 octobre 1919 et de la convention approuvée par l'article 61 de la loi de finances du 31 décembre 1937 et dans les bénéfices réalisés par cet établissement (article 14 de la convention du 7 juillet 1919 ratifiée par la loi du 10 octobre 1919)	1
Produits ordinaires des recettes des finances	30
Produits des amendes et condamnations pécuniaires	5.056
Taxe spéciale sur les dépôts de devises et de valeurs mobilières étrangères	92
Remboursement par divers gouvernements étrangers, par l'Algérie et les colonies des frais de confection et d'expédition de papiers timbrés et de timbres mobiles	21
Impôt progressif sur le produit brut des jeux dans les casinos régis par la loi du 15 juin 1907	2.258
Prélèvement sur le pari mutuel	796
Recettes diverses des services extérieurs du Trésor	1
Produit de la taxe prévue par l'article 3 de la loi provisoirement applicable du 12 juillet 1941 relative au payement des pensions de l'Etat par mandat-carte postal ou par virement de compte	7
Recettes diverses recouvrées au titre de l'apurement et de la liquidation de dommages de la guerre 1914-1918	2
Recouvrements poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor. — Recettes sur débets non compris dans l'actif de l'administration des finances	519
Récupération et mobilisation des créances de l'Etat	11.691
Revision des marchés de guerre	1
Contribution de diverses administrations au fonds spécial de retraites des ouvriers des établissements industriels de l'Etat	1.689
Remboursement par la caisse autonome de dépenses faites pour son compte	583
Annuités et intérêts reversés par la caisse des dépôts et consignations pour les avances faites par son intermédiaire pour le financement des travaux entrepris pour lutter contre le chômage	98
Part de la caisse d'amortissement dans le service des rentes 3,5 p. 100 1942 et 3 p. 100 1945 émises pour la conversion des rentes 4 1/2 p. 100 1932 tranche B	291
Contribution aux frais de contrôle et de surveillance de l'Etat en matière d'assurances (application de l'ordonnance du 29 septembre 1945) et aux frais de fonctionnement du conseil national des assurances et de l'école nationale des assurances	200
Annuités à verser par les sociétés de crédit immobilier, les caisses régionales de crédit agricole, les sociétés et offices publics d'habitations à bon marché, pour l'amortissement des prêts consentis pour le compte de l'Etat par la caisse des dépôts et consignations en application des lois des 5 décembre 1922, 13 juillet 1928 et du décret du 15 mai 1934	1.350
A reporter	61.215

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes
Report.....	61.215
Annuités à verser par les sociétés de crédit immobilier, les caisses régionales de crédit agricole, les sociétés et offices publics d'habitations à bon marché pour l'amortissement des prêts consentis en application de la loi du 27 juillet 1934.....	6
Annuités et intérêts à verser par la caisse nationale de crédit agricole pour les avances mises à sa disposition par l'Etat pour faciliter l'établissement et l'exploitation de réseaux ruraux d'électricité (loi du 2 août 1923	102
Annuités à verser par la caisse nationale de crédit agricole pour les avances mises à sa disposition en application des lois des 1 août 1929 et 22 juillet 1932.....	75
Annuités à verser par la caisse nationale de crédit agricole pour les avances mises à sa disposition en application de la loi du 16 avril 1935.....	7
Annuités à verser par la caisse nationale de crédit agricole pour les avances mises à sa disposition par l'Etat en application du décret du 24 mai 1938 relatif à l'amélioration du logement rural.....	12
Annuités à verser par la caisse nationale de crédit agricole pour les avances mises à sa disposition par l'Etat en application du décret du 17 juin 1938 relatif aux travaux d'équipement rural.....	62
Remboursements effectués par les départements pour les prêts à eux consentis en application des articles 142 et 143 de la loi de finances du 30 décembre 1928.....	37
Annuités versées par la caisse des dépôts et consignations pour les prêts faits par son intermédiaire en vue du financement des travaux de circonstance (ordonnance du 1er mai 1945).....	32
Annuités à verser par la caisse nationale de crédit agricole pour les avances mises à sa disposition par l'Etat en application de la loi du 24 mai 1946 relative à l'attribution de prêts d'installation aux jeunes agriculteurs...	489
Annuités à verser par la caisse nationale de crédit agricole pour les avances mises à la disposition de cet établissement en vue de l'attribution de prêts destinés à permettre aux agriculteurs et artisans ruraux anciens prisonniers et anciens déportés d'accéder à l'exploitation agricole ou à l'exploitation artisanale rurale.....	237
Annuités à verser par la caisse nationale de crédit agricole pour les avances mises à sa disposition en application de l'article 23 de la loi de finances du 21 mars 1948.	11
Annuités à verser par la chambre syndicale des banques populaires pour les avances mises à sa disposition par l'Etat en application de l'ordonnance du 5 octobre 1945 relative à des prêts aux anciens prisonniers de guerre et aux anciens déportés.....	121
Remboursements par le crédit national de fonds d'emprunt réservés à des avances à moyen terme (articles 2 et 11 de la convention du 7 juillet 1949).....	25
Remboursement de divers frais de gestion et de contrôle...	69
Annuités diverses.....	5
Participation des services financièrement autonomes aux dépenses de fonctionnement des cités administratives...	46
Primes perçues en contre-partie des garanties afférentes à des opérations de commerce extérieur.....	693
Recettes à provenir de la liquidation des opérations d'aide aux forces alliées.....	22
Recettes à provenir des opérations de liquidation du compte spécial « Liquidation des dépenses d'occupation ».	8
Recettes à provenir des opérations de liquidation des anciens comptes spéciaux du ravitaillement.....	330
Recettes à provenir des opérations de liquidation du compte spécial « Transports maritimes ». — Exploitation de navires ».....	2.534
Recettes à provenir des opérations de liquidation du compte spécial « Opérations commerciales du service des importations et exportations ».....	659
Application de l'accord franco-libanais du 24 janvier 1948.	550
II. — AFFAIRES ÉCONOMIQUES	
Contribution des offices et établissements publics de l'Etat dotés de l'autonomie financière et des compagnies de navigation subventionnées, sociétés d'économie mixte, entreprises de toute nature ayant fait appel au concours financier de l'Etat.....	82
A reporter.....	67.432

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes
Report.....	67.432
Produits des pénalités infligées à la diligence des services du contrôle des prix pour infractions à la législation des prix et du ravitaillement.....	433
Produits des renseignements de notoriété fournis par les services de renseignements du commerce extérieur.....	3
France d'outre-mer.	
Retenues pour frais de traitement dans les hôpitaux effectuées sur la solde du personnel militaire et assimilé et sur le traitement du personnel civil rémunéré sur le budget de l'Etat.....	3
Remboursement par les territoires d'outre-mer des dépenses du service administratif de la France d'outre-mer...	108
Industrie et commerce.	
Droit de vérification des instruments de mesure.....	280
Redevances pour vérification, contrôle sur place et travaux de jaugeage effectués hors de leurs bureaux par les agents du service des poids et mesures sur la demande de particuliers	53
Remboursement des subventions accordées à des exploitations minières en application du décret-loi du 6 mai 1939, modifié par la loi provisoirement applicable du 15 novembre 1940 et de la loi provisoirement applicable du 31 décembre 1941.....	10
Redevances pour frais de contrôle des distributions d'énergie électrique et des concessions de forces hydrauliques.	84
Redevances pour frais de contrôle de la production, du transport et de la distribution du gaz.....	10
Remboursement d'annuités et avances par la société « Electricité de France » et par diverses sociétés de production d'énergie hydroélectrique.....	6
Redevances annuelles et remboursement d'avances consenties par l'Etat en vertu de contrats d'équipement et d'entretien d'usines.....	93
Taxes d'épreuves d'appareils à pression de vapeur ou de gaz	12
Intérieur.	
Contingents des départements et des communes dans les dépenses faites pour leur police.....	717
Contribution des départements aux dépenses résultant de la prise en charge des auxiliaires départementaux.....	1.164
Justice.	
Recettes des établissements pénitentiaires.....	732
Recettes des établissements d'éducation surveillée.....	70
Reconstruction et urbanisme.	
Produit de la revision des marchés opérée en application de l'article 105 de la loi du 7 octobre 1946.....	40
Recettes à provenir des opérations de liquidation du compte spécial: « Fabrications et travaux du service des constructions provisoires ».....	10
Santé publique et population.	
Produits du droit fixe de visa des spécialités pharmaceutiques	15
Revenus des lazarets et établissements sanitaires.....	229
Produits des taxes sur les analyses, examens et contrôles effectués par le laboratoire national du ministère de la santé publique et de la population et de l'académie de médecine	1
A reporter.....	71.572

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes
Report.....	71.572
Travail et sécurité sociale.	
Redevances pour la rétribution des délégués mineurs et remboursement par les exploitants de mines des primes d'assurances en cas d'accidents, des indemnités d'incapacité temporaire et des frais médicaux et pharmaceutiques supportés par le Trésor en exécution de la loi du 13 décembre 1912.....	487
Remboursement par la caisse nationale de sécurité sociale des frais d'administration de la direction générale et des services régionaux des assurances sociales.....	2.584
Redevance pour l'emploi obligatoire des mutilés.....	133
Versements des employeurs pour emploi de prisonniers de guerre	36
Travaux publics et transports.	
Redevance d'usage due par la Société nationale des chemins de fer français.....	11.400
Redevance et remboursements divers dus par les chemins de fer en France.....	71
Redevances et remboursements divers dus par les compagnies de chemin de fer d'intérêt local et entreprises similaires	6
Reversements divers effectués par les compagnies de chemins de fer et par la Société nationale des chemins de fer français.....	36
Versement au Trésor de l'annuité représentative des charges de capital d'établissement du réseau d'Alsace et de Lorraine pour les dépenses effectuées de 1871 à 1921.....	55
Taxe additionnelle à la taxe de séjour.....	26
Taxe d'atterrissage et droits d'usage perçus sur les aérodromes de l'Etat, produits de location de hangars et remboursements divers par les compagnies de navigation aérienne subventionnées.....	477
Marine marchande.	
Droits de visite de sécurité de la navigation maritime.....	30
Produits de l'exploitation des navires de la flotte en gérance acquis avant le 1er septembre 1914 et loyer des navires affectés à l'exploitation des services contractuels.....	1.342
Caisse nationale d'épargne.	
Excédent des recettes sur les dépenses du budget annexe de la caisse nationale d'épargne.....	8.463
Postes, télégraphes et téléphones.	
Contribution de l'administration des postes, télégraphes et téléphones aux retraites de son personnel soumis au régime général des pensions civiles.....	7.307
Remboursement par l'administration des postes, télégraphes et téléphones des charges d'amortissement de ses bons et obligations amortissables.....	1.108
Divers services.	
Retenues pour pensions civiles et militaires.....	30.034
Bénéfices des comptes de commerce.....	2.259
Remboursement par certains comptes spéciaux des dépenses de personnel applicables à leur fonctionnement.....	518
Recettes à provenir de l'apurement des comptes spéciaux clos en application de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948 et des lois subséquentes.....	439
Remboursement de frais de scolarité, de pensions et de trousseaux par les anciens élèves des écoles du Gouvernement qui quittent prématurément le service de l'Etat.	43
A reporter.....	138.417

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes
Report.....	138.417
Pensions et trousseaux des élèves des écoles du Gouvernement	17
Droits d'inscription pour les examens, de diplômes et de scolarité perçus dans différentes écoles du Gouvernement.	8
Produit de la vente des publications du Gouvernement ...	13
Retenues de logement effectuées sur les émoluments de fonctionnaires et officiers logés dans des immeubles appartenant à l'Etat ou loués par l'Etat.....	117
Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits.....	1.667
Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public.....	102.789
Produits de legs et de donations attribués à l'Etat ou à diverses administrations publiques.....	3
Recettes accidentelles à différents titres.....	19.219
Recettes diverses.....	596
Réintégration au budget général des recettes des établissements dont l'autonomie a été supprimée par le décret du 20 mars 1939.....	19
Recettes à provenir de l'application de la loi du 13 août 1950 et des lois subséquentes.....	9
Versement au Trésor des produits visés par l'article 5, dernier alinéa, de l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945.	2.891
Ressources à provenir de l'application des règles relatives aux cumuls des rémunérations d'activité.....	131
Total des produits divers.....	265.926
§ 5. — Ressources exceptionnelles.	
Produit du prélèvement exceptionnel et de l'emprunt libératoire de ce prélèvement institués par les lois nos 48-30 et 48-31 du 7 janvier 1948 et par les lois subséquentes ..	328
Intérêts et amortissement des prêts consentis en exécution de l'article 12 de la loi n° 48-466 du 31 mars 1948.....	51.678
Ressources affectées à la reconstitution de la flotte de commerce et de pêche et de la flotte rhénane.....	3.741
Recettes affectées à la caisse autonome de la reconstruction.	7.700
Contre-valeur de l'aide consentie par le Gouvernement des Etats-Unis en application de l'accord du 28 juin 1948 (art. 4, § 6, alinéa *a*).....	90.446
Contre-valeur de l'aide militaire accordée à la France par les Etats-Unis d'Amérique.....	37.131
Total des ressources exceptionnelles.....	190.994
RECAPITULATION	
§ 1er. — Impôts et monopoles:	
1° Produits des contributions directes et taxes assimilées	955.397
2° Produits de l'enregistrement.....	123.286
3° Produits du timbre.....	23.753
4° Produits de l'impôt sur les opérations de bourse...	3.571
5° Produits de l'impôt de solidarité nationale.....	800
6° Produits des douanes.....	247.804
7° Produits des contributions indirectes.....	53.998
8° Produits de la taxe sur le chiffre d'affaires.....	1.091.418
9° Produits des taxes uniques.....	91.222
10° Produits du monopole des poudres à feu.....	1.553
Total du paragraphe 1er.....	2.597.632
§ 2. — Exploitations industrielles.....	32.060
§ 3. — Produits et revenus du domaine de l'Etat.....	15.658
§ 4. — Produits divers.....	265.926
§ 5. — Ressources exceptionnelles.....	190.994
Total des paragraphes 2, 3, 4 et 5.....	505.638
Total général.....	3.103.270

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Avis relatif à l'extension d'une annexe à la convention collective pour l'industrie du livre de la région parisienne du 18 juin 1953.

(Application des articles 31 *j* et suivants du livre Ier du code du travail.)

En application de l'article 31 *j* du livre Ier du code du travail, le ministre du travail et de la sécurité sociale envisage de prendre un arrêté rendant obligatoire pour tous les employeurs et salariés des professions et régions comprises dans son champ d'application une annexe à la convention collective pour l'industrie du livre de la région parisienne du 18 juin 1953.

Cette annexe est intervenue, le 1er août 1954, entre: l'union parisienne des syndicats patronaux de l'imprimerie groupant les syndicats suivants: syndicat patronal des maîtres imprimeurs typographes de Paris et de la Seine; syndicat régional des patrons imprimeurs de Paris et de la périphérie parisienne; groupement syndical des patrons imprimeurs de Paris; chambre syndicale patronale des imprimeurs lithographes et offsettistes; syndicat des maîtres héliograveurs de France, d'une part, et le comité intersyndical du livre parisien: le syndicat chrétien des travailleurs du livre; le syndicat Force ouvrière du livre et des industries annexes, d'autre part.

L'objet de cette annexe est de fixer les conditions de travail et les coefficients de salaires des fondeurs typographes travaillant en imprimerie.

Le champ d'application territorial de cette annexe s'étend au département de la Seine et à certaines localités situées en Seine-et-Oise, définies à l'article 5 de l'annexe.

Le texte de l'annexe a été déposé au secrétariat du conseil des prud'hommes de Paris, où il pourra en être pris connaissance.

Dans un délai de quinze jours, les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées, conformément à l'article 31 *k* du livre Ier du code du travail, de faire connaître leurs observations et avis au sujet de la généralisation envisagée.

Leurs communications devront être adressées au ministère du travail et de la sécurité sociale, 127, rue de Grenelle, à Paris (7e) (inutile d'affranchir).

En outre, copie de ces communications devra être adressée (sous pli affranchi) à l'inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre de la 1re circonscription, 23, rue de Mogador, Paris.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement de deux rédacteurs à l'administration de l'assistance publique, à Marseille.

L'administration de l'assistance publique, à Marseille, organisera, le 16 novembre 1954, un concours sur épreuves pour le recrutement de deux rédacteurs. Date de clôture des inscriptions: 30 octobre 1954.

Les demandes de renseignements et les candidatures doivent être adressées au directeur général de l'administration de l'assistance publique, à Marseille, 9, rue Lafon, sous le timbre « Service du personnel, bureau des concours ».

Avis de vacance d'un poste de commis à la direction départementale de la population et de l'entr'aide sociale de Maine-et-Loire.

Est envisagée la vacance d'un poste de commis à la direction départementale de la population et de l'entr'aide sociale de Maine-et-Loire.

Les commis titulaires en fonctions dans les directions départementales de la santé ou de la population et de l'entr'aide sociale intéressés par cette vacance, sont priés de se faire connaître et de s'adresser, pour tous renseignements, au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale, du personnel et du budget, 2e bureau, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e)).

Avis de concours pour le recrutement de deux rédacteurs au centre hospitalier de Montauban (Tarn-et-Garonne).

Un concours sur épreuves pour le recrutement de deux rédacteurs aura lieu les 6 et 7 janvier 1955 au centre hospitalier de Montauban (Tarn-et-Garonne).

Peuvent faire acte de candidature les personnes de nationalité française titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du brevet supérieur, d'un brevet d'officier de l'armée active de terre, de mer ou de l'air, du certificat de capacité en droit ou d'un diplôme équivalent, ainsi que les agents ne possédant pas ces diplômes mais comptant au moins trois ans de services effectifs en qualité de secrétaire d'administration hospitalière ou de commis dans un établissement public d'hospitalisation de soins ou de cure.

Les candidats devront avoir eu vingt et un ans au moins et trente ans au plus au 1er janvier 1955. Toutefois, cette limite d'âge sera reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils et militaires ouvrant des droits à la retraite, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 162 du décret du 29 juillet 1939.

Les dossiers de candidature devront parvenir avant le 6 décembre 1954, sous pli recommandé, au directeur du centre hospitalier de Montauban.

Pour tous renseignements complémentaires (nature des épreuves, programme du concours), s'adresser au directeur de cet établissement (joindre un timbre pour la réponse).

Ministère des affaires marocaines et tunisiennes.

Avis relatifs aux concours ouverts par la direction des finances du Maroc avec centres d'épreuves en France (premier semestre 1955).

I. — *Secrétaire d'administration stagiaire (H. F.) à l'administration centrale de la direction des finances du Maroc.*

Date du concours: 18 et 19 janvier 1955.
Nombre d'emplois à pourvoir: quatorze.
Sept: régime A (rédacteur).
Sept: régime B (comptable).
Diplômes exigés: baccalauréat, brevet supérieur, capacité en droit, écoles supérieures de commerce, etc.
Date de clôture des inscriptions: 7 décembre 1954.
Echelle indiciaire: 185—360.

II. — *Inspecteur adjoint stagiaire à l'administration centrale de la direction des finances du Maroc (H.).*

Date du concours: 1er et 2 mars 1955.
Nombre d'emplois à pourvoir: cinq.
Diplômes exigés: licence en droit, licence ès sciences, hautes études commerciales, écoles supérieures de commerce, etc.
Date de clôture des inscriptions: 18 janvier 1955.
Echelle indiciaire: 225—500.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31 quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 21 oct. 1954	
350 ..	Etats-Unis	1 $ U S A	350 ..(1)	.... ..	.... ..	349 95	....
360 85	Canada	1 $ Can	.... ..	.... ..	.... ..	360 80	....
164 20	Côte Fse Somalis	100 F Djib	164 0727	.... ..	.... ..	....	....
8348 ..	Allemagne occid	100 D Mk	8333 33	8271 ..	8396 ..	8346 50	8343 ..
701 75	Belgique	100 F b	700 ..	694 75	705 25	701 95	701 80
5048 50	Danemark	100 c d	5067 22	5029 25	5105 25	5052 ..	5050 ..
981 65	Gde-Bretagne ..	1 liv st	980 ..	972 65	987 35	982 ..	981 85
4903 ..	Norvège	100 c n	4900 .	4863 30	4937 ..	4906 ..	4905 50
9240 ..	Pays-Bas	100 fl.	9240 82	9161 60	9279 80	9240 50	9239 ..
6753 ..	Suède	100 c s	6763 625	6715 .	6816 50	6754 ..	6753 ..
8926 ..	Suisse	100 f s	8803 98	7944 ..	8064 ..	8023 ..	8020 ..
1336 25	Autriche	100 sch	1316 15	1336 05	1336 25	....	....
1002 ..	Egypte	1 liv. ég	1005 01	997 ..	1013 ..	1002 50	1002 25
56 15	Italie	100 lire	56 022	55 60	56 45	56 15	....
2795 ..	Mexique	100 pes	2800 ..	2779 .	2821 ..	2790 ..	2786 ..
1209 ..	Portugal	100 esc	1217 39	1208 25	1226 50	1212 ..	1211 ..
4897 50	Tchécoslovaquie	100 kcs	4861 11	4821 30	4897 50	4897 50	....
117 60	Yougoslavie ..	100 din	116 666	115 70	117 60	....	....

Zone C. F. A	100 F C. F. A	500
Zone C. F. P	100 F C. F. P	550
Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam ...	100 piastres	1000
Comptoirs français dans l'Inde	100 roupies I. F ...	7350

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

		AU 14 OCTOBRE 1954	AU 7 OCTOBRE 1954
ACTIF			
Encaisse or		201.281.591.426 »	201.281.591.426 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		46.968.889.810 »	46.059.412.330 »
Monnaies divisionnaires		8.308.978.315 »	8.316.241.971 »
Comptes courants postaux		19.265.775.452 »	31.264.313.209 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		68.700.000.000 »	70.800.000.000 »
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		3.849.114.743 »	3.849.114.743 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (2)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (3)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (4)		195.000.000.000 »	195.000.000.000 »
Avances spéciales à l'Etat (5)		156.800.000.000 »	157.600.000.000 »
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	605.627.941.160 »		
Effets escomptés sur l'étranger	215.201.228 »	1.095.664.000.387 »	1.087.454.549.160 »
Effets garantis par l'office des céréales (6)	25.407.242.686 »		
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	463.813.675.373 »		
Effets négociables achetés en France (7)		242.744.049.590 »	256.848.646.747 »
Avances à 30 jours sur effets publics		12.724.824.000 »	21.252.006.000 »
Avances sur titres		8.447.340.598 »	8.961.561.815 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		23.625.648.160 »	20.568.676.185 »
Divers		49.359.329.016 »	48.037.201.652 »
Total		2.608.256.583.547 F	2.633.420.398.408 F
PASSIF			
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		2.419.943.963.005 »	2.454.525.592.710 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	43.719.039 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	2.032.585.667 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	46.942.618.185 »	108.433.701.474 »	111.451.990.952 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	59.411.751.613 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		307.796.090 »	307.796.090 »
Réserves mobilières légales (10)		22.405.750 »	22.405.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		79.362.511.228 »	66.926.502.906 »
Total		2.608.256.583.547 F	2.633.420.398.408 F

(1) (Convention du 27 juin 1949).
(2) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).
(3) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).
(4) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953).
(5) (Convention du 11 juillet 1952 approuvée par la loi du 11 juillet 1953).
(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).
(7) (Décret du 17 juin 1938).
(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).
(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).
(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures :
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	3 1/4 0/0
Avances sur titres	4 1/2 0/0
Avances à 30 jours	3 1/4 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 1/4 0/0

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris,
ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Société des Mines de Sel et Salines de Rosières-Varangéville

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 115.200.000 F
SIÈGE SOCIAL: 3, RUE LYAUTEY, A NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Obligations 4 1/4 0/0 1946.

Numéros des obligations sortis au tirage du 15 octobre 1954.

3.139 à 3.196.

La société, usant de la faculté qui lui est réservée, a procédé au rachat des 66 obligations formant le solde de cet amortissement.

Numéro restant à rembourser sur tirage de 1953.

1.318.

Les remboursements ont lieu le 15 novembre de chaque année à 5.000 F.

SUCHARD

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 octobre 1954: page 9610, 1re colonne, 2e insertion, Obligations 3 3/4 0/0 1915, au lieu de: « 2.211 à 2.221 », lire: « 2.211 à 2.220 ».

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 25 septembre 1954, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis, ordonné mainlevée du séquestre apposé sur les marques de fabrique et brevets ennemis, mais en tant seulement qu'il porte sur les marques de fabrique et brevets inscrits au nom de la firme D. Swarowski Glasfabrik und Tyrolit Schleifmittelwerke de Wattens (Autriche), ordonnances de mise sous séquestre des 31 juillet 1915 et 23 octobre 1915.

Par ordonnance en date du 25 septembre 1954, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis, ordonné mainlevée du séquestre apposé sur les wagons-citernes ennemis, mais en tant seulement qu'il porte sur celui ou ceux qui sont la propriété de la firme allemande D. U. P. A. G., ordonnances de mise sous séquestre des 28 septembre 1914 et 5 mai 1919.

Par ordonnance en date du 1er octobre 1954, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la société à responsabilité limitée Société Immobilière de Creil, Nogent-sur-Oise, Villiers-Saint-Paul et Port de Creil, 21, rue du Général-Foy, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 8 novembre 1915.

Par ordonnance en date du 1er octobre 1954, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Aubert (Marcel), demeurant à Paris, 14, avenue Victor-Hugo, ordonnance de mise sous séquestre du 8 novembre 1915.

Par ordonnance en date du 27 septembre 1954, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Gordon (Isaac), demeurant à Paris, 12, rue Beaujon, ordonnance de mise sous séquestre du 15 avril 1917.

Par ordonnance en date du 25 septembre 1954, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis, ordonné mainlevée du séquestre apposé sur les marques de fabrique déposées au nom de sujets ennemis, mais en tant seulement qu'il porte sur les marques de fabrique inscrites au nom de la firme Kodag A. G. de Stuttgart, ordonnance de mise sous séquestre du 23 octobre 1915.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Fonds spécial d'investissement routier.

PONTS ET CHAUSSÉES
(SERVICE DE LA NAVIGATION, 2e SECTION)

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Elargissement de la R. N. 187 entre le pont de Puteaux et le pont de Neuilly (1er lot). Rectification et perreyage de la berge rive gauche de la Seine.

AVIS D'ADJUDICATION

Une adjudication restreinte, sur soumission cachetée, des travaux d'élargissement de la R. N. 7 entre les ponts de Puteaux et de Neuilly (1er lot) aura lieu au tribunal administratif de Paris (palais du tribunal de commerce) à une date qui sera fixée ultérieurement.

Consistance sommaire des travaux:

	Mètres cubes.
Terrassements à l'air libre	7.000
Dragages	30.000
Massifs en pierres sèches	3.500
Fourniture et battage de pieux en béton armé: 385 pieux.	150
Maçonnerie en béton armé	180
Maçonnerie de moellons ordinaires	1.600
Fourniture et mise en place d'enrochements	2.800

L'adjudication sera basée sur un détail estimatif préparé par l'administration, quant aux quantités, et complété par les soumissionnaires quant aux prix unitaires.

Il n'y aura pas de cautionnement provisoire.

Le montant du cautionnement définitif est fixé à 3 0/0 du montant initial du marché.

Les demandes d'admission, accompagnées des pièces mentionnées dans l'annexe à l'article 8 *bis* du cahier des clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs, seront adressées franco à M. H. Gilbert, ingénieur en chef des ponts et chaussées, pavillon de la Navigation, 2, quai de Grenelle, à Paris (15e), et elles devront lui parvenir avant le 20 octobre 1954, à seize heures, terme de rigueur.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours de neuf heures trente à onze heures trente et de quatorze heures trente à dix-huit heures, excepté les dimanches et jours fériés et le samedi après-midi:

1° Dans les bureaux de l'annexe Ledru-Rollin de la préfecture de la Seine, 98, quai de la Râpée, Paris (12e). Direction générale des services techniques, service central;

2° Dans les bureaux de M. Fernique Nadau des Islets, ingénieur des ponts et chaussées, pavillon de la Navigation, 2, quai de Grenelle, à Paris (15e).

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Bith (Joseph), demeurant à Paris, 148, avenue de Wagram, agissant en qualité de tuteur légal de sa fille mineure Claude, née à Etterbeek, Bruxelles (Belgique), le 13 juin 1938, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de la mineure celui de Meeûs.

M. Jancu (Simon-Germain), né le 23 juillet 1920 à Paris, y demeurant, 68, boulevard Voltaire, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Alain, né le 15 juillet 1947 à Montreuil (Seine), et Michel né le 31 mars 1952 à Cambrai (Nord), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Jancou.

AVIS DIVERS

PRODUITS CHIMIQUES de RIBECOURT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 21, RUE BALZAC, PARIS

Registre du commerce: Seine n° 263191 B.

Les obligations 4 0/0 de 5.000 F nominal, émises en septembre 1944, numéros compris entre 1 et 4000, démunies de coupons et restant en circulation seront échangées, titre pour titre, avec conformité de numéros, contre de nouvelles obligations 4 0/0 de 5.000 F nominal, coupon n° 21 à l'échéance du 25 mars 1955 et suivants attachés.

Cet échange s'effectuera à partir du 3 novembre 1954 aux guichets des sièges et agences en France des établissements suivants:

Crédit lyonnais;
Comptoir national d'escompte de Paris;
MM. Cottet et Cie.

PROGIL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.200.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 77, RUE DE MIROMESNIL, A PARIS

Registre du commerce: Seine n° 319680-B.

Les obligations 4 0/0 1945 de 5.000 F nominal, émises en avril 1945, numéros compris entre 1 et 10000, démunies de coupons et restant en circulation, seront échangées, titre pour titre, avec conformité de numéros, contre de nouvelles obligations 4 0/0 de même montant nominal, coupon n° 21 à l'échéance du 5 octobre 1955 et suivants attachés.

Cet échange s'effectuera à partir du 15 novembre 1954, aux guichets de tous les sièges, succursales et agences en France des établissements suivants:

Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris;
Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel, 8, rue de la République, à Lyon;
Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, à Paris;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, à Paris;
Mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, à Paris;
Crédit commercial de France, 103, avenue des Champs-Elysées, à Paris;
MM. Jacquier et Cie, banquiers, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

COMPAGNIE des CHEMINS de FER du MAROC ORIENTAL

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS

280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Avis aux actionnaires.

MM. les actionnaires sont informés qu'il sera procédé, en vue de leur amortissement, le lundi 15 novembre 1954, à quinze heures, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, au tirage au sort de:

115 actions « A » de 2.500 F;
579 actions « B » de 2.500 F,

et de:

2 actions « A » de 2.500 F remboursées de 250 F;
10 actions « B » de 2.500 F remboursées de 250 F,

à rembourser le 1er janvier 1955.

Le conseil d'administration.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

23 septembre 1954. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Vespa-Club du Bas-Vivarais.** But: grouper le plus grand nombre de propriétaires et utilisateurs de scooters « Vespa », développer et favoriser l'activité touristique et sportive en général, et plus particulièrement l'utilisation de scooter « Vespa ». Siège social: café du Siècle, faubourg de Vernon, Aubenas.

23 septembre 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Sporting-Club Georges Montassier Rouge (S. C. G. M. R.).** But: pratique du football. Siège social: établissements G. M. R. (Georges Montassier Rouge), 223, avenue Pierre-Brossolette, Montrouge.

24 septembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. **Union départementale des combattants volontaires de la Résistance de Saône-et-Loire.** But: fraternité, union permanente entre tous; défendre l'action de la Résistance; rappeler les sacrifices. Siège social: hôtel de ville d'Autun (Saône-et-Loire).

27 septembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association d'apprentissage agricole et ménager de Torfou et communes voisines.** But: formation ménagère et agricole des jeunes filles. Siège social: centre ménager rural, Torfou (Maine-et-Loire).

29 septembre 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire (F. N. A. A. F. P.).** But: apporter une aide à domicile aux mères de famille du milieu populaire pour leur permettre de remplir l'ensemble de leur tâche familiale et ménagère. Siège social: 54, boulevard Garibaldi, Paris.

29 septembre 1954. Déclaration à la préfecture de la Corse. **L'Œuvre des cantines scolaires d'Ajaccio.** But: assurer gratuitement ou pour un prix modique le repas de midi aux enfants nécessiteux des écoles publiques. Siège social: ancien collège Fesch, 17, boulevard du Roi-Jérôme, Ajaccio.

29 septembre 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Tango-Club de France.** But: propagande en faveur du tango. Siège social: 75, rue Saint-Maur, Créteil.

30 septembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. Société **L'Amicale des sapeurs-pompiers de Bouillé-Loretz.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour objet le perfectionnement et l'instruction des sapeurs du corps. Siège social: salle de pompe de Bouillé-Loretz (Deux-Sèvres).

30 septembre 1954. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. **Association familiale pour la formation rurale et professionnelle agricole des jeunes gens de Saugues.** But: grouper les jeunes gens de Saugues en vue de leur formation rurale et professionnelle agricole. Siège social: école libre de garçons, rue de la Borie, Saugues.

30 septembre 1954. Déclaration à la préfecture de Draguignan. **Union des commerçants, industriels et artisans des Arcs et de la région.** But: défense et revendication des droits et intérêts commerciaux, industriels et artisanaux des membres. Siège social: mairie des Arcs.

30 septembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Forcalquier. **Association des parents d'élèves de Banon.** But: développer l'enseignement; améliorer les conditions matérielles et morales dans lesquelles vivent les enfants. Siège social: école de Banon (Basses-Alpes).

5 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Association catholique des chefs de famille de Saint-André.** But: défense des intérêts généraux de la famille française. Siège social: cure de Saint-André (Réunion).

5 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de la Meuse. **L'Amicale des chasseurs de Neuville-sur-Ornain.** But: réglementation locale de la chasse; répression du braconnage et repeuplement en gibier. Siège social: chez M. Schiltz (Henri), président, à Neuville-sur-Ornain.

5 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. **Club philatélique châteaurenardais.** But: permettre aux collectionneurs de se connaître et de se grouper; favoriser entre ses membres les échanges de timbres; développer le goût de la philatélie; créer, en se solidarisant sous l'égide de la fédération, un ensemble de mesures de protection et d'assurance; mettre à la disposition des sociétaires des journaux, revues philatéliques, catalogues et ouvrages spéciaux. Siège social: café Mouchet, cours Sadi-Carnot, à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône).

5 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. Association. **Les Cantarelles.** But: développement de l'esprit social, familial et religieux. Siège social: montée de la Vieille Eglise, à Eygalières (Bouches-du-Rhône).

6 octobre 1954. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Amicale du personnel des établissements G. Gorderieux,** à Caen. But: liens de camaraderie entre les membres du personnel et organisation de sorties. Siège social: 3, rue du 11-Novembre, Caen.

7 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoudun. **Section de l'association Guillaume-Budé.** But: maintenir la culture classique et faire rayonner un humanisme actif par des conférences, voyages, concerts. Siège social: 9, place du Sacré-Cœur, Issoudun (Indre).

7 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Les Jeunes de Colombier-en-Brionnais.** But: éducation populaire. Siège social: Presbytère de Colombier-en-Brionnais (Saône-et-Loire).

8 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de Pau. **Association d'éducation scolaire de l'Immaculée-Conception** But: organiser et distribuer par tous les moyens appropriés l'éducation et l'instruction des enfants d'âge scolaire, notamment sous la forme de l'enseignement du second degré. Recruter les directeurs et maîtres, assurer leur rémunération, s'intéresser à leur perfectionnement, à leur retraite. Acquérir ou prendre en location tous immeubles, établissements scolaires et tous biens meubles et immeubles nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus. Siège social: 57, avenue de la Résistance, Pau.

8 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Association du Centre ménager rural de Ville-sous-Anjou.** But: formation ménagère rurale agricole. Siège social: Centre ménager rural, Ville-sous-Anjou (Isère).

8 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Association des anciennes élèves du Centre d'apprentissage public de Bourgoin.** But: resserrer les liens d'amitié et d'entr'aide entre ses membres, particulièrement en ce qui concerne la prospection des emplois; défendre les intérêts de l'apprentissage public et du centre et participer au développement de la formation professionnelle en liaison avec d'autres associations; perfectionnement de ses membres par le contact avec le centre. Siège social: Centre d'apprentissage, avenue Gambetta, Bourgoin (Isère).

8 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Union sportive chrétienne de Paris.** But: développer la fraternité dans les milieux sportifs en témoignant de la vie dans la connaissance de Dieu. Siège social: 18, rue d'Enghien, Paris.

9 octobre 1954. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association sportive artistique et folklorique des jeunes Hellènes et Philhellènes de Lyon « L'Olympiade ».** But: entretenir des liens de camaraderie entre ses membres, permettre à tous la pratique des sports, faciliter le développement des activités artistiques et folkloriques et développer l'esprit d'entr'aide. Siège social: 15, rue Dumoulin, Lyon.

11 octobre 1954. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Association sportive du centre Charles-Peguy.** But: pratique des activités physiques et sportives. Siège social: chez M. Sauvaget, Leveville, commune de Bailleau l'Evêque.

11 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de Pau. **Association d'éducation technique et professionnelle de Beau-Frêne.** But: organiser et distribuer par tous les moyens appropriés l'éducation et l'instruction des enfants et jeunes gens d'âge scolaire, notamment sous la forme de l'enseignement technique et la préparation des examens professionnels; recruter les directeurs et maîtres, assurer leur rémunération et s'intéresser à leur perfectionnement, à leur retraite; acquérir ou prendre en location tous immeubles, établissements scolaires, et tous biens meubles et immeubles nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus. Siège social: villa Beau-Frêne, avenue du Château-d'Este, Billère.

11 octobre 1954. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Groupement d'action sanitaire de la région d'Auneau.** But: amélioration de l'état sanitaire de toutes les espèces animales. Siège social: 1, rue Emile-Labiche, Auneau.

12 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Société des joueurs de boules « Pétanque volvicoise ».** But: favoriser et développer le sport de boules de pétanque. Siège social: Café Nenot, Volvic (Puy-de-Dôme).

12 octobre 1954. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Colonie de vacances de filles de la Plaine.** But: créer et administrer une colonie de filles pour les familles habitant le quartier ou les environs. Siège social: 178, chemin de Saint-Priest, Lyon.

13 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Cercles d'études Phy-Elec (Union des élèves et des anciens du C. N. A. M.).** But: défense, formation et éducation de techniciens. Siège social: 28, rue Serpente, Paris.

13 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. **Ski club saint-rémois.** But: organiser des réunions amicales, des excursions collectives, des concours de ski, et prendre part à des concours. Siège social: Hôtel de Provence, Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

14 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association des parents d'élèves du groupe Lesdiguières.** But: défendre les intérêts des élèves. Siège social: Groupe scolaire, rue Lesdiguières, Grenoble.

14 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Centre d'étude technique agricole du Vaurais.** But: étude technique agricole. Siège social: 11, place Viala, Lavaur (Tarn).

14 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Association sportive du lycée Lamartine.** But: développement des activités physiques et sportives. Siège social: lycée Lamartine, 121, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

14 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association « Irouleguy-Tarrak ».** But: société de sports éducatifs. Siège social: maison Urruligaria, à Irouleguy (Basses-Pyrénées).

14 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Union d'action civique professionnelle et sociale.** But: soutenir et développer l'action politique des élus qui entendent, notamment par la réforme des institutions et par le redressement de notre politique tant intérieure qu'extérieure, redressement nécessaire au maintien de l'indépendance nationale, assurer la rénovation de la politique de la France et de l'Union française. Siège social: café de la Renaissance, place Wilson, Nevers.

15 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Société du Dehez.** But: amélioration de la chasse, protection et repeuplement du gibier, exercice de la chasse, destruction des nuisibles et protection des récoltes. Siège social: château du Dehez, Blanquefort.

18 octobre 1954. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Compagnie des archers du comté de Nice.** But: grouper des archers en vue de tournois et championnats où les couleurs niçoises seront représentées. Siège social: 52, rue Gioffredo, Nice.

19 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Association sportive du centre d'apprentissage de Thiais.** But: organiser et favoriser la pratique des sports. Siège social: dans l'établissement, 1, rue des Orvilliers, Thiais.

MODIFICATIONS

24 mai 1954. Déclaration à la préfecture de police. **L'Amicale du 12e régiment étranger d'infanterie** transfère son siège social de chez M. Bailly, 7, rue de la Gare, la Frette-sur-seine, chez M. Gerstner, 8, rue de la Folie-Méricourt, Paris.

14 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de police. Le **Groupement professionnel des acheteurs de l'industrie française** transfère son siège social du 2, rue Montesquieu, aux Editions J. Barroux, 8, rue d'Aboukir, Paris.

14 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. L'Harmonie des cheminots du Paris-Orléans-Limoges change son titre qui devient: **Harmonie S. N. C. F. Limoges (Harmonie Société nationale des chemins de fer français).** Siège social: gare des Bénédictins, Limoges.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

4 septembre 1954. Arrêté du ministre de l'intérieur (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 4 octobre 1954) **Union des associations polonaises catholiques en France,** section dénommée: **Association polonaise de la jeunesse masculine,** section de Leforest. But: développement de l'esprit catholique et maintien des traditions polonaises. Siège social: patronage polonais, Leforest (Pas-de-Calais).

26 juillet 1954. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Douai le 23 septembre 1954.) **Union des associations polonaises catholiques en France,** section dénommée: **Association des femmes catholiques du Saint-Rosaire.** But: grouper les femmes catholiques polonaises; pratiquer la religion et l'entr'aide entre ses membres. Siège social: salle des Mines, Somain-Sessevalle (Nord).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.